

N° 58

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1981-1982

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 novembre 1981.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1982, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur,

*Rapporteur général.*

TOME I

**LE BUDGET DE 1982  
ET SON CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER**

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, vice-présidents ; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; René Ballayer, Charles Beaupetit, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, Jean Chamant, René Chazelle, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Pierre Gamboa, Henri Goetschy, Robert Guillaume, Marc Jacquet, Tony Larue, Georges Lombard, Michel Manet, Josy Molnet, René Monory, Jean-François Pintat, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.

**Voir les numéros :**

Assemblée Nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 450 et annexes, 470, 471, 472, 473, 474, 475 et in-8° 57.

Sénat : 57 (1981-1982).

**Loi de finances. Chômage - Déficit budgétaire - Emploi - Impôts - Inflation - Prix - Monnaie.**

**TOME I**

**LE BUDGET DE 1982**

**ET SON CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER**

## SOMMAIRE

	Pages.
<b>PREMIERE PARTIE</b>	
LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE .....	5
UNE CRISE QUI N'EN FINIT PAS .....	7
Chapitre premier. — LA REPRISE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS .....	9
A. — <i>Une stagnation générale</i> .....	9
1. Des résultats décevants .....	10
2. Le poids de la dépendance pétrolière .....	16
3. L'effet de l'élévation des taux d'intérêt .....	18
B. — <i>Le freinage des dépenses publiques</i> .....	19
1. La lutte contre l'inflation .....	19
2. La réduction des déficits budgétaires .....	19
3. Le soutien à l'emploi .....	20
C. — <i>L'Allemagne fédérale frappée à son tour</i> .....	20
1. Du déficit budgétaire, facteur de relance... ..	21
2. ... à la dérive des finances publiques .....	23
Chapitre II. — L'ECONOMIE FRANÇAISE : UN MIEUX FRAGILE .....	28
1. L'activité : la dégradation paraît stoppée.....	28
2. L'aggravation du chômage .....	31
3. Prix : des hausses très inégales .....	33
4. Fléchissement puis résistance du franc .....	34
5. Commerce extérieur : un avenir incertain .....	35
6. La chute de la compétitivité .....	45
7. Un « remède » à la japonaise ? .....	50
8. Un handicap français : la croissance et la mauvaise répartition des dépenses sociales .....	53
Le mauvais cap .....	57
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	
LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1982 .....	59
CHAPITRE PREMIER. — <i>Le cadre de l'action budgétaire</i> .....	61
A. — <i>La relance dans une économie déprimée</i> .....	61
B. — <i>Des hypothèses économiques risquées</i> .....	63
1° <i>Le tableau économique pour 1981</i> .....	64
2° <i>L'esquisse d'une projection économique pour 1982</i> .....	65

	Pages.
C. — La relance : un défi ? .....	69
1° Des politiques de décélération du déficit budgétaire.....	69
2° La progression singulière du déficit budgétaire en France..	71
<b>CHAPITRE II. — Les éléments de la stratégie budgétaire.....</b>	<b>72</b>
A. — Les caractéristiques essentielles du budget.....	72
1° L'accroissement net des charges.....	74
2° Le sensible relèvement des crédits d'équipement.....	81
3° Des crédits militaires en croissance modérée.....	85
B. — L'examen des recettes.....	86
1° Les recettes fiscales .....	89
2° Les recettes non fiscales .....	93
C. — La stratégie et les priorités budgétaires.....	93
1° Une stratégie de la relance.....	93
2° Les principales priorités.....	94
<b>CHAPITRE III. — Un singulier défi.....</b>	<b>101</b>
A. — L'augmentation préoccupante des dépenses publiques.....	101
1° Deux erreurs .....	101
2° Une autre orientation.....	102
B. — L'alourdissement indirect des charges des entreprises.....	104
1° La croissance des contributions obligatoires.....	104
2° L'aggravation du déficit prévisionnel.....	105

PREMIERE PARTIE

---

**LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE**

## UNE CRISE QUI N'EN FINIT PAS

Les principaux pays industriels tardent à se remettre du second choc pétrolier survenu au milieu de 1980. Les signes d'une reprise, perceptibles au début de l'été, ne se sont pas confirmés. Les Etats-Unis, après un regain sensible d'activité en début d'année et malgré une politique délibérée d'incitation à la consommation et à l'investissement, affrontent un début de récession.

Ainsi l'épreuve que traverse l'économie mondiale se révèle plus sévère et plus durable qu'elle ne l'avait été en 1975 puisque l'inflation sévit partout en même temps que le rythme de l'activité stagne et que le chômage atteint aux Etats-Unis et en Europe un faux record.

Cette situation sans précédent pose des problèmes auxquels seul le Japon semble avoir trouvé une solution. Nous nous demanderons pourquoi il réussit là où l'Allemagne fédérale, hier encore « locomotive » et modèle de la Communauté européenne, paraît en voie d'échouer.

Quant à la France, c'est dans ce contexte très difficile qu'elle a choisi, en matière de politique conjoncturelle et de réforme des structures de son appareil productif, d'explorer des voies radicalement nouvelles.

Nous tenterons de mesurer les chances d'une expérience où elle prend le double risque de rompre avec son passé récent et de s'éloigner du contexte économique occidental.

## CHAPITRE PREMIER

### LA REPRISE N'EST PAS AU RENDEZ-VOUS

La reprise de l'activité économique, escomptée après le second choc pétrolier de l'an dernier, n'est pas au rendez-vous en cette fin d'année 1981.

Les principaux indicateurs des pays industrialisés témoignent d'une situation internationale difficile, toujours soumise aux facteurs dominants que sont les prix du pétrole, les problèmes monétaires et les taux d'intérêt.

Face à cette situation, priorité reste donnée à peu près partout à la lutte contre l'inflation, au moyen de politiques monétaires et budgétaires restrictives. C'est notamment le cas de l'Allemagne fédérale, qui s'est engagée dans un processus de réduction de son déficit budgétaire dans des conditions qui nous retiendront plus longuement, au moment où la France dont elle est le principal client s'oriente dans une voie radicalement inverse.

#### A. — Une stagnation générale.

Après les difficultés de la situation économique mondiale de 1980, les résultats de la première moitié de l'année 1981 ont été décevants sur des points importants : la croissance des pays industrialisés a connu un ralentissement sensible, freinant l'emploi et les échanges internationaux tandis que l'inflation se maintenait à des taux élevés. En outre, l'extrême instabilité des équilibres extérieurs s'est trouvée aggravée par des mouvements de change d'une amplitude inhabituelle.

Ainsi, la reprise qui semblait s'amorcer au printemps a fait long feu, sauf en ce qui concerne le Japon qui paraît échapper à ce climat de morosité générale.

## 1. DES RÉSULTATS DÉCEVANTS

Les divers moteurs de l'activité s'étant essoufflés, les prévisions de croissance ont été révisées en baisse, notamment celles de l'O. C. D. E. portant sur les années 1981 et 1982. Pour l'ensemble de la zone, la croissance serait de 1,25 % en 1981 et de 2 % en 1982, ce taux global recouvrant des évolutions différentes selon les pays, ainsi qu'il apparaît à la lecture du tableau ci-dessous.

Taux de croissance annuel.

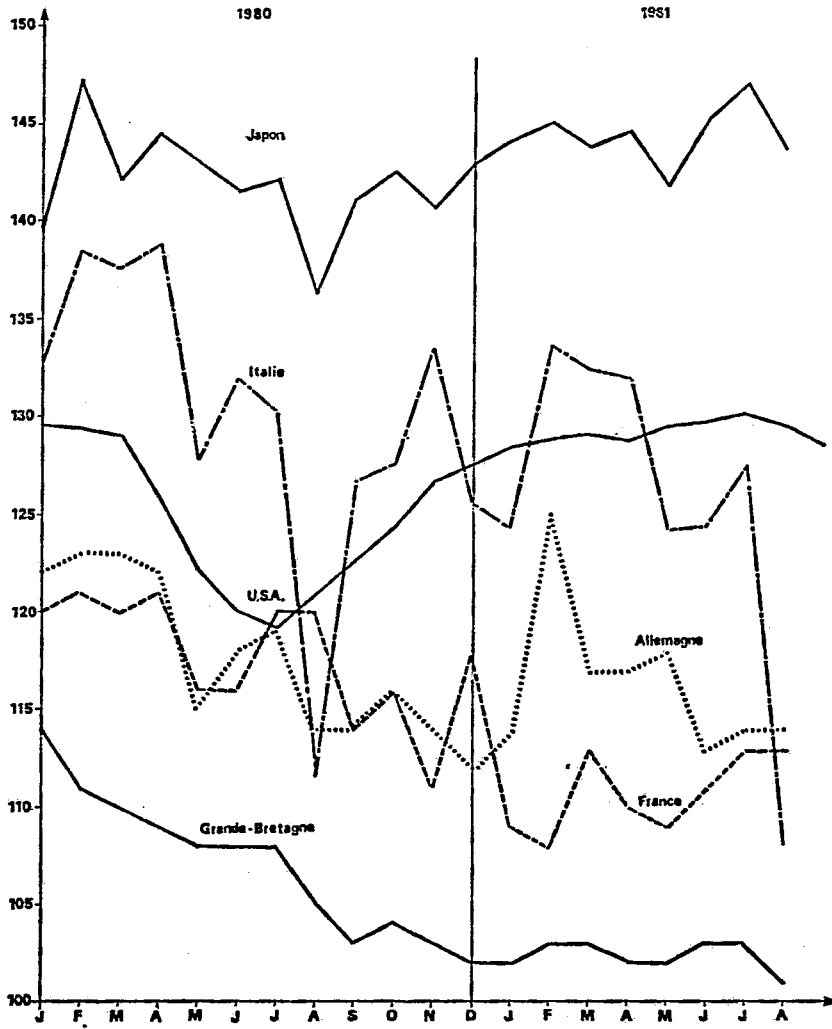
	ETATS- UNIS	JAPON	R. F. A.	FRANCE	GRANDE- BRETAGNE	ITALIE
1980 .....	- 0,2	+ 4,2	+ 1,8	+ 1,3	- 1,8	+ 4
1981 .....	+ 2,5	+ 3,5	- 1,5	- 0,5	- 1,5	- 0,75
1982 .....	+ 1	+ 4	+ 2	+ 1,75	+ 0,25	+ 1,75

### a) La production industrielle déprimée.

On constate qu'après le creux de l'été 1980 et malgré la légère amélioration du début 1981, le niveau de la production industrielle reste, au dernier mois connu, inférieur à celui de la fin 1979.



Production industrielle (1975 = 100).



Une exception toutefois à cette situation : le Japon, dont la production industrielle est soutenue par les exportations. Il est vrai que dans ce pays la progression du P. I. B. au deuxième trimestre 1981 provient aux deux tiers de l'activité extérieure, ce qui compense une demande interne faible, comme elle l'est dans les autres nations industrielles.

Au sein de la C. E. E., le niveau de la production industrielle du premier semestre 1981 est inférieur de 4 % à celui enregistré au cours du deuxième semestre 1980. Quant à l'ensemble de l'O. C. D. E., après une contraction de 0,2 % en 1980, la production industrielle devrait y diminuer encore de 1,25 % en 1981.

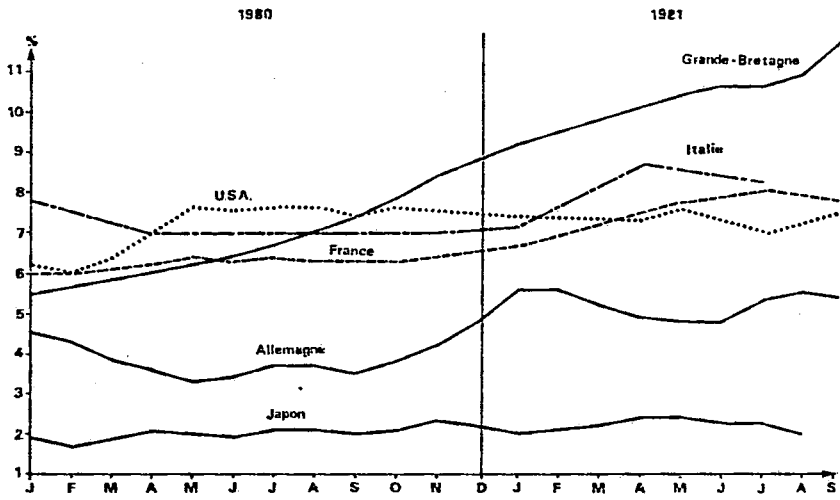
#### b) *Le chômage aggravé.*

Cette baisse d'activité se répercute évidemment sur le chômage qui continue de s'aggraver.

Au mois d'août dernier, le cap des 9 millions de chômeurs a été dépassé dans la C. E. E., **soit une augmentation annuelle de 32,8 %**. Quelque 25 millions de chômeurs devraient être dénombrés dans l'O. C. D. E. à la fin de 1981, soit 7 % de la population active contre 6,3 % à la fin de 1980.

Le graphique suivant fait apparaître l'évolution du chômage dans les principaux pays industriels depuis le début de l'année 1980 : une fois encore, un sort particulier mérite d'être fait au Japon — à un moindre degré aux Etats-Unis. Le chômage ne touchait en août dernier que 2 % de la population active japonaise, soit le même niveau qu'en août 1980 ; aux Etats-Unis, après une diminution significative qui s'est traduite en août par un taux de chômage, par rapport à la population active, de 7,2 % contre 7,6 % un an plus tôt, on assiste à une remontée assez spectaculaire, le taux étant passé à 7,5 % en septembre et à 8 % en octobre. Par ailleurs, en un an, le chômage s'est accru de 49 % en Allemagne, de 47 % en Grande-Bretagne, de 23 % en Belgique et de 13 % en Italie.

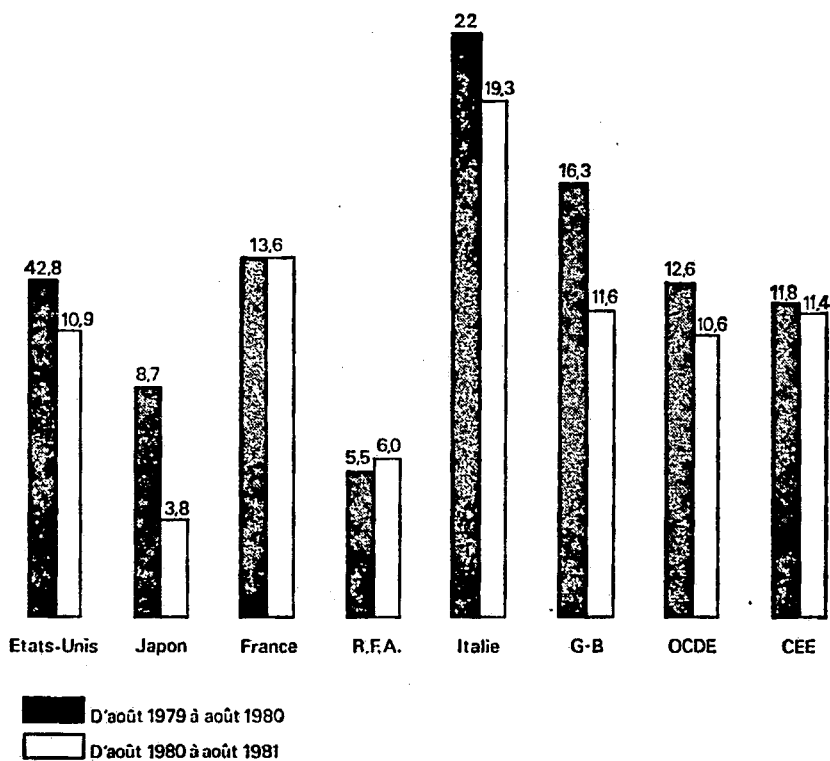
Chômage (en % de la population civile).



c) *L'inflation persistante.*

Malgré ce contexte de récession, les tensions inflationnistes ont persisté ainsi qu'il ressort du graphique ci-dessous :

Indices de prix à la consommation.



Alors que la hausse annuelle des prix à fin août 1981 s'établissait à 10,6 % pour l'ensemble de l'O. C. D. E. et à 11,4 % pour la C. E. E., les résultats en glissement annuel diffèrent largement selon les pays :

— au-dessus de ces moyennes, on trouve l'Italie (19,2 %) et la France (13,6 %) ;

— proches de ces moyennes, il y a la Grande-Bretagne (11,6 %) et les Etats-Unis (10,8 %) ;

— au-dessous se situent l'Allemagne fédérale (6 %) et le Japon (4 %) où l'indice des prix à la consommation a même connu deux diminutions mensuelles successives.

d) *Les échanges extérieurs diminuent.*

Dans un commerce mondial très ralenti — après un taux d'expansion de 6 % en 1979 et de 1,5 % en 1980, celui de 1981 devrait être plus bas encore, sinon négatif — les déséquilibres extérieurs ne sont pas, et de loin, corrigés.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution trimestrielle du solde des balances commerciales et des balances des opérations courantes des principaux pays industriels.

Solde des échanges extérieurs.

	1980				1981	
	I	II	III	IV	I	II
<b>Etats-Unis (en millions de dollars) :</b>						
Balance commerciale .....	— 10 126	— 6 744	— 2 902	— 5 570	— 4 700	— 6 986
Balance des opérations courantes ..	— 2 095	— 545	4 975	1 390	3 260	1 070
<b>Japon (en millions de dollars) :</b>						
Balance commerciale .....	— 2 593	— 1 300	2 259	3 759	2 048	4 953
Balance des opérations courantes ..	— 5 810	— 4 534	— 1 011	608	— 2 076	1 482
<b>France (en millions de francs) :</b>						
Balance commerciale .....	— 14 631	— 7 776	— 1 466	— 13 693	— 15 270	— 3 680
Balance des opérations courantes ..	— 13 690	— 839	— 10 660	— 7 913	— 14 737	1 620
<b>Allemagne (en millions de deutsche Mark) :</b>						
Balance commerciale .....	— 3 214	— 2 320	— 8 209	938	— 3 418	— 5 029
Balance des opérations courantes ..	— 5 143	— 7 228	— 12 570	— 4 790	— 9 138	— 5 339
<b>Italie (en milliards de lires) :</b>						
Balance commerciale .....	— 4 256	— 2 879	— 3 002	— 3 678	— 5 222	>
Balance des opérations courantes ..	— 3 620	— 1 260	— 854	— 2 633	— 5 780	>
<b>Grande-Bretagne (en millions de livres) :</b>						
Balance commerciale .....	— 680	— 321	771	1 408	(1)	(1)
Balance des opérations courantes ..	— 225	— 162	1 209	2 384	>	>

(1) La grève de la fonction publique britannique, entre le 9 mars et le 31 juillet, ne permet pas de disposer actuellement de statistiques relatives aux échanges extérieurs depuis le début de l'année.

Si une fois de plus on excepte le Japon, qui est parvenu à résorber les effets du second choc pétrolier dès le milieu de l'année 1980, les autres pays subissent les conséquences, non seulement de la baisse d'activité, mais également des importants mouvements monétaires qui se sont produits au cours des derniers mois.

L'ascension du dollar, dans le même temps où elle constituait pour les produits américains un handicap à l'exportation, se traduisait pour les autres pays par un renchérissement des produits importés facturés en dollars, et notamment des produits pétroliers.

Au total, le déficit extérieur des pays de la zone O. C. D. E. pourrait atteindre 63 milliards de dollars en 1981, contre 73 milliards de dollars en 1980, tandis que l'excédent des pays de l'O. P. E. P. passerait de 116 milliards de dollars en 1980 à 110 milliards de dollars en 1981.

## 2. LE POIDS DE LA DÉPENDANCE PÉTROLIÈRE

Des progrès ont été réalisés par les pays industrialisés dans le domaine de la dépendance à l'égard du pétrole. La baisse de l'activité, jointe aux efforts d'économie d'énergie, a pesé sur les marchés. Cependant, les factures restent lourdes et posent de difficiles problèmes de financement.

### a) *La facture pétrolière multipliée par 2,5.*

Après la hausse d'environ 150 p. 100 des hydrocarbures, qui a vu les cours minima et maxima du baril passer respectivement de 12,7 dollars et 14,07 dollars fin 1978 à 32 dollars et 41 dollars début 1981, des baisses de plus en plus nombreuses ont dû être consenties devant la surproduction qui caractérise actuellement le marché pétrolier.

Cette situation résulte d'une double évolution :

— les politiques d'économie et de diversification des différentes énergies ont permis de réduire la consommation de pétrole. Ainsi en 1980 et pour la première fois depuis 1975, une diminution de 8 % de la consommation mondiale a été enregistrée succédant à des hausses annuelles de l'ordre de 4 %. En 1981, la demande pétrolière du monde occidental devrait continuer de décroître comme elle a commencé à le faire au premier trimestre (— 5 % par rapport à la même période de 1980) à un rythme proche de 7 % ;

— la production mondiale de pétrole s'est également réduite de 4 % en 1980. Celle des seuls pays de l'O. P. E. P., marquant un déclin plus prononcé, s'établissait en juillet 1981 à un niveau inférieur d'environ 20 % à celui de juillet 1980.

Toutefois, sous l'effet des fortes augmentations du prix du pétrole, la **facture pétrolière de l'ensemble du groupe des pays importateurs a augmenté de près de 200 % entre 1978 et 1981**, alors que, sur l'ensemble de la période, le volume des achats n'aura pas progressé.

La dépression du marché ne s'est pas répercutée sur le montant de cette facture en raison de *la hausse simultanée du dollar* estimée, à la mi-octobre, à 34 % en un an par rapport à un panier de devises européennes.

L'hypothèque que constitue le problème pétrolier sera-t-elle levée par la décision que viennent de prendre les pays de l'O. P. E. P., en fixant à 34 dollars, et jusqu'à la fin de 1982, le prix de référence du baril ?

En fait, la pression de l'organisation des pays pétroliers s'ame-  
nuise avec la réduction de sa part dans la production mondiale (43 % en 1980 contre 52 % en 1975) tandis que, dans le cadre d'une demande globale d'énergie stabilisée, la couverture par le pétrole passe de 44,8 % en 1979 à 42,7 % en 1980.

#### b) *Le recyclage européen des revenus pétroliers.*

Alors que les pays industriels accumulaient des déficits liés pour une part essentielle au renchérissement du pétrole, les neuf principaux pays exportateurs ont vu doubler leurs revenus annuels moyens, qui se sont établis à 133,8 milliards de dollars en 1979-1980.

La dépréciation des monnaies européennes a contribué à améliorer les termes de l'échange en faveur des pays de l'O. P. E. P. de 46 % en 1980 contre 25 % en 1979. Il s'en est suivi une augmentation du volume des importations des Etats pétroliers de 16 % en 1980 alors qu'il s'était réduit de 12 % un an plus tôt.

L'O. P. E. P. constitue encore un stimulant du commerce international. Mais, à l'évidence, la capacité d'expansion et de développement de ses importations diminue. En revanche, **entre 1974 et 1980, les pays de l'O. P. E. P. auront investi au total plus de 330 milliards de dollars, dont 60 environ aux Etats-Unis et près de 120 dans les pays de la C. E. E.**

### 3. L'EFFET DE L'ÉLEVATION DES TAUX D'INTÉRÊT

Le haut niveau des taux d'intérêt pratiqués aux Etats-Unis a entraîné l'ascension du dollar et exercé un double choc sur l'économie américaine elle-même et sur celles des pays occidentaux : il a accéléré l'inflation et freiné l'activité.

#### a) *Aux Etats-Unis.*

Depuis octobre 1979, de très grandes variations ont affecté les taux d'intérêt américains. Les points les plus hauts ont été atteints en mars-avril 1980, décembre 1980-janvier 1981, puis à l'été 1981, le prime rate dépassant alors 20 %.

Si la croissance a pu néanmoins se poursuivre jusqu'au deuxième trimestre 1981, c'est que des conditions spéciales sont faites aux emprunteurs de ce pays. Les particuliers ont la faculté de déduire de leurs revenus imposables l'intégralité des intérêts correspondant à leurs emprunts. Quant aux entreprises, outre qu'elles sont beaucoup moins endettées que leurs homologues européennes, elles recourent davantage au crédit inter-entreprises ou empruntent au-dessous du taux de base bancaire.

Ainsi, les ventes au détail ont pu conserver une bonne tenue et si les mises en chantier de logements neufs ont connu une chute importante depuis le début de l'année (— 36 %), la cause doit plutôt en être recherchée dans la **baisse de 5 % du revenu moyen des ménages au cours de l'année 1980.**

Cependant, devant la menace de récession qui se précise aux Etats-Unis, où le P. N. B. a baissé deux fois de suite aux deuxième et troisième trimestres 1981 (— 1,6 % et — 0,20 %), on observe depuis la mi-octobre une décrue des taux qui s'établissent actuellement à 18 %.

#### b) *En Europe.*

La politique d'argent cher pratiquée aux Etats-Unis a retenti directement sur les autres pays occidentaux. Sans doute des causes purement internes — qu'il s'agisse de l'expansion de leurs propres besoins de financement ou des nécessités de la lutte contre l'inflation — militaient pour un relèvement de leurs taux. Mais le mouvement a été amplifié par la politique monétaire américaine, qui



a entraîné le relèvement du prix de l'argent, contrariant l'investissement des entreprises et celui des matières premières libellées en dollars, d'où une détérioration des termes de l'échange dans l'ensemble des pays européens.

La détente récemment amorcée aux Etats-Unis pourrait annoncer un mouvement de baisse des taux d'intérêt en Europe. Cependant, la prudence s'impose d'autant plus que les perspectives d'emprunts massifs du Trésor américain pourraient jouer de nouveau dans le sens de la hausse, à tout le moins du maintien des taux à leur niveau actuel déjà très élevé.

## B. — Le freinage des dépenses publiques.

Engagées dans un processus dépressif, alors que l'inflation persiste à des taux élevés dans certains pays, les économies occidentales éprouvent de grandes difficultés à assurer la couverture de leurs besoins de financement.

### 1. LA LUTTE CONTRE L'INFLATION

La décélération de la hausse des prix reste l'objectif prioritaire. C'est en effet la condition préalable pour aboutir à une baisse des taux de façon à encourager les investissements productifs susceptibles de favoriser la croissance de l'économie et d'enrayer la progression du chômage.

L'expansion monétaire a été sévèrement contrôlée dans les principaux pays industrialisés, mais, pour éviter qu'un réglage restrictif n'atteigne trop longtemps le niveau de l'activité, il importe de parvenir à une maîtrise durable des composants monétaires.

Cependant, l'efficacité d'une politique monétaire dépend aussi des mesures budgétaires qui l'accompagnent. Or leurs lourds déficits budgétaires ont fait des gouvernements de fortes parties prenantes sur les marchés du crédit, contribuant du même coup à accélérer la poussée sur les taux d'intérêt.

### 2. LA RÉDUCTION DES DÉFICITS BUDGÉTAIRES

Les besoins de financement des Etats ont atteint la cote d'alerte. **En pourcentage du P. N. B., les déficits atteignent 13 % en Italie, 11 % en Belgique, 8 % aux Pays-Bas, 4,5 % en Allemagne fédérale, 2,5 % aux Etats-Unis.**

Des mesures sévères de compression des dépenses publiques ont été prises par certains pays, et notamment par l'Allemagne fédérale. Mais c'est surtout le cas, outre la Belgique, des Etats-Unis, qui se sont engagés dans une voie de rééquilibrage budgétaire qui vise à terme à relancer la demande interne après une baisse simultanée des dépenses budgétaires et des recettes fiscales de façon à libérer l'initiative privée d'une tutelle de plus en plus lourde.

Il s'agit, ainsi que le préconisaient les ministres réunis au sein de l'O. C. D. E. en juin dernier, de prendre « là où les menaces de l'inflation s'intensifient et où les déficits structurels du secteur public restent élevés », des mesures résolues pour réduire ces déséquilibres.

### 3. LE SOUTIEN A L'EMPLOI

Comment concilier les exigences d'une lutte soutenue contre l'inflation qui risque de se traduire par une réduction de l'activité avec la lutte contre le chômage ?

En fait, un infléchissement s'est produit récemment au sein de l'O. C. D. E. Cet organisme prône aujourd'hui une certaine prudence dans les tentatives visant à réduire rapidement les déficits budgétaires dans les pays où le chômage est élevé et croissant.

De même, la Commission européenne invite les Etats membres à dégager dans leur budget pour 1982, comme priorité commune, les moyens propres à financer des programmes d'emploi et de soutien aux investissements. En outre, elle met en garde contre les risques d'une indexation trop systématique en matière de revenus.

D'ores et déjà, certains pays ont répondu à ces recommandations : en Allemagne, il n'a pas été porté atteinte au programme fédéral d'aide à l'investissement établi l'été dernier. Quant au Japon, il vient d'adopter un programme de soutien à l'activité économique.

#### C. — L'Allemagne fédérale frappée à son tour.

Les hésitations et les contradictions que connaissent les politiques économiques des nations industrielles face à une stagnation de la conjoncture beaucoup plus longue que prévue, apparaissent avec une acuité particulière dans le cas de l'Allemagne fédérale.

Si pendant plusieurs années, celle-ci a pu pratiquer une politique budgétaire expansionniste, c'est qu'elle avait la première entamé un processus de remise en ordre assez rigoureux pour que la relance économique s'y développe sur des bases assainies.

Dès 1973, la République fédérale d'Allemagne s'est engagée dans un programme anti-inflationniste qui lui permit de réduire son inflation de près de moitié. Aussi, lorsque la récession est apparue à la suite du premier choc pétrolier, une politique de relance a pu être mise en œuvre dont les effets furent d'autant plus durables qu'ils se conjuguèrent avec des hausses salariales modérées, une expansion monétaire étroitement surveillée, une monnaie fortement appréciée.

Toutefois, cette croissance de l'activité par les investissements et les exportations se trouve aujourd'hui profondément remise en cause. La baisse généralisée de l'activité, la remontée du chômage avec les dépenses publiques qu'il provoque, la hausse des taux d'intérêt et des déséquilibres internes et externes aggravés, ont contraint les responsables allemands confrontés à un niveau d'endettement considérable à modifier leur politique.

### 1. DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE FACTEUR DE RELANCE...

C'est dès 1975 que, pour faire face à la crise conjoncturelle, l'Etat fédéral a engagé une politique tendant à compenser la baisse de la demande privée.

#### a) L'augmentation des dépenses publiques.

L'instrument de financement de cette politique a été l'augmentation des dépenses publiques, qui s'est traduite par des déficits budgétaires croissant à un rythme le plus souvent supérieur à celui constaté dans les principaux pays occidentaux.

#### Dépenses totales des administrations publiques. Capacités ou besoins de financement des administrations.

1970-1979.

(En pourcentage du produit intérieur brut.)

	DEPENSES TOTALES des administrations publiques.					CAPACITES (+) OU BESOINS (-) de financement des administrations.				
	1970	1973	1975	1978	1979	1970	1973	1975	1978	1979
R. F. A. ....	37,6	40,5	47,1	46,5	46,3	0,3	1,2	- 5,8	- 2,7	- 3
France .....	38,9	38,5	43,5	45,2	45,5	0,9	0,9	- 2,2	- 1,8	- 0,6
Etats-Unis ...	32,4	31,5	35,7	33,4	33,2	- 0,5	1	- 3,5	0	0,6
Royaume-Uni .	39,3	41,1	47,1	43,6	43,6	2,5	- 3,3	5	- 4,3	3,3
Japon .....	20,7	22,4	24	24,6	26,6	1,9	0,5	- 2,6	- 3,5	- 5,2

Source : O. C. D. E.

Une évolution parallèle à celle des dépenses publiques allemandes est observée du côté des recettes ainsi qu'il ressort du tableau suivant.

**Ressources courantes des administrations publiques.**  
1970-1979.

(En pourcentage du produit intérieur brut.)

	1970	1973	1975	1976	1977	1978	1979
Allemagne .....	37,5	41,2	40,8	42,3	43,5	43,2	42,7
France .....	39	38,6	40,3	42,5	42,5	42,4	43,6

Source : O. C. D. E.

*b) L'utilisation du déficit budgétaire.*

Cette politique financière de déficit systématique a surtout permis à l'Etat fédéral d'encourager (subventions et allègements fiscaux, les investissements productifs, qui ont évolué, sur la période 1970-1980, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après reprenant les mêmes données pour les autres pays considérés.

**Investissements productifs - 1970-1980.**

(En pourcentage.)

	CROISSANCE MOYENNE annuelle en volume.			PART DU P.I.B. consacrée à la F.B.C.F. productive. (En volume aux prix de 1970.)		
	1970-1973	1974-1975	1976-1980	Moyenne 1970-1973	Moyenne 1974-1975	Moyenne 1976-1980
	République fédérale d'Allemagne .....	5,2	— 5	7,1	14,5	12,2
France .....	6,8	— 3,5	3,3	13,4	12,4	12,1
Etats-Unis .....	7,3	— 6,6	5,1	10,1	10	10
Royaume-Uni .....	4,6	— 2,4	4,3	9,2	9,2	9,8
Japon .....	8,8	— 6,5	6,7	19,8	18,1	17

Sources : Comptes de la nation de l'année 1980.

**Ainsi, au cours des cinq dernières années, l'investissement productif a progressé sensiblement plus vite en Allemagne fédérale que dans les autres pays de l'O. C. D. E.**

Cette action de l'Etat fédéral en faveur de l'investissement privé s'est accompagnée des efforts des municipalités allemandes qui effectuent les deux tiers des dépenses d'investissement *public*, la part du Gouvernement fédéral n'en représentant que le sixième.

c) *Le financement du déficit.*

Le déséquilibre budgétaire allemand a été sans effet sur la hausse des prix car son financement n'a pas été inflationniste : c'est par l'épargne collectée à travers le système bancaire et par un recours croissant aux prêteurs étrangers, plus que par la fiscalité, qu'il a été couvert. Néanmoins, en faisant appel à l'épargne — allemande ou étrangère — le secteur public a fini par réduire les sources de financement des investissements du secteur privé et fait remonter les taux d'intérêt.

Mais aussi longtemps que les excédents de la balance des paiements et la forte position du mark ont donné au Gouvernement une grande liberté dans la conduite de sa politique, le large recours au crédit a permis d'investir les sommes ainsi collectées sur le territoire national, créant des emplois, améliorant les infrastructures, renforçant la compétitivité globale de l'économie.

Les résultats obtenus dans les années 1973-1979 en témoignent :

- une croissance moyenne du P. N. B. en termes réels de 4 %, taux plus élevé que dans la plupart des pays de l'O. C. D. E. ;
- un taux de chômage plus faible que dans les autres pays de l'O. C. D. E., 900 000 nouveaux emplois étant créés ;
- une hausse des prix inférieure de moitié à celle des autres pays de l'O. C. D. E.

Ainsi, jusqu'en 1978-1979, le déficit budgétaire allemand assorti à un taux d'inflation modéré a soutenu l'expansion de l'économie et fait de l'Allemagne fédérale un modèle pour les autres nations.

## 2. ... A LA DÉRIVE DES FINANCES PUBLIQUES

Aujourd'hui cependant la situation est profondément modifiée : l'endettement global a atteint des limites d'autant plus infranchissables que les conditions de financement se sont lourdement aggravées ; les dépenses sociales ou de transfert se sont accrues de façon considérable à la suite de l'augmentation du chômage entraîné par la baisse généralisée de l'activité. Face à ces déséquilibres, une nouvelle orientation préside aux choix économiques et financiers de l'Allemagne fédérale.

a) *L'accroissement du déficit budgétaire.*

Depuis 1973, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous, l'endettement de l'ensemble du secteur public allemand n'a cessé de s'alourdir.

**Endettement du secteur public allemand.**

FIN D'ANNEE	GOVERNEMENT fédéral.	ETATS (Länder).	MUNICIPALITES	TOTAL	TOTAL
	(En milliards de deutsche Mark.)				(En pourcentage du P. N. B.)
1970 .....	47,3	27,8	40,3	125,9	18,5
1973 .....	61,4	39,5	59,9	167,8	18,2
1975 .....	108,5	67	74,4	256,4	24,8
1976 .....	128,4	81,8	79,8	296,7	16,4
1977 .....	150,2	89,6	83,3	328,5	27,4
1978 .....	177,5	102,1	86,7	370,3	28,7
1979 .....	202,6	115,9	90,4	413,9	29,6
1980 .....	232,3	137,3	96,3	464,1	31,3

Source : O. C. D. E. - Etudes économiques.

**La dette de l'Etat** atteint en 1981 quelque 254 milliards de deutsche Mark ; elle a **quintuplé en douze ans** et dans le budget en cours, le service en représente 17 milliards de deutsche Mark. Par ailleurs, le recours de l'Etat au marché financier se sera établi à 75 milliards de deutsche Mark pendant cette même année.

Si le service de la dette entre pour une bonne part dans l'aggravation du déficit budgétaire, si des moins-values fiscales dues à la faiblesse de l'économie allemande depuis le milieu de l'année 1980 sont enregistrées, l'augmentation des prestations sociales et de la subvention à l'Office de l'emploi ont largement contribué au déséquilibre des finances publiques.

b) *Le développement des dépenses de transfert.*

Bien que la progression des dépenses publiques ait été ralentie dans le budget de 1981 (+ 5 % environ), l'évolution du côté des recettes n'a pas permis d'en couvrir totalement le financement.

Les allègements fiscaux votés en 1980 ont pesé sur les ressources de l'Etat, atteintes en outre par un revenu disponible en moindre augmentation et par une demande interne — consommation et investissements — en régression. Au mois d'août dernier, un programme d'investissements publics destiné à soutenir l'acti-

tivité était lancé, à la fois par l'Etat fédéral (1,52 milliard de deutsche Mark) et les Länder (4,5 milliards de deutsche Mark). Il est vrai que le chômage atteignait son niveau le plus élevé depuis trente ans.

Du même coup, les dépenses sociales ou de transfert se sont nettement accrues ainsi qu'il ressort du tableau ci-après :

Dépenses d'assurances sociales financées par le budget fédéral en 1980 et 1981.

	1980.		1981.	
	Réalisations.	Pourcentage du budget.	Prévisions.	Pourcentage du budget.
	(En millions de deutsche Mark.)			
Aides aux régimes d'assurances sociales, y compris l'indemnisation du chômage .....	35 615	16,5	39 320	17
Allocations familiales .....	17 370	8,1	18 990	8,2
Victimes de guerre .....	11 571	5,4	11 757	5,1
Intéressement .....	2 256	1	2 250	1
Réparations .....	1 104	0,5	1 145	0,5
Divers .....	335	0,4	956	0,4
<b>Total .....</b>	<b>68 802</b>	<b>31,9</b>	<b>74 418</b>	<b>32,2</b>

Ainsi, les aides aux régimes d'assurance sociale constituent désormais le poste le plus important du budget fédéral ; elles ont triplé au cours des dix dernières années du fait de la nouvelle législation en matière d'allocations familiales ainsi que des subventions croissantes en faveur de l'Office fédéral de l'emploi.

En définitive, le budget social a augmenté de 47 % de 1974 à 1979, passant de 289 à 425 milliards de deutsche Mark. Pour 1980, la hausse de 5,7 % devait porter le total à 450 milliards de deutsche Mark.

Dans le même temps, certaines dépenses d'investissement et d'intervention économique ont dû être réduites : les dépenses de transports, qui représentaient 12,1 % du budget 1980 ne correspondent plus qu'à 11,5 % du budget 1981 et les chiffres relatifs aux interventions économiques passent respectivement de 4,1 % à 3,6 %.

*c) Un programme sévère d'économies budgétaires.*

La politique monétaire assez restrictive pratiquée en 1980 et la forte hausse des taux apparue en 1980 et accentuée en 1981, liée pour partie à la dépréciation de la devise allemande, ont freiné le développement de l'activité.

La réévaluation du deutsche Mark devrait favoriser la baisse des taux et faciliter les conditions de financement des déficits et

des investissements sans entraver la reprise des exportations, moins sensibles à ces mouvements monétaires comme le prouve l'expérience du passé.

Sur le plan budgétaire, la tâche majeure préconisée par les experts économiques, que semble avoir fait sienne le Gouvernement, consiste à consolider le budget de l'Etat, en corrigeant progressivement la tendance au développement des dépenses par des coupes qui épargneront les investissements.

Le projet de budget pour 1982, arrêté par le gouvernement fédéral le 3 septembre dernier, traduit donc la volonté des pouvoirs publics de limiter la croissance du déficit qui passerait à 26 milliards de deutsche Mark contre près de 34 milliards de deutsche Mark en 1981, afin de décharger le marché intérieur des capitaux et d'exercer un effet modérateur sur les taux d'intérêt.

Ce projet de budget (240,8 milliards de deutsche Mark), qui comporte un programme d'économies d'environ 16 milliards de deutsche Mark, soit quelque 1 % du P. N. B., devrait entraîner la compression des dépenses publiques (+ 4,2 % par rapport à 1981) à travers notamment la réduction des allocations familiales et des traitements des fonctionnaires, la diminution des crédits de l'Office du travail, une augmentation pour les particuliers des charges de santé.

Il s'agit d'accroître les dépenses porteuses d'avenir et améliorant la compétitivité, tandis que les dépenses destinées à la consommation seront limitées, voire même réduites.

\*  
\*\*

De ce rapide survol de la conjoncture internationale, il ressort qu'aucune nation industrielle, sauf le Japon, n'est parvenue à sortir de la dépression née du second choc pétrolier et de la hausse des taux d'intérêts pratiqués par les Etats-Unis pour tenter d'enrayer leur inflation. De ce point de vue, le traumatisme subi par l'économie mondiale est plus grave que celui qu'elle a connu en 1974.

La situation actuelle de l'Allemagne fédérale nous en fournit, s'il en était besoin, la démonstration. Alors qu'elle avait su trouver une riposte remarquablement adaptée aux effets du premier choc pétrolier, elle connaît aujourd'hui, malgré un haut niveau d'investissement productif et une inflation maîtrisée, des problèmes au niveau des finances publiques, de l'emploi et des échanges extérieurs aussi redoutables que ses voisins.



**Cette constatation conduit à s'interroger sur le rôle respectif que joue dans chaque nation industrielle, soit la conjoncture internationale, soit la politique économique qu'elle se choisit. A l'évidence, la première, caractérisée par une raréfaction croissante et des marchés solvables et du travail disponible, l'emporte de plus en plus sur la seconde.**

## CHAPITRE II

### L'ÉCONOMIE FRANÇAISE : UN MIEUX FRAGILE

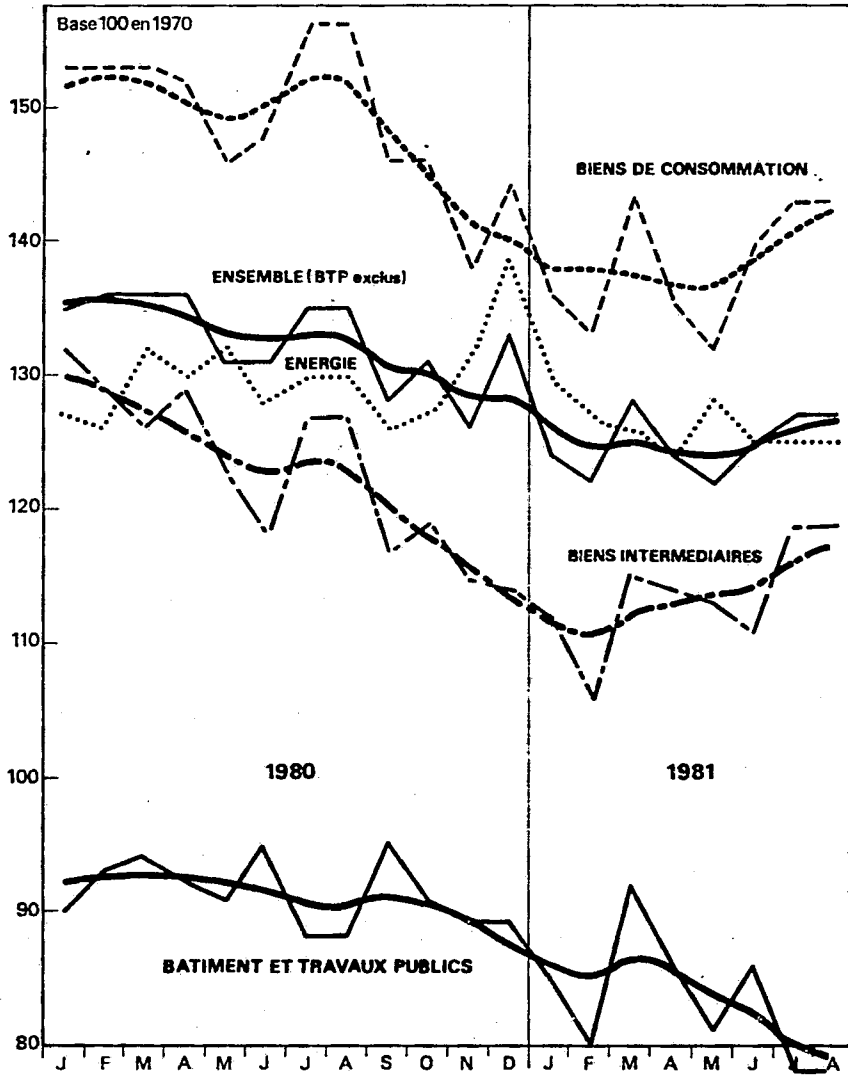
La plupart des indicateurs disponibles conduisent à penser que la profonde dégradation de notre économie qui, de juin 1980 à juin 1981, a suivi le second choc pétrolier, tire aujourd'hui à sa fin. Toutefois, la reprise reste très fragile, notamment du fait de la persistance d'une inflation très forte et de la médiocrité de la conjoncture internationale.

#### 1. L'ACTIVITÉ : LA DÉGRADATION PARAÎT STOPPÉE

Le produit intérieur brut qui s'était accru de 3,1 % en 1979 n'a plus progressé que de 1,3 % en 1980, et pour 1981, selon les dernières estimations, de 0,6 %. Après une croissance très forte au cours de 1979, il s'est presque stabilisé entre le quatrième trimestre 1979 et le quatrième trimestre 1980 pour chuter au premier trimestre de cette année et remonter au deuxième trimestre.

Les services progressant plus régulièrement, cette dégradation a surtout affecté l'industrie, comme le montre le graphique ci-après :

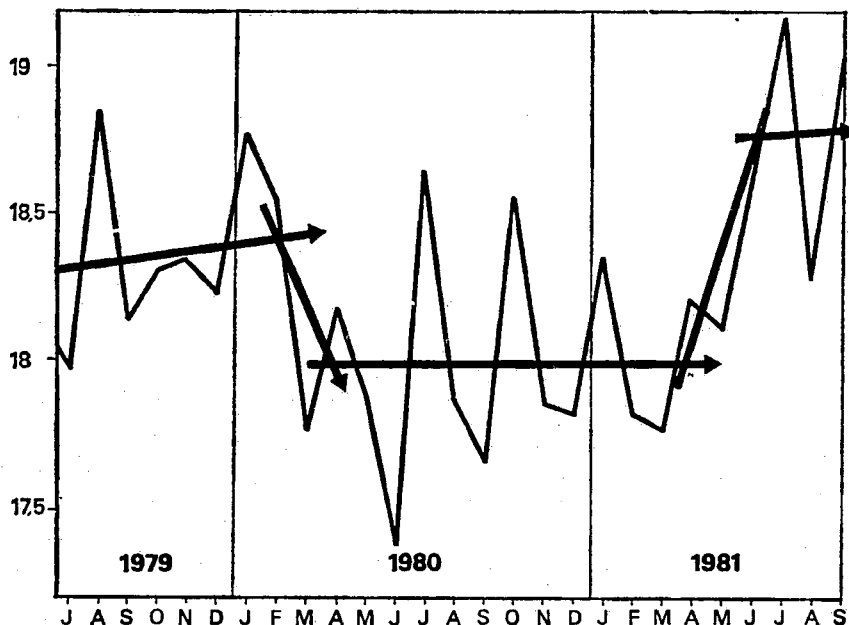
Indices mensuels de la production industrielle.



La chute de la production a été sensible pour les biens intermédiaires tout au long de 1980 et pour les biens de consommation surtout au deuxième semestre. Une reprise, encore timide, s'est fait sentir pour les biens intermédiaires dès le printemps et pour les biens de consommation au cours de l'été. Les différents indicateurs et les enquêtes auprès des industriels laissent prévoir une poursuite de la reprise jusqu'à la fin de l'année au moins.

On verra plus loin que l'investissement reste actuellement déprimé tandis que les exportations ont constitué un bon soutien de l'activité. Quant à la *consommation des ménages*, elle est en reprise depuis le mois de mai, comme le montre le graphique suivant qui concerne la consommation de produits industriels. Est-elle l'effet du redressement des bas salaires et de certaines prestations sociales pratiquées en juin dernier ou encore de certains achats de précaution liés à la crainte devant une aggravation possible de l'inflation ? La réponse à cette question est difficile.

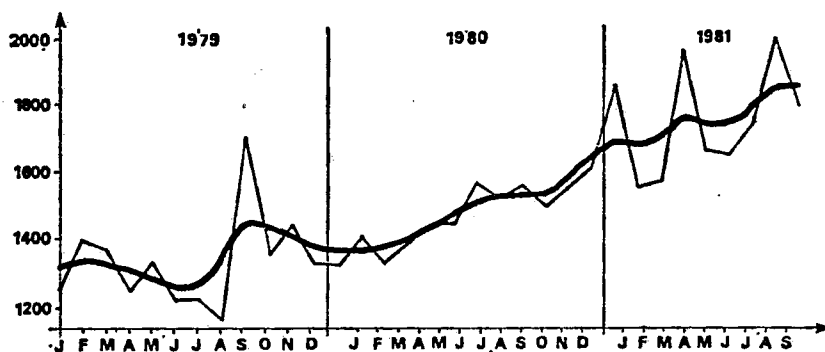
**Consommation des ménages en produits industriels.**  
(En francs constants de 1970.)



## 2. L'AGGRAVATION DU CHÔMAGE

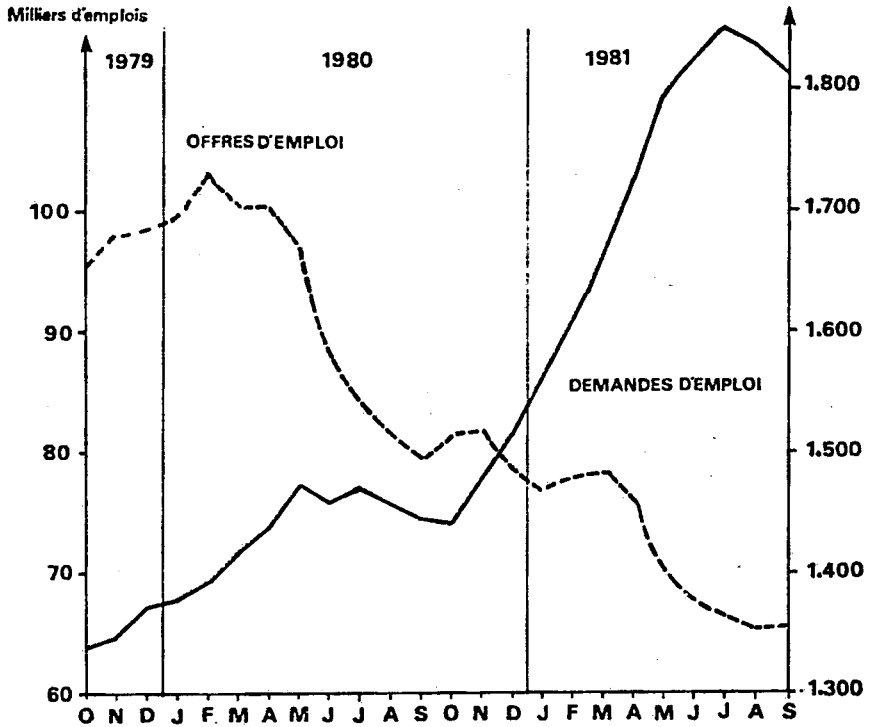
Cette évolution de l'activité s'est traduite par une multiplication des défaillances d'entreprises :

Statistiques mensuelles des défaillances d'entreprises.



Depuis dix-huit mois, celles-ci augmentent à un rythme annuel de 20 % à 25 %. Parmi les secteurs les plus touchés, on note les industries (celles produisant des biens de consommation surtout en 1980 et celles produisant des biens d'équipement et des biens intermédiaires, surtout en 1981) et les commerces (en particulier non alimentaires) ainsi que les services rendus aux entreprises.

Ainsi, la situation de l'emploi qui s'était stabilisée au milieu de 1980 s'est dégradée très fortement jusqu'en mai 1981, un peu plus lentement en juin et juillet. Elle s'est faiblement redressée en août et septembre, comme le montre le graphique ci-dessous :



Il est peu probable que cette légère reprise de l'activité économique permette de stabiliser durablement le sous-emploi qui vient d'atteindre le chiffre fatidique des deux millions de chômeurs. Il est à noter que le chômage a atteint ces derniers mois des catégories relativement épargnées jusqu'ici : pour les douze derniers mois, alors que le nombre total de demandeurs d'emploi s'est accru de 26 %, celui des ouvriers qualifiés l'a été de 43 %, celui des hommes de vingt-cinq ans à quarante-neuf ans de 38 %. La part des hommes dans les demandeurs d'emploi est ainsi passée de 45 % à 48 %. Pour une part, ces résultats sont le contrecoup des efforts faits en faveur des jeunes et dans une moindre mesure des femmes.

### 3. PRIX : DES HAUSSES TRÈS INÉGALES

Un des éléments inquiétants de la situation actuelle de l'économie est la persistance d'une forte inflation alors que le niveau de l'activité reste médiocre. Le tableau ci-dessous précise comment ont évolué les prix de différents groupes de produits :

Indices de prix à la consommation.  
Variations sur douze mois.  
(En pourcentage.)

	1979	1980	SEPTEMBRE 1980 et septembre 1981
Alimentation .....	9,6	9,8	15,1
Produits manufacturés .....	13,4	15,6	13,6
Services .....	11,5	14,1	13,6
Ensemble .....	11,8	13,6	13,9
Produits manufacturés privés .....	11,8	13,3	10,4
Services privés .....	12,7	15,7	16,4
Energie .....	20,6	24,2	24,4
Tarifs publics hors énergie .....	11,7	12	13
Ensemble moins tarifs publics .....	10,7	12,7	12,8

Trois postes retiennent l'attention :

- la forte hausse des prix alimentaires du détail (viande, œufs, corps gras, légumes et fruits) ;
- la très forte hausse des services du secteur privé ;
- la modération marquée des produits manufacturés du secteur privé.

Cette évolution contrastée s'explique par l'effet qu'a eu sur chacun de ces secteurs la *libération des prix*. Là où la concurrence est vive, elle n'a provoqué aucune augmentation.

En revanche, elle a entraîné un dérapage inquiétant dans les secteurs où elle joue peu ou pas du tout, tels les coiffeurs (+ 27,7 %), les cordonniers (+ 24,2 %), les hôtels (+ 19,1 %), les cafés (+ 18,8 %), les restaurants (+ 14,6 %) ou les garagistes (+ 15,9 %).

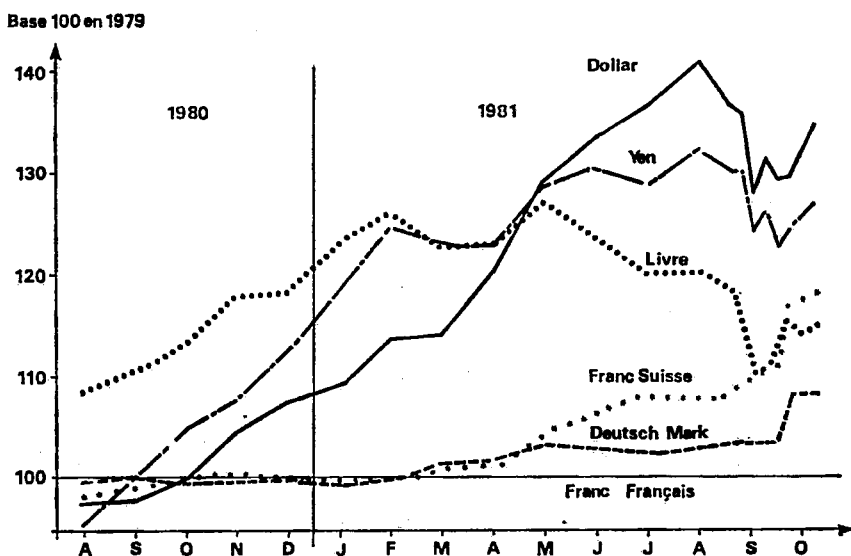
Au plan plus général, la récente hausse du dollar a entraîné un renchérissement certain du pétrole et des autres matières premières importées (à un rythme de l'ordre de 20 % par an). Par ailleurs, la croissance de la masse monétaire (+ 14,2 % de juillet 1980 à juillet 1981) a été un peu plus forte que celle du P. I. B. en valeur (+ 12,6 %).

#### 4. FLÉCHISSEMENT PUIS RÉSISTANCE DU FRANC

Le graphique ci-dessous concernant les fluctuations des principales monnaies par rapport au franc français depuis 1980 montre que :

— sa dégradation s'est amorcée voici plus d'un an ;

— elle a d'abord été forte à l'égard des monnaies américaine et japonaise, moindre face aux monnaies européennes mais, depuis mai - juin dernier, on observe le phénomène inverse.



Au sein du S. M. E., les tensions se sont accrues débouchant sur le réajustement du 4 octobre : le mark et le florin sont réévalués de 5,5 % tandis que le franc français et la lire sont dévalués de 3 %. Ce décrochage du franc par rapport au mark de 8,5 % est le résultat à la fois du différentiel d'inflation entre les deux pays et des difficultés propres au franc du fait de l'évolution politique et économique depuis le mois de mai. Ce réajustement, qui reste modéré par rapport aux fluctuations des autres monnaies, a été facilement accepté par les marchés puisque depuis lors le franc français est au plafond et le mark au plancher dans le S. M. E.



Cependant, cette situation finalement honorable du franc n'a pu être obtenue qu'en dépensant une part importante de nos réserves comme le montre le tableau ci-dessous.

FIN DE MOIS	OR	ECU + position F.E.C.O.M.	DEVICES + créances F.M.I.	TOTAL
(En milliards de francs.)				
1980.				
Décembre .....	227	79,1	53,5	359,6
1981.				
Janvier .....	227	85,3	55,2	367,5
Février .....	227	91,8	55	373,9
Mars .....	227	87,4	56,4	370,8
Avril .....	227	83,7	55,3	366
Mai .....	227	56,5	52,9	336,4
Juin .....	212,8	59,7	62,7	335,2
Juillet .....	212,8	56,2	63,8	332,8
Août .....	212,8	55,9	56,6	325,2
Septembre .....	212,8	56	46,9	315,6

Au total, de février à septembre les réserves officielles de change ont diminué de 58,3 milliards de francs, soit 15,6 % du total (et 40 % si l'on exclut l'or, difficilement mobilisable).

38 milliards de francs ont été dépensés de février à juin et 20 milliards de francs de juin à septembre. Selon les premières indications, il semble qu'une partie de ces réserves a pu être reconstituée dans les semaines qui ont suivi le réajustement du 4 octobre.

##### 5. COMMERCE EXTÉRIEUR : UN AVENIR INCERTAIN

La dégradation de notre commerce extérieur est aujourd'hui une idée courante. Elle mérite pourtant d'être nuancée. Certes, globalement nos échanges paraissent durablement déficitaires depuis le deuxième choc pétrolier et la revalorisation du dollar. De même, notre déficit structurel avec les pays développés s'accroît. Mais l'évolution enregistrée du moins jusqu'au mois de septembre dernier a manifesté une amélioration — lente et fragile — de la situation.

###### a) 1981 : menace de dégradation.

1980 avait vu l'aggravation du déficit (62 milliards de francs) nettement plus élevé qu'en 1979 (13,6 milliards de francs). Elle était due, comme le montre le tableau ci-après, au net fléchissement

(— 15 % en moyenne) des exportations des quatre grands secteurs : la mécanique, les métaux, la chimie et l'automobile qui représentent 60 % de notre force de vente française à l'étranger.

**Balance commerciale 1980 (par secteurs).**

SECTEURS	BALANCES COMMERCIALES	
	Export FOB — Import CAF	Evolution 1980/1979.
	(En millions de francs.)	
Automobile .....	+ 22 775	-- 2 472
Agro-alimentaire .....	+ 18 598	+ 9 975
Chimie .....	+ 8 803	— 2 649
Métaux .....	+ 6 411	— 1 064
Matériel électrique .....	+ 5 122	— 1 661
Aéronautique .....	+ 3 253	— 1 496
Construction navale .....	+ 1 880	— 1 770
Mécanique .....	848	— 5 758
Divers .....	— 6 259	— 1 078
Papier, édition .....	— 6 767	-- 1 301
Bois, ameublement .....	— 7 402	— 1 727
Textile, habillement .....	— 8 100	— 1 139
Produits d'extraction .....	— 136 955	— 49 518

Source : *Nouvel Economiste*.

**Situation inquiétante puisque deux secteurs assurent à eux seuls les deux tiers de nos excédents commerciaux : 41 milliards de francs pour l'agro-alimentaire et l'automobile réunis contre 68 milliards de francs pour l'ensemble des secteurs bénéficiaires.**

**Dramatique déficit avec les pays riches.**

*Le commerce extérieur de la France en 1980 par zones économiques.*

PRODUIT NATIONAL BRUT par habitant.	POPULATIONS (En millions.)	IMPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	EXPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	BALANCE commerciale.	
		1979	1980		1979	1980		1979	1980
					(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Plus de 7 000 dollars (vingt-trois pays [1]) .....	509,4	285 230	325 250	+ 22,6	207 600	223 982	+ 7,9	— 57 630	— 101 274
dont :									
République fédérale d'Allemagne .....	61,2	81 744	92 189	+ 12,8	71 721	75 378	+ 5,1	— 10 023	— 16 811
Belgique, Luxembourg .....	10,2	41 084	47 638	+ 16	40 862	43 945	+ 7,5	— 222	— 3 693
Etats-Unis .....	219,8	34 426	45 362	+ 31,8	20 382	20 798	+ 2	— 14 044	— 24 564
Pays-Bas .....	14	27 533	30 883	+ 12,2	22 285	22 906	+ 2,8	— 5 248	— 7 977
Arabie Saoudite .....	8,5	24 344	36 821	+ 51,3	4 669	6 169	+ 32,1	— 19 675	— 30 652
Suisse .....	6,3	10 501	12 809	+ 22	17 020	22 063	+ 29,6	+ 6 519	+ 9 254

(1) Pays dont le P.N.B. par habitant est supérieur à 7 000 dollars : Arabie Saoudite, Australie, Autriche, Bermudes, Brunel, Canada, Danemark, îles Féroé, Finlande, Groenland, Islande, Japon, Koweït, Libye, Norvège, Pays-Bas, Qatar, République fédérale d'Allemagne, Suède, Suisse, Emirats arabes unis, Etats-Unis, Belgique, Luxembourg.

**Excédents en baisse avec les moyennes puissances.**

PRODUIT NATIONAL BRUT par habitant.	POPULATIONS  (En millions.)	IMPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	EXPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	BALANCE commerciale.	
		1979	1980		1979	1980		1979	1980
		(En millions de francs.)				(En millions de francs.)			
Entre 3 000 et 6 999 dollars (vingt-cinq pays [1]) .....	530,7	110 168	136 825	+ 24,2	121 280	140 807	+ 16,1	+ 11 112	+ 3 982
dont :									
Italie .....	56,9	46 104	53 529	+ 16,1	47 619	58 788	+ 23,5	+ 1 515	+ 5 259
Grande-Bretagne .....	55,8	25 567	30 787	+ 20,4	32 023	32 794	+ 2,4	+ 6 456	+ 2 007
Espagne .....	37,4	13 397	16 472	+ 23	11 108	13 171	+ 18,6	- 2 289	- 3 301
U. R. S. S. ....	263,2	7 619	15 067	+ 97,8	8 532	10 418	+ 22,1	+ 913	- 4 649
Grèce .....	9,4	1 672	1 942	+ 16,2	4 093	4 973	+ 21,5	+ 2 421	+ 3 031
Pologne .....	35,3	2 345	2 468	+ 5,2	2 574	3 514	+ 36,5	+ 229	+ 1 048

(1) Pays dont le P.N.B. par habitant se situe entre 3 000 et 6 999 dollars : République démocratique allemande, Antilles néerlandaises, Bahrein, Bulgarie, Espagne, Gabon, Gibraltar, Grande-Bretagne, Grèce, Hong Kong, Hongrie, Irlande, Israël, Italie, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Polynésie française, Réunion, Singapour, Tchécoslovaquie, Trinité et Tobago, U. R. S. S., Iles Vierges.

**L'agressivité des nouveaux concurrents.**

PRODUIT NATIONAL BRUT par habitant.	POPULATIONS  (En millions.)	IMPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	EXPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	BALANCE commerciale.	
		1979	1980		1979	1980		1979	1980
		(En millions de francs.)				(En millions de francs.)			
Entre 700 et 2 999 dollars (quarante-deux pays [1]) .....	568,1	46 442	64 994	+ 39,9	49 637	57 555	+ 16	+ 3 195	- 7 439
dont :									
Irak .....	12,6	14 273	23 499	+ 64,6	3 381	4 567	+ 35,1	- 10 892	- 18 932
Algérie .....	18,2	4 729	7 265	+ 53,6	8 239	11 098	+ 34,7	+ 3 510	+ 3 833
Afrique du Sud .....	28,3	4 042	5 100	+ 26,2	2 249	4 076	+ 81,2	- 1 793	- 1 024
Côte-d'Ivoire .....	8,1	3 336	3 316	+ 0,6	4 723	4 803	+ 1,7	+ 1 387	+ 1 487
Brésil .....	122,9	3 511	5 040	+ 43,6	2 556	2 953	+ 15,5	- 955	- 2 087
Portugal .....	9,9	1 639	2 154	+ 29,8	2 765	3 296	+ 19,2	+ 1 105	+ 1 142

(1) Pays dont le P.N.B. par habitant se situe entre 700 et 2 999 dollars : Afrique du Sud, Albanie, Algérie, Antigua, Argentine, Bahamas, La Barbade, Belise, Brésil, Chili, Colombie, Costa-Rica, Chypre, République dominicaine, Equateur, Fidji, Guyane française, Guadeloupe, Guatemala, Irak, Côte-d'Ivoire, Jamaïque, Jordanie, Kiribati, Corée du Nord, Corée du Sud, Macao, Malaisie, Malte, Mauritanie, Mexique, Namibie, Nicaragua, Mascate, Oman, Iles du Pacifique, Panama, Paraguay, Portugal, Porto Rico, Roumanie, Saint Kittsnevis, Saint-Lucia, Seychelles, Surinam, Syrie, Tunisie, Turquie, Uruguay, Venezuela, Yougoslavie.

**La manne vient d'Afrique.**

PRODUIT NATIONAL BRUT par habitant.	POPULATIONS (En millions.)	IMPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	EXPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	BALANCE commerciale.	
		1979	1980		1979	1980		1979	1980
					(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Entre 300 et 699 dollars (trente-trois pays [1]) .....	505,6	12 244	14 420	+ 17,8	21 149	23 045	+ 9	+ 8 905	+ 8 625
dont :									
Maroc .....	19,3	2 828	3 269	+ 15,6	5 988	5 024	- 19,2	+ 3 160	+ 1 755
Egypte .....	40,9	275	533	+ 94,6	3 677	5 508	+ 49,8	+ 3 402	+ 4 975
Cameroun .....	8,2	1 324	1 682	+ 27	2 355	3 014	+ 28	+ 1 031	+ 1 332
Sénégal .....	5,3	1 035	791	- 30,8	1 655	1 753	+ 5,9	+ 620	+ 962
Niger .....	82,5	1 201	1 563	+ 30,1	839	906	+ 8	- 362	- 657
Indonésie .....	138,9	993	1 378	+ 38,8	761	1 014	+ 33,3	- 232	- 364

(1) Pays dont le P.N.B. par habitant se situe entre 300 et 699 dollars : Angola, Bolivie, Botswana, Cameroun, Congo, Djibouti, La Dominique, Egypte, Guinée équatoriale, Ghana, Grenade, Guyane, Honduras, Indonésie, Kenya, Lesotho, Libéria, Mongolie, Maroc, Niger, Papouasie, Nouvelle-Guinée, Pérou, Philippines, République du Yémen (Nord-Yémen), République populaire du Yémen (Sud-Yémen), Salvador, Sao Tome, Sénégal, Iles Salomon, Saint-Vincent, Soudan, Swaziland, Thaïlande, Togo, Tonga, Vanuatu, Zambie, Zimbabwe.

**3,7 p. 100 des exportations avec le quart monde.**

PRODUIT NATIONAL BRUT par habitant.	POPULATIONS (En millions.)	IMPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	EXPORTATIONS		POURCENTAGE de variation 1980/1979.	BALANCE commerciale.	
		1979	1980		1979	1980		1979	1980
					(En millions de francs.)			(En millions de francs.)	
Moins de 300 dollars (trente-quatre pays [1]) .....	2125,6	12 600	20 209	+ 60,4	11 996	17 192	+ 43,3	- 604	- 3 017
dont :									
Nigeria .....	82,5	6 157	12 726	+ 106,7	3 246	5 717	+ 76,1	- 2 911	- 7 009
Chine .....	965,3	1 388	1 976	+ 42,6	1 442	1 284	- 12,3	+ 54	- 692
Inde .....	658,3	1 472	1 490	+ 1,2	1 171	1 476	+ 26,1	- 301	- 34
Pakistan .....	78,5	264	399	+ 51,1	695	1 303	+ 87,4	+ 431	+ 904
Madagascar .....	8,5	373	416	+ 11,5	870	1 125	+ 29,3	+ 497	+ 709
Cuba .....	9,9	171	280	+ 63,7	191	1 132	+ 492,7	+ 20	+ 852

(1) Pays dont le P.N.B. par habitant est inférieur à 300 dollars : Afghanistan, Bangla Desh, Bénin, Bhoutan, Birmanie, Burundi, Cap Vert, République Centrafricaine, Chine, Comores, Cuba, Ethiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Inde, Madagascar, Malawi, Maldives, Mali, Mauritanie, Mozambique, Népal, Nigeria, Pakistan, Rwanda, Sierra Leone, Somalie, Sri Lanka, Tanzanie, Tchad, Ouganda, Haute-Volta, Ouest-Saïona, Zaïre.

Quant aux *neuf premiers mois de 1981*, dans l'ignorance où nous sommes des résultats du dernier trimestre, ils laissent l'observateur quelque peu perplexe, partagé qu'il est entre l'impression assez bonne que lui donnent les résultats de janvier à août et les craintes que suscitent ceux des mois de septembre et d'octobre.

*b) En effet, nos échanges se sont assez bien comportés pendant les huit premiers mois de l'année 1981 :*

Le graphique et les indicateurs chiffrés ci-dessous permettent de suivre, comparativement aux chiffres de 1980, l'évolution de notre commerce depuis le début de 1981.

Plusieurs constatations peuvent être faites :

— en premier lieu, *un redressement* à la fois dans le rythme de croissance de nos échanges et dans le solde qu'ils dégagent s'est opéré à partir du quatrième trimestre de 1980 et s'est maintenu sans interruption depuis lors.

**Evolution trimestrielle (chiffres F. O. B. - F. O. B. et C. V. S.)**  
(Moyennes mensuelles.)

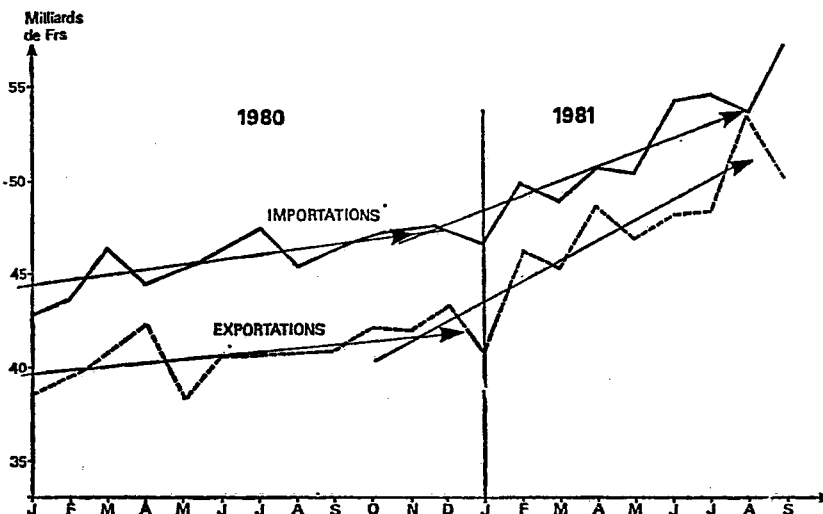
	1979		1980				1981	
	Troisième trimestre.	Quatrième trimestre.	Premier trimestre.	Deuxième trimestre.	Troisième trimestre.	Quatrième trimestre.	Premier trimestre.	Deuxième trimestre.
	(En milliards de francs.)							
Importations .....	38,9	39,7	44,4	45,5	46,3	47,2	48,4	51,6
Exportations .....	37	38	39,5	40,5	40,9	42,5	44	47,8
Solde .....	— 1,9	— 1,7	— 4,9	— 5	— 5,4	— 4,7	— 4,4	— 3,8
Taux de couverture (en pourcentage) .....	95	95,6	88,9	88,9	88,4	90,1	90,9	92,6

On notera, par ailleurs, **l'excellente tenue des productions agricoles, le redressement des biens d'équipement, mais aussi la dégradation continue des échanges en matière de biens ménagers :**

**Balance avec et hors énergie (C. A. F. - F. O. B.)**  
(Milliards de francs.)

	1979	1980	TAUX de couverture.	PREMIER semestre 1981.	TAUX de couverture.
			(En pourcentage.)		(En pourcentage.)
Solde des échanges de produits énergétiques .....	— 83,81	— 132,90	12,4	— 77,2	13,2
Solde des échanges hors énergie.	+ 41,36	— 31,82	107,6	— 27,7	114,9
Dont :					
Produits agro-alimentaires ...	+ 3,25	+ 11,68	117	+ 11	129,7
Produits industriels et d'équipement .....	+ 13,84	+ 2,10	101	+ 19,4	131,5
Automobiles et transports....	+ 30,33	+ 28	183	+ 13,1	168,8
Biens ménagers.....	— 8,63	— 12,16	85	— 4,7	61,3

**Evolution des importations et des exportations en 1980 et 1981.**



Cette amélioration est liée à une reprise de nos exportations, plus rapides que celles de nos importations. Ainsi d'août 1980 à août 1981, les premières ont crû de 30,14 % et les secondes de 17,9 %.

L'amplitude de notre déficit s'est réduite : d'un taux de couverture moyen de 88,8 % en 1980, nous sommes passés à un taux de 92,6 % en février, 93,4 % en mai et même 99,7 % en août (chiffres corrigés des variations saisonnières).

*c) La rupture de septembre.*

Les résultats honorables des huit premiers mois de l'année seront-ils sans lendemain ? Sans pouvoir répondre avec certitude à cette question, on peut néanmoins nourrir quelques craintes sur la tendance des derniers mois de 1981 et du début de 1982.

En effet, après correction des variations saisonnières, nos importations ont crû en septembre de 7,6 % par rapport à août et, surtout, nos exportations ont diminué de 6,3 %, ramenant notre taux de couverture à 86,8 %. En octobre, les résultats ont été moins mauvais : — 3,3 % pour les importations, — 1,4 % pour les exportations. Mais le recul de nos ventes ne s'en est pas moins poursuivi.

Certes, les résultats de deux mois ne peuvent suffire à déterminer un changement de tendance. Ils peuvent néanmoins l'annoncer. En outre, la brutalité de l'évolution est troublante, d'autant que la chute de nos exportations semble coïncider avec le redémarrage de la consommation intérieure. Il se peut également que ce repli soit dû pour partie à une dégradation de notre compétitivité extérieure, comme l'exemple de l'automobile peut le laisser supposer.

d) Une répartition géographique inchangée.

d) 1. L'analyse de nos échanges par secteurs montre que le poids des importations d'énergie pèse chaque jour plus lourdement sur l'équilibre de notre commerce extérieur (cf. tableau ci-dessous).

Balance avec et hors énergie (C.A.P.-F.O.B.).

	1979	1980	PREMIER semestre 1981.	TAUX de couver- ture 1980.	TAUX de couver- ture. premier semestre 1981.
	(En milliers de francs.)			(En pourcentage.)	
Solde des échanges d'énergie....	— 83,81	— 132,90	— 77,10	12	13
Solde des échanges hors énergies.	+ 41,36	+ 31,82	+ 27,7	107,6	114,9
Dont :					
Produits agro-alimentaires ..	+ 3,25	+ 11,68	+ 12,06	117	132,1
Biens d'équipement profes- sionnel .....	+ 18,47	+ 10,31	+ 6,64	112	113
Minerais et métaux.....	— 6,47	— 7,44	— 0,33	89,7	99,1
Chimie et divers.....	+ 1,84	— 0,77	+ 0,28	99	100,7
Automobile et transport....	+ 30,33	+ 28	+ 14,10	183	171,1
Biens d'équipement ménager.	— 4,61	— 5,56	— 3,04	50	48,4
Biens de consommation.....	— 4,02	— 6,60	— 1,39	91	96,3

On constate ainsi, pour les six premiers mois de l'année :

— une aggravation de notre déficit énergétique, malgré une diminution des quantités de pétrole importées (— 12,4 % en 1980, — 18,7 % au premier semestre 1981), due principalement à la revalorisation du dollar ;

— une progression très remarquable des exportations agro-alimentaires ;

— l'amélioration de nos échanges industriels, sauf dans l'automobile.

**d) 2. Au plan géographique, notre déficit traditionnel avec la plupart des pays industrialisés ne se résorbe pas, il aurait même tendance à s'aggraver. En revanche, notre commerce avec les pays socialistes est en amélioration. De même, avec les pays du Tiers Monde, notre excédent continue de progresser.**

**Solde des échanges (C. A. F. - F. O. B.).**

	1979	1980	PREMIER semestre 1981.	TAUX de couverture.
	(En milliards de francs.)			(En pourcentage.)
C. E. E.....	— 8,66	— 22,49	— 10,21	92,8
Dont :				
Grande-Bretagne .....	+ 6,43	+ 1,97	+ 2,22	113,3
République fédérale d'Allemagne .....	— 11,14	— 16,81	— 9,39	81,1
Italie .....	+ 1,55	+ 5,22	+ 4,68	116,6
Amérique du Nord.....	— 14,37	— 26,10	— 14,29	51,1
Europe occidentale .....	+ 7,53	+ 7,26	+ 2,64	108,7
Japon .....	— 4,80	— 7,06	— 4,65	35,9
Pays de l'Est .....	+ 3,33	— 3,14	+ 0,44	103,6
Moyen-Orient (O. P. E. P.) .....	— 39,54	— 60,83	— 33,64	25,7
Pays en voie de développement et zone franc (1) .....	+ 19,63	+ 16,46	+ 14,43	133,8

(1) Il convient de rappeler ici que la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) qui couvre 30 % des exportations françaises (mais 70 % vers les pays en voie de développement) a enregistré un déficit de 1,5 milliard de francs en 1979 et de 1 milliard de francs en 1980 dus aux « sinistres » que représente, par ordre d'importance, l'Iran, la Turquie, le Zaïre et la Colombie. 3,8 milliards de francs ont été versés au titre d'indemnisation soit, reportés à une masse de paiements de 125 milliards, un taux de sinistre de 3 %.

Devant la persistance et la gravité de notre déficit avec les pays industriels, il a paru nécessaire de pousser un peu plus loin l'analyse. A cet effet, le tableau ci-après résume les échanges réalisés avec deux de nos principaux partenaires, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, au cours du deuxième trimestre de 1981. Etant donné la brièveté de la période considérée, il ne saurait être question d'ériger en règle générale les observations que l'on peut tirer de cette comparaison. Elles n'en constituent pas moins un élément d'un dossier épineux et capital.



**Echanges franco-allemands et franco-américains (C. A. F.-F. O. B)**

(Deuxième trimestre.)

	FRANCE - R. F. A.			FRANCE - U. S. A.		
	Import.	Export.	Solde.	Import.	Export.	Solde.
	(En millions de francs.)					
Agriculture et I. A. A. ....	1 371	3 275	+ 1 904	1 456	814	- 642
Dont :						
Céréales .....	»	»	+ 569	»	»	- 361
Fruits .....	»	»	+ 436	»	»	- 136
Vins .....	»	»	+ 275	»	»	- 204
Viandes .....	»	»	- 56	»	»	- 271
Energie .....	860	83	- 777	1 146	7	- 1 139
Minerais .....	40	85	+ 45	148	7	- 141
Métaux .....	3 383	2 549	- 834	860	1 175	+ 915
Dont :						
Sidérurgie .....	»	»	- 258	»	»	+ 823
Chimie et divers.....	5 063	4 190	- 873	1 804	1 055	- 749
Dont :						
Chimie organique .....	»	»	- 177	»	»	- 482
Caoutchouc et plastiques.....	»	»	- 193	»	»	+ 98
Biens d'équipement professionnel...	6 738	3 613	- 3 125	6 990	1 990	- 5 000
Dont :						
Equipement industriel .....	»	»	- 1 192	»	»	- 416
Electronique .....	»	»	- 169	»	»	- 2 451
Aéronautique .....	»	»	- 11	»	»	- 1 517
Biens d'équipement ménagers .....	610	274	- 336	150	26	- 124
Automobile .....	1 807	1 139	- 668	16	447	+ 431
Transports .....	1 925	1 142	- 783	234	465	+ 231
Dont :						
Véhicules utilitaires.....	»	»	- 535	»	»	+ 55
Biens de consommation.....	2 510	2 884	+ 374	1 117	847	- 270
Dont :						
Produits pharmaceutiques .....	»	»	+ 150	»	»	- 40
Habillement .....	»	»	+ 139	»	»	+ 63
Presse, édition.....	»	»	- 92	»	»	- 42
Divers .....	110	174	+ 64	11	4	- 7
<b>Total .....</b>	<b>25 029</b>	<b>20 190</b>	<b>- 4 839</b>	<b>13 933</b>	<b>7 439</b>	<b>- 6 494</b>

Qu'observe-t-on ?

— **Le secteur des biens d'équipement professionnels pèse d'un poids décisif**, tant en volume qu'en solde sur nos échanges avec ces pays. Ils représentent 27 % des importations venant d'Allemagne, 50,2 % des importations venant des Etats-Unis. Si l'on y ajoute les produits chimiques et métallurgiques, on obtient un « noyau dur » industriel dont l'importance est considérable (entre la moitié et les deux tiers des importations françaises).

Or, *c'est là*, aussi bien avec l'Allemagne qu'avec les Etats-Unis, *que nous enregistrons les déficits les plus graves* : 3,12 milliards de francs sur un déficit global de 4,84 milliards de francs avec l'Allemagne ; 5 milliards de francs sur un déficit global de 6,49 milliards de francs avec les Etats-Unis. Les industries sur lesquelles la France perd ainsi des devises ne sont d'ailleurs pas les mêmes dans chaque cas : c'est l'équipement industriel en ce qui concerne l'Allemagne, ce sont l'aéronautique et l'informatique en ce qui concerne les U. S. A.

— **L'agriculture et les industries agro-alimentaires sont largement bénéficiaires avec l'Allemagne** mais très déficitaires avec les Etats-Unis. La raison en est sans doute le régime de prix agricoles propre à la C. E. E., qui facilite l'écoulement de la production française chez nos partenaires européens.

— **L'automobile et les véhicules utilitaires sont déficitaires avec l'Allemagne** : — 1,20 milliard de francs, soit 25 % du déficit global. Ce phénomène est nouveau s'agissant d'un secteur où la France est traditionnellement exportatrice nette. En revanche, dans les échanges franco-américains, l'automobile est l'un des rares secteurs bénéficiaires. La différence de situation tient au volume des importations radicalement différent selon les pays : on constate, en effet, que les importations de voitures allemandes sont plus de 100 fois supérieures aux importations américaines. Le problème se pose donc avec l'Allemagne en termes de pénétration du marché intérieur alors qu'il est lié au dynamisme de nos exportations en ce qui concerne les Etats-Unis.

— **Enfin, le secteur des biens de consommation**, dans lequel on se serait attendu que les exportations françaises se comportent bien, compte tenu d'une longue tradition de ventes d'articles réputés (parfumerie, habillement, chaussures, etc.), réserve des surprises : il est sensiblement déficitaire avec les Etats-Unis et s'il est bénéficiaire avec l'Allemagne, c'est en raison de l'excédent dégagé par nos exportations de produits pharmaceutiques.

On pourrait ainsi multiplier les exemples et les analyses. Toutes montreraient qu'il n'y a pas un problème des échanges France—pays industrialisés mais une multitude de situations sectorielles et géographiques qui appellent autant de remèdes particuliers. C'est bien cette absence de solution globale qui crée la difficulté et interdit tout espoir de redressement massif et rapide.

## 6. LA CHUTE DE LA COMPÉTITIVITÉ

La dégradation de la compétitivité des principales sociétés industrielles manifeste en 1980, difficilement contenue au cours de cette année, s'explique de plusieurs façons :

— l'écart d'inflation entre la France et la moyenne de ses partenaires, constamment défavorable depuis 1973, s'est encore accentué au cours des deux dernières années ;

— la parité du franc après bien des fluctuations s'était à peu près stabilisée de 1977 à mi-1980. Depuis, la situation du franc s'est dégradée, d'où un renchérissement des importations. La récente dévaluation du franc au sein du S. M. E. n'a fait qu'accroître ce phénomène qui compense l'écart d'inflation ;

— tout au long de 1978 et de 1979 les exportateurs ont réduit leurs marges à l'exportation ce qui a permis de maintenir la compétitivité des prix. Il n'en est plus de même depuis le début de 1980. D'ailleurs lorsque les entreprises réduisent trop leurs marges à l'exportation, elles sont amenées à se rattraper sur le marché intérieur ce qui diminue d'autant leur capacité à résister à la pénétration étrangère. L'accroissement de cette dernière s'explique sans doute ainsi.

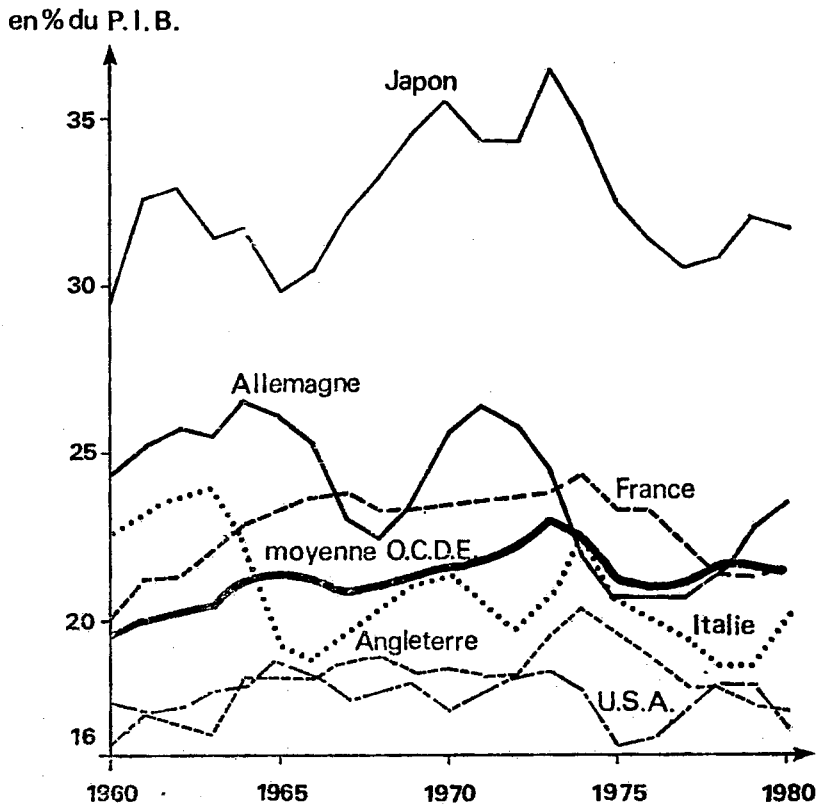
Mais la compétitivité des produits français reste avant tout dépendante de la productivité des entreprises. Or le gain de productivité qui était en moyenne annuelle de 3,8 % du P. I. B. entre 1959 et 1973 n'a plus été que de 1,6 % entre 1973 et 1980. Cette dernière année a été particulièrement mauvaise : le surplus de productivité de 1980 par rapport à 1979 a été seulement de 0,1 % du P. I. B.

Cette évolution est liée à plusieurs facteurs. C'est ainsi que lorsque la production progresse lentement, l'accroissement de la productivité est généralement moindre. Mais d'autres éléments jouent : durée et organisation du travail, économies d'énergie et de matières premières... Cependant à long terme l'élément fondamental est le volume et la qualité des équipements, c'est-à-dire de l'investissement productif.

a) *Le retard français.*

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de 1960 à 1980 du taux d'investissement (rapport de la F. B. C. F. totale au P. I. B.) des principaux pays de l'O. C. D. E. :

(En pourcentage du P. I. B.)

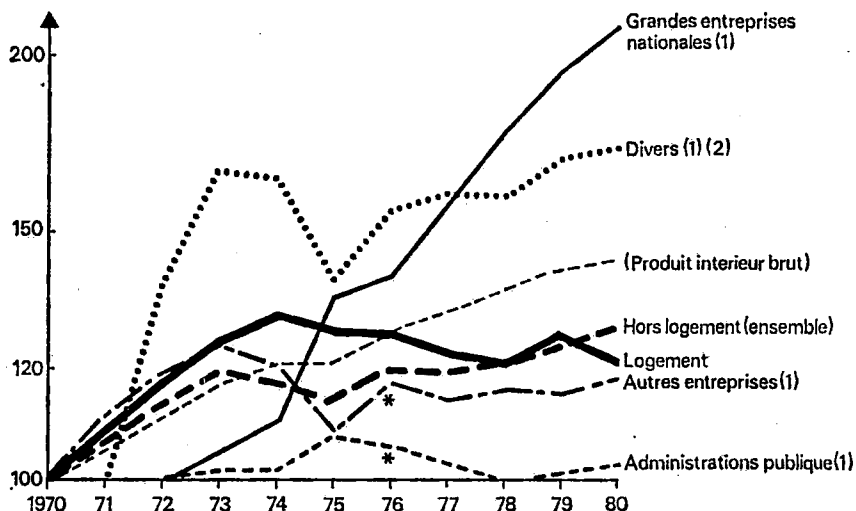


Ainsi de 1960 à 1974 la France a maintenu un taux élevé d'investissement nettement supérieur à la moyenne des pays de l'O. C. D. E. En 1975-1976, le fléchissement du taux d'investissement a été moindre en France que dans la plupart des autres pays. En revanche, il s'est poursuivi les années ultérieures alors que les autres pays connaissaient une reprise sensible. Finalement de 1978 à 1980, le taux d'investissement français se trouve inférieur à la moyenne O. C. D. E. (avec un très léger redressement en 1980).

b) *La faiblesse de l'investissement privé.*

Cette faiblesse du taux d'investissement français affecte plus ou moins les différents agents économiques. C'est ce que montre le graphique ci-dessous.

Evolution en volume de l'investissement.



(En 1976, sous-estimation pour les administrations publiques et surestimation pour les autres entreprises du fait du transfert de l'un à l'autre de la C. O. G. E. M. A. filiale industrielle du C. E. A.).

L'investissement en *logement* (réalisé par les ménages ou par les entreprises) qui progressait rapidement jusqu'en 1974 est en légère diminution depuis lors.

L'investissement des *administrations publiques* (Etat, collectivités locales et sécurité sociale) est pratiquement stagnant de 1970 à 1980 avec seulement une pointe en 1975-1976 (plan de relance).

L'investissement des *banques et assurances* très fortement croissant en 1972-1973 (notamment du fait de la multiplication des guichets) est stagnant depuis.

Pour les *entreprises industrielles*, le contraste est flagrant entre les grandes entreprises nationales (Charbonnages, E. D. F., G. D. F., S. N. C. F., R. A. T. P., Air France, Air Inter, P. T. T.) et les autres entreprises (entreprises privées et entreprises publiques du secteur concurrentiel). Les grandes entreprises nationales dont l'investissement progressait peu jusqu'en 1974, ont constitué,

(1) Hors logements.

(2) Institutions de crédit, organismes d'assurances et administrations privées.

depuis, le moteur principal de l'investissement : en volume, il a été presque multiplié par 2 entre 1974 et 1980. Encore les principaux progrès ont-ils été réalisés par E. D. F. (programme électro-nucléaire) et par les P. T. T. (équipement téléphonique).

Or, faut-il le rappeler, ces entreprises nationales sont, pour des raisons diverses, soit déficitaires, soit non exposées à la concurrence internationale. Leur financement sur fonds d'Etat a sans aucun doute aidé à leur modernisation. Mais il ne pouvait pas directement contribuer à la compétitivité de nos produits sur les marchés étrangers.

Par contre, pour les autres entreprises, la situation est particulièrement inquiétante : de 1976 à 1980, le volume de l'investissement a stagné à un niveau inférieur de 6 % à celui de 1973 qui était, il est vrai, particulièrement important. La progression de 2,4 % observée en 1980 constitue un redressement bien modeste.

Les différents secteurs productifs sont plus ou moins touchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Taux d'investissements productifs des secteurs.

	MOYENNES ANNUELLES			1980
	1963-1969	1969-1974	1974-1980	
Agriculture .....	14,7	16,5	16,7	16,7
Biens intermédiaires .....	20,9	21,6	15,9	15,2
Biens d'équipement .....	14,1	15,2	15	13,5
Industrie :				
Biens de consommation.....	12,7	12,7	9,6	9,6
Services marchands .....	8,3	11,3	10,5	10,6
Commerces .....	10,9	11,8	9,9	9,4
Total hors grandes entreprises nationales .....	9,7	11	9,4	9,1

Les secteurs les plus touchés sont les secteurs industriels et en particulier ceux produisant des biens intermédiaires et des biens de consommation, tandis que l'agriculture et, dans une moindre mesure, les services sont épargnés.

Il en résulte, pour l'ensemble des industries, un vieillissement important du parc des matériels. L'âge moyen des équipements, qui était constamment inférieur à six ans entre 1963 et 1974, approche actuellement six ans et demi (et même sept ans pour les industries produisant des biens de consommation). C'est là, sans aucun doute, la cause principale des moindres progrès de productivité observés ces dernières années.

*c) Les limites de l'investissement public.*

Le progrès des investissements des grandes entreprises nationales devrait se ralentir :

— le programme électro-nucléaire entre en régime de croisière ;

— l'effort d'équipement téléphonique atteint son but, le relais n'étant que partiellement pris par des produits nouveaux (télématique) ;

— les autres entreprises nationales, notamment dans le secteur des transports, verront leurs investissements progresser, mais sans compenser et de loin la stagnation ou la baisse chez les P. T. T. ou E. D. F.

Quant aux équipements publics d'Etat, leur moindre progression de 1970 à 1980 par rapport à la décennie précédente s'explique par le fait que certains besoins publics ont été largement satisfaits (équipements sportifs dans beaucoup de communes, hôpitaux, infrastructures autoroutières) ou réduits du fait de l'évolution démographique (constructions scolaires). Certes, certains besoins subsistent (prisons, ports, voies navigables, etc.) ou se développent (équipements sociaux et culturels). Mais l'on ne peut guère s'attendre à un développement très important de l'investissement dans cette direction.

**Ainsi quatre facteurs conduisent à donner aujourd'hui une priorité absolue à l'investissement productif privé :**

— *le retard accumulé depuis 1976* pèse d'ores et déjà sur la compétitivité de nos produits à l'étranger et menace l'équilibre de notre balance commerciale ;

— *le recours à l'investissement public sera nécessairement limité* : les besoins, on l'a vu, sont moindres et son efficacité commerciale faible ou inexistante ;

— *le marché intérieur au niveau de la consommation des ménages approche lui aussi, pour certains produits tel l'électroménager de la saturation*. De fait, il s'oriente de plus en plus vers les services ou la santé, domaines dont la contribution à la balance commerciale du pays est faible ou nulle. De même, toute reprise de la consommation intérieure, telle qu'on peut l'augurer du fléchissement marqué du taux d'épargne des ménages depuis 1978 risque, en l'état actuel des choses, de se traduire par sa dégradation (1).

---

(1) Rappelons que les taux de pénétration pour certains produits de consommation courante sont les suivants : ameublement 27 %, habillement 28 %, automobile 25 %, électronique grand public 61 %, électro-ménager 51 %.

— tout accroissement abusif des dépenses de fonctionnement au niveau de l'Etat constituerait un obstacle supplémentaire sur la voie du soutien apporté aux secteurs producteurs de biens marchands.

### 7. UN REMÈDE « A LA JAPONAISE »

Reste l'argument, fréquemment évoqué, au terme duquel la maîtrise du marché intérieur constitue la base de toute croissance saine du commerce extérieur. Un bref regard sur la situation du Japon, champion incontesté de l'expansion, permet d'en saisir les limites. Il présente quatre caractéristiques fondamentales, qui expliquent les performances de son économie et l'aisance avec laquelle il a surmonté les deux chocs pétroliers.

a) *Le poids du secteur public est resté léger.*

Nombre d'employés du secteur public pour 1 000 habitants (1976).

	JAPON	ETATS-UNIS	FRANCE	R. F. A.	ROYAUME-UNI
Nombre total .....	45	80	66	84	100
dont :					
Militaires .....	5	10	6	9	6
Fonctionnaires locaux..	27	58	20	56	50

b) *Celui de l'impôt est faible.*

PAYS	RECETTES totales.	PRINCIPALES RUBRIQUES				
		Impôt sur le revenu des personnes physiques et bénéfices des entreprises.	Impôt sur le patri- moine.	Impôts sur les biens et services.	Sécurité sociale.	Autres.
Japon .....	24,06	9,71	2,06	4,15	7,09	1,05
Etats-Unis .....	30,19	13,86	3,65	5,12	7,56	>
France .....	(1) 39,67	7,09	1,32	12,40	17,58	1,28
République fédérale d'Allemagne .....	37,82	13,49	1,11	9,85	13,08	0,28
Royaume-Uni .....	34,45	13,91	4,13	9,14	7,19	0,07

(1) Y compris impôts sur les salaires.



c) *Les niveaux du revenu disponible (après impôts et cotisations sociales) et de l'épargne sont élevés.*

1° Revenu disponible après impôts et cotisations sociales.  
Salaire brut 1978.

	REVENU de l'ouvrier moyen.
	(En pourcentage.)
<i>Célibataire.</i>	
Japon .....	85
Etats-Unis .....	75
France .....	81
République fédérale d'Allemagne.....	67
Royaume-Uni .....	69
<i>Ménage avec deux enfants, femme non salariée.</i>	
Japon .....	90
Etats-Unis .....	82
France .....	98
République fédérale d'Allemagne.....	79
Royaume-Uni .....	81

2° Taux d'épargne des particuliers par rapport à leur revenu disponible.

	MOYENNE annuelle 1973-1978.	1978
	(En pourcentage.)	
Japon .....	21,7	20,1
Etats-Unis .....	6,4	4,9
France .....	14,2	14,9
République fédérale d'Allemagne.....	14,1	13,9
Royaume-Uni .....	9,5	10,7

d) *Le lien entre consommation intérieure et niveau de l'exportation n'est pas absolu.*

Biens d'équipement des ménages (1980).

	REFRIGÉ- RATEURS	MACHINES à laver.	TELEVISEURS	AUTO- MOBILES
			(En pourcentage.)	
Japon .....	106	97,8	124,7 (couleur)	17
Etats-Unis .....	99,7	75,2	99,9 (noir et blanc) 85,2 (couleur)	53
France .....	93,6	76,9	68,3 (noir et blanc) 28,1 (couleur)	32
République fédérale d'Allemagne .. ....	93	88	57 (noir et blanc) 55 (couleur)	33
Royaume-Uni .....	72,6	72,9	51 (noir et blanc) 57 (couleur)	26

Ainsi le dynamisme japonais de l'industrie de l'automobile (sans parler de la moto) s'est déployé malgré une consommation intérieure faible (1).

\*  
\*\*

*Modération des prélèvements obligatoires, priorité à l'épargne et à l'investissement productif, liée à une certaine sobriété de la consommation intérieure, constituent les clés du succès économique japonais. Son exemple, sans être rigoureusement transposable, pourrait inspirer aujourd'hui les autres pays industriels et, particulièrement, la France.*

(1) La même remarque vaudrait d'ailleurs pour l'industrie française de l'armement.

**8. UN HANDICAP FRANÇAIS : LA CROISSANCE  
ET LA MAUVAISE RÉPARTITION DES DÉPENSES SOCIALES**

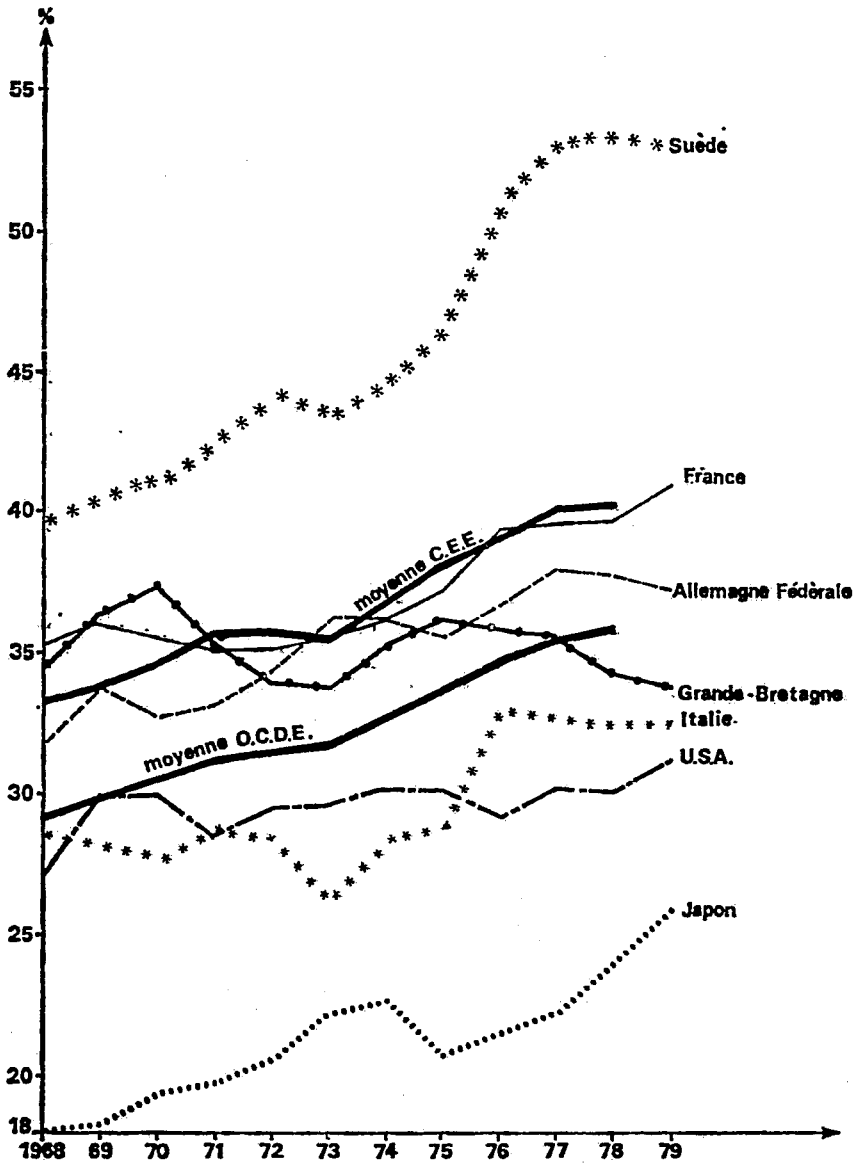
Or, force est de constater que celle-ci, particulièrement en matière de transferts sociaux, suit la voie exactement inverse. Le tableau ci-dessous montre non seulement que l'ensemble des prélèvements obligatoires a augmenté de près de 3 points depuis 1970, mais que la **progression des cotisations sociales a été trois fois plus rapide que celle de l'impôt** (en pourcentage du P. I. B.) :

<b>PRELEVEMENTS obligatoires.</b>	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<b>Impôts .....</b>	22,7	21,9	22,1	22,3	22,3	22,1	23,5	22,8	22,8	23,5	24,2
<b>Cotisations sociales effec- tives .....</b>	12,9	13,1	13,2	13,4	14	15,3	15,9	16,6	16,7	17,5	18,3
<b>Total .....</b>	35,6	35	35,3	35,7	36,3	37,4	39,4	39,4	39,5	41	42,5

Source : Rapports sur les comptes de la Nation.

De plus, alors que la plupart des pays européens sont parvenus à corriger cette dérive, comme on le voit ci-dessous, la tendance chez nous s'accroît. **Le chiffre atteindra 43,3 % du P. I. B. cette année et sera, selon toute probabilité, dépassé l'an prochain.**

Evolution du montant des prélèvements obligatoires en % du P.I.B.  
Pays industrialisés.



Entre 1960 et 1980, la part des revenus sociaux dans le revenu disponible des ménages est passée de 20,1 % à 33,7 %.

Par ailleurs, un glissement — commun à l'ensemble des pays industriels — s'opère au profit des transferts sociaux et aux dépens de la production des biens collectifs. Ceci est dû à l'augmentation très sensible des prestations sociales versées aux ménages qui représentent, depuis 1981, plus de la moitié du total des dépenses publiques.

Cette évolution est liée à trois facteurs :

— la croissance des prestations vieillesse liée au vieillissement de la population (l'effectif des retraités est passé de 2,1 millions en 1960 à 4,1 millions en 1979 alors que le nombre des cotisants n'augmentait que de 1,5 %) ;

— l'explosion de l'indemnisation du chômage ;

— l'augmentation du coût de la santé (les dépenses d'hospitalisation, soit le tiers des dépenses de santé en 1960, représentent aujourd'hui 50 % et progressent au rythme annuel de 10 %).

Mais outre la tendance à l'alourdissement des dépenses sociales, le fait le plus inquiétant est leur répartition qui, en France, frappe bien davantage les entreprises qu'ailleurs comme le montre le tableau suivant. Et cette disparité dont la nocivité n'est pas douteuse pour la compétitivité de l'appareil industriel, s'est encore aggravée entre 1975 et 1979.

Financement des dépenses sociales dans la C. E. E.

	MOYENNE	BELGIQUE	DANEMARK	IRLANDE	LUXEMBOURG	ROYAUME-UNI	REPUBLIQUE fédérale d'Allemagne.	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS
<b>1975</b>										
Entreprises ....	35,8	37,2	5,9	14,5	27,8	26,6	33,2	46,5	47,6	29,8
Ménages .....	20,8	21,4	2,7	13,3	24,1	6,7	23,8	19,8	14,2	34,3
Administrations.	40	37,8	88,4	70,2	40,7	56,7	40,7	33,7	33,2	27,1
Autres .....	3,4	3,6	3	2	7,4	»	2,3	»	5	8,8
<b>1980</b>										
Entreprises ....	38,5	43,4	6,1	16,1	26	26,5	34,6	48,7	55	28,6
Ménages .....	21,6	26,9	2,4	11,9	23,2	16	26,3	20,8	11,7	33,3
Administrations.	36,7	27,7	87,1	71,5	43,4	57,5	37,7	30,5	26,6	28,5
Autres .....	3,2	2	4,4	0,5	7,4	»	1,4	»	4,4	9,6

Source : travaux du Commissariat général au Plan.

Qu'en sera-t-il demain ? Comment seront financés les déficits attendus et de l'assurance chômage (15 milliards) et de la sécurité sociale (30 milliards) ? En vérité, *il n'y a pas de réponse satisfaisante à cette question*. Sauf à retrouver une croissance exceptionnelle, tout à fait improbable, *la collectivité nationale n'est plus en état de supporter les poids croissants et conjugués de l'indemnisation du chômage et de la santé*. Quant aux entreprises, dont le revenu brut disponible a baissé de 20 % entre 1973 et 1981, elles sont à nouveau directement concernées par l'augmentation des allocations familiales et de l'allocation logement et par le coût de l'éventuelle retraite à soixante ans.

Si cette formidable ponction n'est pas allégée ou, pour commencer, mieux répartie, les chances d'une reprise de l'investissement productif seront définitivement compromises.

## LE MAUVAIS CAP

La France, face à la crise de l'économie mondiale, souffre d'un handicap grave. Ses chances paraissent faibles de retrouver un rythme d'activité soutenu sans compromettre l'équilibre de son commerce extérieur et relancer la hausse de ses prix.

**En effet, depuis 1974 le contraste n'a cessé de s'accroître entre la progression régulière du rythme de consommation individuelle et sociale des Français et le plafonnement puis le déclin de l'investissement des entreprises. Ce sont ces dernières qui ont supporté, presque à elles seules, le poids des charges nouvelles engendrées par la hausse du prix du pétrole et l'alourdissement des charges sociales.**

D'où la chute de compétitivité de ses entreprises exportatrices et la vulnérabilité de son marché intérieur à la concurrence internationale. La priorité donnée à l'investissement public a pu un temps masquer cette dégradation. Ce temps est révolu. De même, toute relance de la consommation ne peut que raviner l'inflation aussi longtemps que l'entreprise privée ne sera pas en état d'y répondre.

**Il ne semble pas que la politique économique engagée en juin dernier réponde à ce défi capital.** La volonté sincère de favoriser l'investissement productif se voit contredite par l'aggravation de certaines charges indues et la création de taxes vexatoires. La mainmise de l'Etat sur les sociétés exportatrices les plus performantes menace directement leur dynamisme. Enfin la méfiance affichée à l'égard de l'impératif de rentabilité et des lois du marché risque d'induire, tôt ou tard, la tentation du protectionnisme.

L'économie française avait certainement besoin qu'on lui fixe un nouveau cap. On découvrira vite que celui qui lui a été imposé n'est pas le meilleur.

DEUXIEME PARTIE

---

**LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1982**



## CHAPITRE PREMIER

### LE CADRE DE L'ACTION BUDGETAIRE

Ayant à définir ce que représentait, selon lui, le projet de loi de finances pour 1982, le Ministre chargé du Budget a utilisé la formule suivante : « Une volonté, l'emploi. Une méthode, la relance. Un moyen, la solidarité ».

Au-delà des mots — qui ne souscrirait pas à une telle expression globale ? — la question à laquelle nous tenterons de répondre est de savoir si les orientations budgétaires proposées correspondent effectivement à cette triple ambition.

Au préalable, il convient de relever l'infléchissement qu'a connue la politique budgétaire du Gouvernement depuis sa présentation publique. En effet, après avoir donné très nettement la priorité à l'emploi sur la lutte contre l'inflation, le Ministre du Budget a été conduit à ouvrir une brèche sur ce second front, en consentant sinon à une réduction, du moins à un gel significatif de 15 milliards de francs des dépenses publiques.

Cette évolution témoigne à la fois de la résistance des faits à certains principes, fussent-ils les plus généreux et de la relative contradiction que ceux-ci entretiennent entre eux.

#### A. — La relance dans une économie déprimée.

Dans un premier temps, c'est par un soutien actif à la consommation que le Gouvernement a souhaité relancer l'économie ; grâce à l'augmentation des bas salaires et des prestations sociales,

à la création d'emplois publics, il a escompté une reprise de l'expansion sans dérapage trop marqué des prix. Parallèlement, la défense du franc l'a conduit à porter les taux d'intérêt servis aux possesseurs de capitaux à de hauts niveaux, lourds à supporter pour les entreprises.

L'objectif ambitieux ainsi poursuivi était de faire sortir la France la première de la crise engendrée par le second choc pétrolier de l'an dernier. Où en sommes-nous actuellement ?

La baisse de la production industrielle en cet automne de 1981 par rapport à la période correspondante de 1980 reste importante ; la réduction des effectifs occupés dans l'industrie se poursuit, tandis que la croissance du nombre des demandes d'emploi non satisfaites augmente. Dans le même temps, on observe un relèvement sensible des coûts de production dû au rehaussement des taux d'intérêt et à l'augmentation des prix en francs des produits pétroliers et des matières premières importées en raison de l'appréciation du dollar par rapport à notre monnaie. On enregistre, par ailleurs, une forte hausse des prix à la consommation et une progression rapide de la masse monétaire.

Sans doute, depuis quelques semaines, l'activité s'est-elle quelque peu redressée : l'enquête menée auprès des chefs d'entreprise en septembre 1981 indique que les stocks étaient en baisse, les carnets de commandes se reconstituaient, la production remontait dans le secteur des biens de consommation que dans celui des biens intermédiaires. Le déstockage, qui avait fait tomber la production bien au-dessous de la demande, semblait achevée.

Cependant, la poursuite de la reprise suppose le redémarrage de l'investissement qui continue à décroître ; bien évidemment, celui des administrations peut être soutenu par la dépense publique, mais il risque d'être insuffisant pour compenser tant la stagnation attendue des équipements des grandes entreprises nationales que le recul de ceux des firmes privées. Or ce dernier s'explique essentiellement par l'affaiblissement des entreprises qui, après avoir supporté la facture de deux chocs pétroliers, ont été amenées à faire face à un troisième, celui du printemps 1981, lié à la montée du dollar : d'où une compression de leurs marges de financement et un effet dépressif au niveau de leurs investissements.

Aussi, le risque n'est pas écarté de voir notre économie à nouveau hésitante dans quelques mois, à un niveau supérieur certes, de production, mais aussi de chômage et de déficits interne et externe. Il n'est pas inutile, à cet égard, de confronter les résultats obtenus et les perspectives économiques établies par l'Organisation

de coopération et de développement économique (O. C. D. E.) sur la croissance du produit national brut dans les principales nations de la zone qu'elle contrôle. Ces données figurent dans le tableau ci-après :

**Croissance P. N. B. - P. I. B. 1980-1982.**  
(Pourcentage de variations par rapport à l'année précédente.)

PAYS	1980	1981	1982
Allemagne fédérale .....	+ 1,8	- 1 1/2	+ 2
France .....	+ 1,3	- 1/2	+ 1 3/4
Royaume-Uni .....	- 1,8	- 1 1/2	+ 1/4
Italie .....	+ 4	- 3/4	+ 1 3/4
Etats-Unis .....	- 0,2	+ 2	+ 1
Japon .....	+ 4,2	+ 3 1/2	+ 4

Source : O. C. D. E.

Ainsi la production de nos partenaires européens paraît devoir fléchir d'environ 1 % en 1981. Aux Etats-Unis, à la phase d'activité soutenue, observée pendant le premier semestre de la présente année, succéderait une croissance moindre au cours des prochains trimestres. Dès lors, dans la plupart des pays, le chômage augmenterait tout au long des mois à venir et son taux par rapport à la population active se situerait en Europe aux environs de 9 % : pour la France, il passerait de 7,5 % en 1981 à 8,25 % en 1982.

**Face à cet environnement international médiocre, le Gouvernement français fait un pari audacieux, celui d'une politique budgétaire à contre-courant de celle suivie par la plupart des nations industrialisées.**

### B. — Des hypothèses économiques risquées.

L'objectif premier de l'action gouvernementale est d'inverser la courbe du chômage.

Pour y parvenir, le chemin est celui d'une croissance relativement forte qui s'accompagnerait d'une décélération des prix. A partir de ces données, ont été bâties des hypothèses économiques dont nous devons examiner la fiabilité.

1° LE TABLEAU ÉCONOMIQUE POUR 1981

C'est le point de départ de la construction économique projetée pour l'année prochaine.

Par rapport à 1980, la croissance pour l'année en cours serait de + 0,5 % en moyenne annuelle. Ce résultat ressortirait du profil en U de l'activité économique : décroissance pendant le premier semestre dans le prolongement de celle observée au cours du second semestre de l'année dernière et reprise progressive dans la deuxième partie de la présente année.

Il reste que l'incertitude sur le mouvement des stocks peut affecter le niveau de croissance du produit intérieur brut dans le sens de la baisse.

Le tableau ci-après retrace l'évolution des ressources et des emplois de biens et services en 1981 par comparaison à l'année précédente.

Ressources et emplois (1980-1981).

(En millions de francs, en indices et en pourcentages.)

	1980	1981			
	Valeurs aux prix courants.	Variations en volume. Pourcentage.	Indices de prix.	Valeurs aux prix courants.	Indices de valeur.
<i>Ressources.</i>					
Produit intérieur brut marchand....	2 403 129	+ 0,5	111,6	2 696 489	112,2
Importations .....	636 580	— 3,5	118,8	730 080	114,7
<b>Total des ressources.....</b>	<b>3 039 709</b>	<b>— 0,3</b>	<b>113,1</b>	<b>3 426 569</b>	<b>112,7</b>
<i>Emplois.</i>					
Consommation finale des ménages...	1 728 324	+ 2,0	113,5	2 000 880	115,8
Consommations intermédiaires :					
Publiques .....	90 645	+ 4,3	113,5	107 268	118,3
Privées .....	4 482	+ 2,5	113,4	5 210	116,2
Formation brute de capital fixe.....	593 797	— 3,2	113,0	649 691	109,4
Dont :					
Sociétés et entreprises individuelles .....	330 749	— 4,5	112,6	355 840	107,6
Ménages .....	153 413	— 3,0	114,0	169 640	110,6
Administrations publiques .....	79 003	»	112,0	89 216	112,9
Variation de stocks.....	41 679	»	»	— 6 200	»
Exportations .....	580 782	+ 3,3	111,7	669 720	115,3
<b>Total des emplois.....</b>	<b>3 039 709</b>	<b>— 0,3</b>	<b>113,1</b>	<b>3 426 569</b>	<b>112,7</b>

A partir de ces données on peut, pour l'année 1981, faire les observations suivantes :

a) *La demande en biens et services :*

*La demande totale des ménages* serait un peu plus soutenue que celle de l'an passé par suite d'une croissance de 2 % de la consommation (contre + 1,8 % en 1980) et d'une moindre réduction de l'investissement (formation brute de capital fixe des ménages — 3 % en 1981 contre — 4,7 % l'année précédente).

En revanche, *la formation brute de capital fixe des entreprises* connaîtrait en 1981 un retrait sensible (— 4,5 %) qui concernerait pratiquement toutes les composantes mais plus nettement l'investissement productif.

S'agissant de *l'investissement des grandes entreprises nationales*, le chiffre de 1981 serait en baisse de 3 % environ par rapport à celui de 1980, en raison de la stabilisation des dépenses d'équipement d'E.D.F. et d'une régression des télécommunications.

Enfin, pour *l'investissement productif privé*, on enregistrerait une baisse plus accentuée, en particulier dans l'industrie, baisse que confirme la dernière enquête sur l'investissement établie par l'I.N.S.E.E.

b) *L'offre de biens et services marchands :*

Le faible niveau de production, les économies d'énergie importée — en particulier du fait de la montée en puissance de l'offre d'électricité d'origine nationale —, conduiraient à une diminution des importations de biens et services de 3,5 % en moyenne annuelle.

c) *Les prix à l'exportation :*

Ils progresseraient de 11,7 % tandis que ceux à la consommation augmenteraient en moyenne annuelle de 13,5 % (contre + 13,2 % en 1980) : cette dernière évolution correspondrait à un relèvement de 14,2 % en cours d'année, enregistrant une pointe maximale au début de l'été où ont joué simultanément et à plein la revalorisation du dollar et le rattrapage des hausses de tarifs publics après la pause relative ayant marqué la période de février à mai.

## 2° L'ESQUISSE D'UNE PROJECTION ÉCONOMIQUE POUR 1982

L'année 1982 devrait, selon les pronostics du Gouvernement, permettre d'enregistrer des résultats plus favorables qu'en 1981, en termes tant de production que d'emploi, alors que s'engagerait un long processus de désinflation, ainsi qu'on le constate dans le tableau ci-après concernant l'évolution des ressources et des emplois de biens et services marchands.

Evolution des ressources et des emplois de biens et services marchands (1981-1982).  
(En millions de francs et pourcentages.)

	1981		1982	
	Valeurs aux prix courants.	Variations en volume.	Variations en volume.	Valeurs aux prix courants.
<i>Ressources.</i>				
Produit intérieur brut marchand.....	2 696 489	+ 0,5	+ 3,3	3 153 917
Importations de biens et services.....	730 080	— 3,5	+ 5,1	839 329
<b>Total des ressources.....</b>	<b>3 426 569</b>	<b>— 0,3</b>	<b>+ 3,7</b>	<b>3 993 246</b>
<i>Emplois.</i>				
Consommation finale des ménages.....	2 000 880	+ 2,0	+ 2,5	2 315 927
Consommation intermédiaire nette des administrations :				
Publiques .....	107 268	+ 4,3	+ 4,8	126 924
Privées .....	5 210	+ 2,5	+ 1,4	5 953
Formation brute de capital fixe.....	649 691	— 3,2	+ 2,3	746 730
Dont :				
Sociétés et entreprises individuelles...	355 840	— 4,5	+ 3,0	407 199
Ménages (hors entreprises individuelles) .....	169 640	— 3,0	+ 0,1	193 923
Administrations publiques .....	89 216	»	+ 3,2	104 540
Variation de stocks.....	— 6 200	»	»	19 700
Exportations de biens et services.....	669 720	+ 3,3	+ 4,9	778 012
<b>Total des emplois.....</b>	<b>3 426 569</b>	<b>— 0,3</b>	<b>+ 3,7</b>	<b>3 993 246</b>

D'après les données figurant dans ce tableau, on peut faire les constatations suivantes :

a) *L'équilibre des biens et des services.*

Le produit intérieur brut marchand connaîtrait une croissance de + 3,3 % contre + 0,5 % en 1981.

Le mouvement le plus immédiatement perceptible serait la variation des stocks : sa contribution à l'évolution du P.I.B. passerait de — 2 points en 1981 à 0,9 l'année prochaine.

Contribueraient à cette croissance plus soutenue la consommation des ménages (+ 2,5 % en raison du pouvoir d'achat du revenu disponible), la consommation nette des administrations publiques (+ 4,8 %) et enfin la reprise progressive de l'investissement productif (+ 3 % pour la formation brute de capital fixe [F.B.C.F.] des sociétés et des entreprises individuelles contre — 4,5 % en 1981).

**La reprise de la F. B. C. F. des firmes serait principalement le fait du secteur productif privé hors grandes entreprises nationales, l'équipement dans ce secteur connaissant une croissance plus faible (moins de 2 %).**

*Les exportations s'accroîtraient de 4,9 % à un rythme proche en moyenne annuelle de la demande mondiale enregistrée (4,8 %).*

*La progression des importations (5,1 %) paraît modeste pour une phase de reprise : en fait ce chiffre global correspondrait à une nouvelle diminution des importations d'énergie d'origine nationale et à une reprise plus sensible des importations industrielles (+ 9 %).*

*b) La productivité et l'emploi.*

La productivité dans les branches non financières et non agricoles s'accroîtrait globalement de 4,5 % en 1982 (1,7 % en 1981) ; une réduction de la durée hebdomadaire du travail (— 1,4 %) s'accompagnerait d'une augmentation des effectifs salariés en moyenne annuelle de plus 0,7 %.

Au total, la population disponible à la recherche d'un emploi pourrait rester stable ou diminuer légèrement entre le début et la fin de 1982.

*c) Les prix et les revenus.*

Le ralentissement des prix à l'importation proviendrait pour l'essentiel de la stabilisation en valeur réelle du prix du pétrole, jointe à une baisse de la parité du dollar vis-à-vis des monnaies du système monétaire européen.

Le rythme de croissance des prix à la consommation des ménages se ralentirait légèrement (+ 12,9 % contre + 13,5 % en 1981) : la décélération en cours d'année pourrait être plus sensible (+ 11,9 % contre + 14,2 %).

L'augmentation du salaire brut annuel moyen dans les branches non agricoles s'établirait à + 15 % contre + 14,8 % en 1981 : en pouvoir d'achat, la progression serait de + 1,8 % (+ 1,1 % en 1981).

\*  
\*\*

Telles sont les hypothèses retenues : la comparaison avec les pronostics de l'O. C. D. E. ne laisse pas de doute sur leur caractère très optimiste. On peut le constater en rapprochant les projections en matière de chômage pour 1982 concernant la France établies

par les conjoncturistes du Ministère de l'Economie et des Finances, d'une part, et par ceux de l'organisation internationale, d'autre part ; elles figurent dans le tableau ci-après :

Volume du P. I. B. et chômage (précisions 1982).

	MINISTERE des finances.	O. C. D. E.
Variation du P. I. B. ....	+ 3,3 %	+ 1 3/4
Taux de chômage.....	7,5 %	8 1/4

L'écart est, certes, important : la question se pose dès lors de savoir si les données sur lesquelles a été arrêté le projet de budget pour 1982 sont fiables.

D'abord, la **remontée sensible du taux de croissance** — qui passerait de + 0,5 % en 1981 à + 3,3 % en 1982 — suppose que se poursuive la reprise engagée dans les industries de biens de consommation et dans celles de biens intermédiaires, et que s'effectue le redémarrage net de l'investissement. Or, si dans ce domaine l'effort des administrations n'est pas douteux, il apparaît que, pour les grandes entreprises nationales, il n'est plus question de tenir le rythme de développement antérieur : en effet, les équipements pour le téléphone, le T. G. V. et le nucléaire ne peuvent plus être envisagés sur les bases passées. Aussi, le progrès attendu dans ce secteur serait, pour 1982, de moins de 2 %.

Reste l'**investissement productif privé** qui, en définitive, devrait porter l'expansion, mais celui-ci est rien moins qu'assuré. Faut-il rappeler, à cet égard, que le taux de marge des entreprises, qui déjà avait été à un très bas niveau en 1980, a encore baissé en 1981. Comment, dans ces conditions, envisager une nette croissance en dépit de l'aide, au demeurant conditionnelle, prévue à cet effet.

Certes, les experts de la Direction de la Prévision estiment que les besoins en équipement existent et que les firmes ne pourront pas les différer plus longtemps lorsque la demande finale repartira. Mais celle-ci ne paraît pas devoir être forte, du moins au plan interne, étant donné la faible progression en pouvoir d'achat des salariés prévue par ces mêmes experts.

En second lieu, que faut-il penser de la **hausse des prix** retenue pour 1982, à savoir un taux de + 12,9 % contre + 13,5 % en 1981. Ce ralentissement serait dû à une modération des salaires et aussi à la politique commerciale des entreprises qui, d'après les prévisionnistes, ne seraient pas tentées, grâce aux gains de productivité, d'élargir leurs marges par le relèvement de leurs tarifs, et se contenteraient de profiter de l'amélioration des termes de l'échange attendue.



En outre, rien n'indique que les gains de productivité seront si importants et les coûts salariaux tout à fait maîtrisés. Au reste, les anticipations inflationnistes, qui ont déjà joué avant le récent réajustement monétaire, sont susceptibles à nouveau d'intervenir puisque, aussi bien, le blocage des prix institué dans certains secteurs depuis lors ne saurait être ni généralisé, ni maintenu pendant une longue période.

En troisième lieu, malgré l'optimisme des experts concernant le taux d'inflation en 1982 et le « coup de fouet » pour nos ventes à l'extérieur escompté du réaménagement intervenu au sein du S. M. E., il est à craindre que de **nouvelles pertes de compétitivité** ne soient enregistrées en raison du différentiel des prix. Comme par ailleurs le taux de croissance affiché en France serait supérieur de 1,5 point à celui de nos partenaires, il s'ensuivrait un déficit commercial relativement important qui ne semble pas cependant avoir été pris suffisamment en compte.

Sans doute le changement de parité monétaire est-il susceptible de stimuler nos exportations ; mais parallèlement on ne peut sous-estimer les inconvénients du renchérissement de nos importations qui en résultera également.

En définitive, les hypothèses ayant servi à l'établissement du projet de budget pour 1982, qui ne paraissent pas tenir un compte suffisant d'un environnement international morose, expliquent l'aggravation du déficit prévisionnel : la détérioration de notre économie, au cas où les objectifs ambitieux de croissance et de désinflation retenus ne seraient pas atteints, serait grave !

### C. — La relance : un défi ?

Les nations industrialisées sont aujourd'hui confrontées, certes à des degrés divers, à un chômage croissant en même temps qu'elles s'efforcent de lutter contre l'inflation : ayant dû maintenir l'emploi notamment par le recours au financement public, elles connaissent en général un solde négatif du budget qu'elles tentent désormais de réduire afin de lutter contre l'inflation et d'assurer, ce faisant, la valeur de leur monnaie nationale.

La France, ayant opté pour une forte croissance sociale à partir des interventions publiques, s'est engagée seule dans le sens opposé par le biais d'une aggravation sensible de son déficit budgétaire.

#### 1° DES POLITIQUES DE DÉCÉLÉRATION DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Au Japon comme chez nos partenaires européens, on espère le même effort de réduction de la charge relative du budget.

Ainsi, pour le prochain exercice fiscal, le Gouvernement nippon a décidé de ne pas augmenter le montant des dépenses publiques : à cet effet, il se propose de réduire les subventions qui grèvent le budget à hauteur de 14 000 milliards de yen, de diminuer le coût de l'organisation administrative, et d'abaisser la part des recettes obtenues par l'émission d'emprunts publics.

Une évolution identique est observée chez nos partenaires européens. Au *Royaume-Uni*, où l'exercice budgétaire va du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars, celui de 1981-1982 se traduit par une décroissance nette de 3,3 milliards de livres du besoin d'emprunt du secteur public qui représente 4,5 % du produit national brut contre 6 % en 1980-1981. En *Italie*, les ambitions paraissent encore plus grandes : bien que le budget pluriannuel 1981-1983 voté le 8 avril dernier ait prévu une aggravation du déficit, il semble que l'adoption annuelle des budgets 1982 et 1983 devrait conduire à d'importants abattements de dépenses. Selon les indications fournies récemment par le chef du Gouvernement italien, le solde négatif du budget serait ramené de 80 000 milliards de lires en 1981 à 45 000 milliards de lires en 1982 par le jeu des reports de dépenses sur des exercices ultérieurs et par la suppression de certains investissements. Le déficit, qui correspondrait alors à 2,5 % du P. I. B., serait entièrement couvert par des emprunts.

Une austérité identique est affichée en *Allemagne fédérale* : par rapport au budget de 1981, le projet de budget pour 1982 n'augmenterait que de 3,9 %, le déficit étant réduit de 33,8 à 26,5 milliards de deutschemark par la mise en œuvre d'un programme d'économies d'autant plus contraignant que le Gouvernement allemand n'envisage, pour l'an prochain, aucune augmentation de la fiscalité directe.

Certes, la volonté d'assainissement ainsi marquée s'explique par la difficulté, dans le contexte monétaire actuel, de continuer à financer le lourd déficit fédéral qui vient, d'ailleurs, s'ajouter à ceux souvent considérables des Länder. Au demeurant, les autorités allemandes entendent profiter de cette occasion pour redistribuer les dépenses de l'Etat en allégeant les dotations de fonctionnement et en majorant les crédits d'équipement.

Ce recentrage budgétaire pourrait conduire à une moindre expansion Or, déjà en 1981, la baisse de 1 % du P. N. B. allemand a freiné l'économie française ; sa progression, limitée l'an prochain à 2 % environ, devrait, dès lors, interdire à notre pays, qui reste le principal partenaire commercial, de forcer la croissance. Cependant compte tenu de la progression du chômage qui atteindrait

en Allemagne fédérale 1,4 million de personnes en 1982 contre 1,25 million actuellement, la question est posée de savoir comment sera menée efficacement la lutte pour l'emploi sans accroître le déficit budgétaire.

## 2° LA PROGRESSION SINGULIÈRE DU DÉFICIT BUDGÉTAIRE EN FRANCE

A l'opposé de la politique engagée par les autres gouvernements, la France a choisi d'accroître fortement le déficit budgétaire en 1982, de le transformer en un « déficit incitateur » générateur de relance afin d'assurer la croissance et l'emploi.

Sans doute peut-on se demander — au cas où celui initialement prévu de 95,4 milliards de francs ne serait pas accru, c'est-à-dire au cas où l'engagement pris à la suite du réaménagement monétaire intervenu au début d'octobre 1981 serait tenu — si l'effet dynamique recherché est, en définitive, aussi important qu'il paraît. En effet, par rapport à l'exercice en cours qui se traduira par un solde négatif de 70 à 75 milliards de francs, la marge prévue n'est finalement que de 20 à 25 milliards de francs.

En fait, la situation dans laquelle le Gouvernement français risque d'être enfermé est la suivante : **pour créer des emplois et relancer l'économie, il faut de l'argent qui est obtenu soit en recourant au déficit, ce qui peut aggraver l'inflation, soit en augmentant les prélèvements fiscaux, ce qui freine l'embauche et handicape l'expansion.** Certes, dans la mesure où celle-ci serait assurée, on enregistrerait un accroissement des recettes fiscales et parafiscales, ce qui allégerait d'autant le déficit budgétaire sans toutefois le faire disparaître. Il reste que celui-ci devrait être financé par appel au marché financier, ce qui suppose le maintien de taux élevés, eux-mêmes porteurs de tensions inflationnistes.

Au reste, l'accroissement du déficit prévisionnel pour 1982 intervient au moment où la hausse des prix s'est nettement accélérée dans notre pays, alors qu'elle a reflué presque partout ailleurs.

Cela risque de poser un difficile problème quand s'amorcera la reprise mondiale : tandis que l'Allemagne fédérale et le Japon, ayant assaini leur économie, seront bien placés pour en tirer profit, qu'advient-il de l'économie française ? Ne risque-t-elle pas à ce moment d'être contrainte de recourir à un freinage pour enrayer la dégradation résultant d'une forte inflation persistante ? C'est l'enchaînement aujourd'hui bien connu du « stop and go ».

**Ce pari budgétaire pour 1982, on le voit, est lourd d'inconnu.**

## CHAPITRE II

### LES ELEMENTS DE LA STRATEGIE BUDGETAIRE

Comment se présente le projet de loi de finances pour 1982, quelle stratégie traduit-il ? A ces questions, nous nous efforcerons de répondre après avoir rappelé les caractéristiques essentielles du budget, examiné les priorités en matière de dépenses et de recettes.

#### A. — Les caractéristiques essentielles du budget.

Les grandes lignes du projet de loi de finances pour 1982 apparaissent à la lecture du tableau ci après qui permet de dégager certaines évolutions.

Tableau d'équilibre du projet de loi de finances pour 1982.  
(En millions de francs.)

	LOI de finances initiale 1981.	PROJET de loi de finances 1982.	EVOLUTION 1982/1981 en pourcentage.
<b>A. — Opérations à caractère définitif</b>			
<b>I. — Charges :</b>			
Dette publique .....	37 744	53 679	+ 42,22
<b>Budgets civils :</b>			
Fonctionnement (titres II et III (1))..	216 418	262 087	+ 21,10
Interventions (titre IV).....	188 487	262 132	(2) + 39,07
<b>Dont :</b>			
Interventions sociales .....	(108 092)	(150 987)	+ 39,67
Interventions économiques .....	(44 265)	(64 843)	(3) + 46,49
Autres interventions .....	(36 130)	(46 322)	+ 28,21
Equipement civil (crédits de paiements).	51 871	66 166	+ 27,56
Comptes d'affectation spéciale (solde).	— 210	— 317	+ 50,95
<b>Total des budgets civils.....</b>	<b>456 565</b>	<b>590 068</b>	<b>+ 29,24</b>
<b>Budgets militaires .....</b>	<b>123 212</b>	<b>144 392</b>	<b>+ 17,19</b>
<b>Total des charges définitives....</b>	<b>617 522</b>	<b>788 139</b>	<b>+ 27,63</b>

(1) Y compris les pensions militaires.

(2) L'augmentation en 1981 par rapport à 1980 était de 15,1 %.

(3) L'augmentation en 1981 par rapport à 1980 était de 13,2 %.

	L O I de finances initiale 1981.	P R O J E T de loi de finances 1982.	E V O L U T I O N 1982/1981 en pourcentage.
<b>II. — Recettes à caractère définitif.....</b>	592 104	704 370	+ 18,96
Solde des opérations à caractère définitif .....	— 25 418	— 83 769	»
<b>B. — Opérations temporaires (solde).....</b>	— 3 967	— 11 646	»
Solde de la loi de finances.....	— 29 385	— 95 415	»
<b>Autorisations de programme.</b>			
Budgets civils .....	62 374	82 215	31,8
Comptes spéciaux du Trésor.....	1 496	1 773	+ 18,5
Total .....	63 870	83 988	+ 31,5
Budget annexe des P. T. T.....	24 600	27 700	+ 12,6
Budget militaire .....	64 390	72 442	+ 12,5
Total général .....	152 860	184 130	+ 20,5

De ce tableau ressortent quelques chiffres qui résument l'essentiel du projet de budget pour 1982.

a) **Les dépenses définitives** s'élèvent à 788,1 milliards de francs, leur progression par rapport à la loi de finances initiale pour 1981 s'établissant à **27,6 %** (contre + 16,5 % en 1981 par rapport à l'année précédente).

*Les dépenses ordinaires comportent une importante création d'emplois publics à la charge totale ou partielle du budget de l'Etat (61 000 en 1982 contre 1 890 en 1981). Compte tenu du collectif de juillet 1981, ce sont 125 000 emplois publics qui auront été en définitive créés en dix-huit mois.*

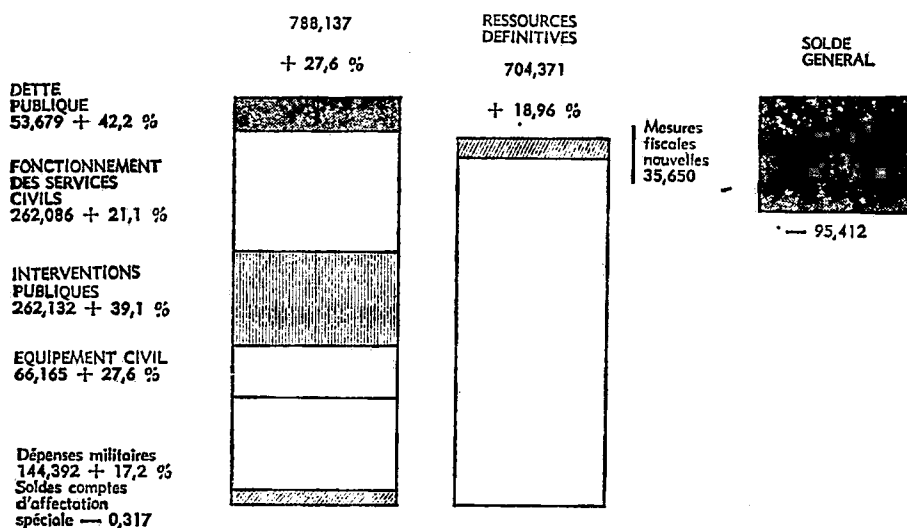
Au titre des *crédits d'équipement* les autorisations de programme civiles et militaires augmentent de 21,5 %.

Il est toutefois à noter que l'ordonnancement de certaines dépenses ne s'effectuerait que tard dans l'année : **ce report temporaire d'engagement porterait sur 15 milliards de francs et affecterait les crédits d'équipement qui doivent, en principe, soutenir la reprise escomptée.**

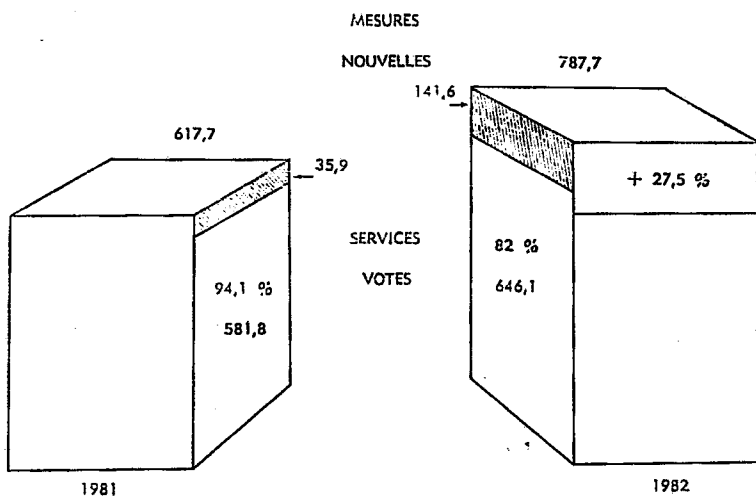
b) **Les recettes globales** sont accrues de 112,3 milliards de francs, soit de **+ 19 %** : la pression fiscale d'Etat serait stabilisée, le taux par rapport au produit intérieur brut passant de 18,5 % en 1981 à 18,4 % pour 1982.

c) **Le déficit prévisionnel est de 95,4 milliards de francs égal à 2,6 % du P. I. B. total pour 1982.**

**Equilibre général du projet de loi de finances pour 1982.**  
(En milliards de francs.)



**Budget général.**  
(En milliards de francs.)



Ces données globales étant rappelées, voyons plus en détail les dépenses et recettes du budget général.

**1° L'ACCROISSEMENT NET DES CHARGES**

Face à des crédits d'équipement public en augmentation de 27,6 %, la progression des dépenses civiles courantes est de 30,5 % d'une année sur l'autre, ce qui paraît excessif ; elle est, en effet, supérieure de 3 points à celle du budget général (+ 27,6 %) et le reste de près de 2 points si l'on exclut la dette publique dont l'augmentation est cependant sensible.

a) *L'augmentation sensible de la dette publique.*

Hormis les remboursements et dégrèvements d'impôts, la **dette publique atteindra 53,7 milliards de francs** contre 37,7 milliards en 1981 (soit + 16 milliards et + **42,2 %**). Cette majoration est essentiellement due à la croissance :

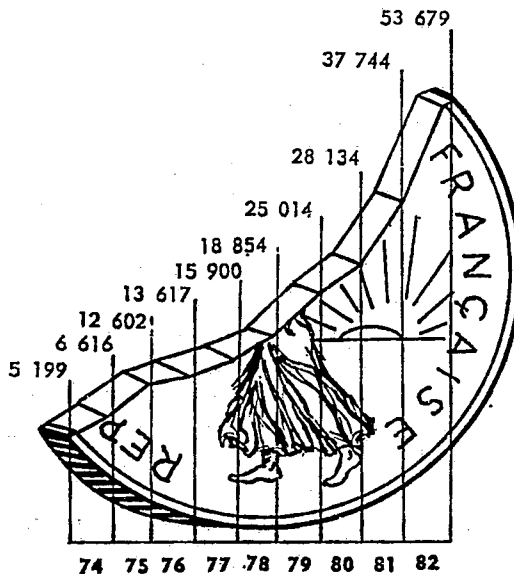
— de la *dette perpétuelle et amortissable* (+ 6,32 milliards de francs) dont les intérêts d'emprunt d'Etat :

	Milliards de francs.
7 % 1973 .....	+ 0,87
13,80 % octobre 1980, janvier 1981 et 16,75 % septembre 1981 .....	+ 5,34

— de la *dette flottante* (+ 10,26 milliards de francs) principalement sous l'élévation des charges d'intérêt, des bons du Trésor et valeurs assimilées (+ 9,27 milliards de francs).

Souignons que les chiffres ci-dessus figurant dans le projet de loi de finances pour 1982 nous paraissent avoir été calculés de manière satisfaisante : c'est ainsi que, par exemple, la charge correspondant à l'emprunt 7 % 1973 semble avoir été estimée sur la base du prix du lingot d'or à 90 000 francs : cela constitue une appréciation réaliste, qui contraste avec celles affichées dans les budgets précédents.

Evolution de la charge de la dette publique de 1974 à 1982.  
(Millions F.)



Ainsi, la charge budgétaire de la dette publique consommera, l'an prochain, plus de 6,8 % des crédits inscrits au budget général (contre 6,5 % en 1981), soit près de 5,5 fois le budget de l'Industrie, plus de 1,5 fois celui de l'Intérieur ou, encore, plus de 1,3 fois celui des Transports.

b) *La progression des dépenses civiles de fonctionnement :*  
*61 000 nouveaux emplois publics.*

Le montant des dépenses de fonctionnement (262,1 milliards de francs) enregistre une augmentation de 45,6 milliards de francs par rapport à 1981, soit + 21,1 % : celle-ci s'explique essentiellement par l'effort marqué en vue de la création de près de 41 000 emplois au titre du seul budget général.

Parmi les principales *mesures acquises*, il convient de citer :

— l'augmentation des rémunérations de la fonction publique (+ 6,27 milliards de francs) et ses répercussions sur les crédits de pensions (+ 4,33 milliards) ;

— la non-reconduction des crédits ouverts en 1981 (— 7,13 milliards principalement au budget des Charges communes) ;

— l'ajustement des crédits évaluatifs et provisionnels aux besoins constatés (+ 6,39 milliards dont 4,03 au titre des pensions civiles et militaires et 1,16 pour les prestations familiales).

En ce qui concerne *les mesures nouvelles*, il faut mentionner :

— une provision pour *hausse des rémunérations* (+ 4,1 milliards de francs) ;

— des crédits supplémentaires en faveur de *la recherche scientifique* (+ 2,23 milliards de francs) ;

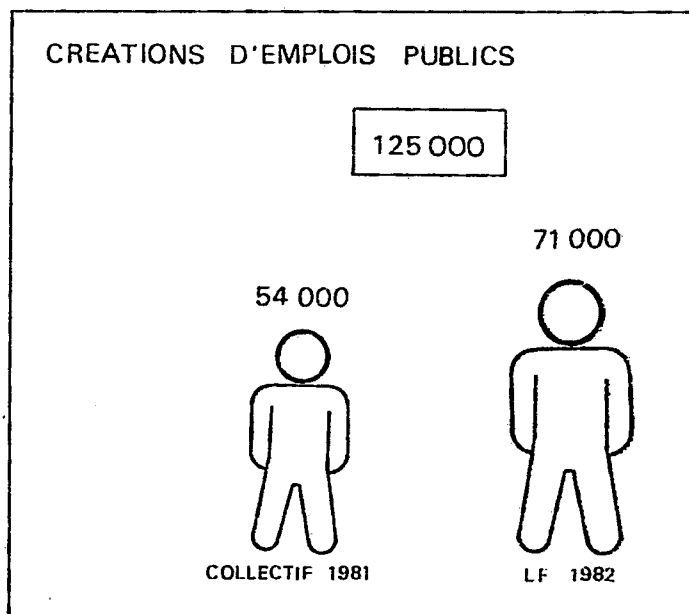
— des dotations pour la *création d'emplois publics*. Déjà, le collectif de 1981 avait créé plus de 54 000 emplois dont près de 45 000 à la charge totale ou partielle de l'Etat et plus de 9 000 dans les hôpitaux et établissements sanitaires et sociaux.

Le projet de budget pour 1982 prévoit plus de 61 000 emplois nouveaux à la charge totale ou partielle de l'Etat, 72,8 % d'entre eux étant inscrits au titre de l'Education nationale, des P. T. T., de la Police nationale et des Ministères sociaux (Solidarité nationale, Travail, Santé). Une priorité absolue serait donnée aux emplois créés « sur le terrain », c'est-à-dire au service direct du public, ceux de l'administration centrale représentant moins de 1,1 % du total.

En outre, afin de combiner l'intervention de l'Etat et l'action des collectivités et associations locales, 10 000 emplois d'initiative



locale seraient créés essentiellement par des organismes exerçant des activités et rendant des services qui n'avaient jusqu'à présent été pris en compte ni par les services publics, ni par des entreprises.



L'intervention de l'Etat s'effectue sous la forme de subventions forfaitaires par emploi créé, versées pendant un an aux associations ou collectivités locales intéressées.

Ajoutons que, comme le collectif de 1981, le projet de budget pour 1982 prévoit une contribution de l'Etat, sous forme de subventions durables, au financement de la création d'emplois sociaux et culturels par des associations ou organismes dans le cadre d'un cofinancement avec les organismes, les usagers ou les collectivités locales.

Le tableau ci-après récapitule les créations nettes d'emplois publics à intervenir en 1982.

**Créations nettes d'emplois publics.**

	COLLECTIF	PROJET de loi de finances pour 1982.	TOTAL
<b>A. — Emplois dont la création est prévue par la loi de finances.</b>			
<b>I. — Budget général :</b>			
Agriculture et industrie agro-alimentaire .....	275	593	868
Culture .....	509	1 115	1 624
Economie et finances.....	4 000	3 041	7 041

	COLLECTIF	PROJET de loi de finances pour 1982.	TOTAL
Education nationale .....	12 330	19 328	31 658
Intérieur et décentralisation.....	1 000	6 000	7 000
Justice .....	1 000	1 301	2 301
Recherche et technologie.....	473	1 503	1 976
Relations extérieures .....	315	454	769
Services du Premier ministre.....	128	192	320
Solidarité nationale. — Santé. — Tra- vail .....	1 894	2 988	4 882
Temps libre .....	905	356	1 261
Transports .....	123	388	511
Urbanisme et logement.....	1 307	1 170	2 477
Divers .....	434	474	908
Défense .....	1 000	1 683	2 683
<b>Total pour le budget gé- néral .....</b>	<b>25 693</b>	<b>40 586</b>	<b>66 279</b>
Subventions pour la création d'emplois d'initiative locale .....	5 000	10 000	15 000
Aides à la création d'emplois sociaux et culturels .....	2 250	4 910	7 160
<b>Total (I) .....</b>	<b>32 943</b>	<b>55 496</b>	<b>88 439</b>
<b>II. — Budgets annexes :</b>			
Emplois budgétaires .....	(2) 8 003	(4) 5 698	13 701
Recrutements sur emplois vacants (P. T. T.).....	4 000	>	4 000
<b>Total (II) .....</b>	<b>12 003</b>	<b>5 698</b>	<b>17 701</b>
<b>III. — Totaux pour l'Etat.....</b>	<b>44 946</b>	<b>61 194</b>	<b>106 140</b>
<b>B. — Autres emplois publics.</b>			
<b>IV. — Hôpitaux et établissements sanitaires et sociaux :</b>			
Hôpitaux .....	2 060		
Etablissements sanitaires et sociaux...	7 340		
<b>Total (IV) .....</b>	<b>9 340</b>	<b>(5)</b>	<b>(5)</b>
<b>V. — Totaux généraux .....</b>	<b>54 286</b>	<b>(6)</b>	<b>(6)</b>

- (1) Dont Défense : 1 000.  
 (2) P. T. T. : 8 000 ; B. A. P. S. A. : 3.  
 (3) Dont Défense : 1 683.  
 (4) P. T. T. : 5 650 ; essences : 46 ; divers : 2.  
 (5) La création de plus de 10 000 emplois est actuellement envisagée pour 1982, soit plus de 19 000 au total.  
 (6) Le nombre total de créations nettes d'emplois publics dépassera donc 71 000 en 1982 et 125 000 au total.

**c) Des interventions économiques et sociales  
en nette augmentation.**

Au titre IV relatif aux *interventions publiques* — qui représenteront en 1982 262,13 milliards de francs, soit + 73,6 milliards de francs et + 39,1 % — l'accent est nettement mis sur celles à mener dans les domaines économique et social qui progressent

respectivement de + 46,5 % et de + 39,7 % d'une année sur l'autre. Mais ces taux d'augmentation ne correspondent pas toujours à la réalité des choses : ainsi les crédits pour l'emploi et la formation professionnelle, la contribution au titre de la deuxième convention sociale pour la sidérurgie qui s'élèvent globalement à environ 5,4 milliards de francs figurent parmi les actions économiques alors que leur caractère social semble plus nettement marqué.

Quoi qu'il en soit, il faut noter d'abord la progression des crédits réservés aux **interventions politiques, internationales et éducatives** (+ 8,49 milliards de francs) dont :

- + 1 150 millions de francs pour les subventions obligatoires aux *communes* ;
- + 5 300 millions de francs pour le *développement culturel* ;
- + 445 millions de francs pour le théâtre et la musique ;
- + 2 685 millions de francs pour l'aide à l'enseignement privé ;
- + 650 millions de francs pour la contribution de l'Etat à la charge du logement des instituteurs ;
- + 407 millions de francs pour la rémunération des personnels et le remboursement des moyens de l'assistance technique.

En outre, sous les réserves déjà exprimées, les dotations affectées aux **actions à incidence économique** (64,8 milliards de francs contre 44,3 milliards de francs en 1981) augmentent de 20,5 milliards, soit + 46,5 %.

Au nombre de celles-ci, notons au titre des **mesures acquises** (+ 6,9 milliards de francs) les crédits correspondants :

— à l'*incidence en 1982 du collectif 1981*, soit 2 120 millions de francs, dont 2 000 millions de francs pour la compensation du relèvement du S. M. I. C. ;

— *aux primes à la construction* (+ 1 480 millions de francs) ;

— à la *participation de l'Etat au service d'emprunts à caractère économique* (+ 2 428 millions de francs) ;

— *aux bonifications d'intérêts du Crédit agricole* (+ 862 millions de francs).

Parmi les nombreuses **mesures nouvelles** (+ 13,2 milliards de francs) citons :

— la *contribution au titre de la deuxième convention sociale pour la sidérurgie* (+ 2 271 millions de francs) ;

— le *financement des charges incombant au budget de l'Etat*

*au titre des nationalisations* : + 2 milliards de francs versés à la Caisse nationale de l'industrie et à la *Caisse nationale des banques*. Il a pour objet :

— de faire face à la partie de leurs dépenses non couvertes par les redevances qui seront versées par les sociétés nationalisées en 1982 ;

— d'assurer les fonds de roulement indispensables au fonctionnement des caisses ;

— *les actions pour l'emploi et la formation professionnelle* :

+ 2 618 millions de francs dont 2 000 millions de francs en vue de constituer une provision destinée à la prise en charge des mesures d'incitation à la création d'emplois annoncées par le Premier Ministre dans son intervention du 15 septembre 1981 ;

— *le reclassement des travailleurs handicapés* (+ 310 millions de francs) et la subvention au fonds national de l'emploi (+ 270 millions de francs) ;

— *les interventions en faveur de l'agriculture* (+ 1 188 millions de francs) dont :

— 327 millions de francs pour l'élevage ;

— 279 millions de francs pour les structures agricoles et l'installation des jeunes agriculteurs et des pêches maritimes (+ 133 millions de francs) ;

— 279 millions de francs pour la viticulture ;

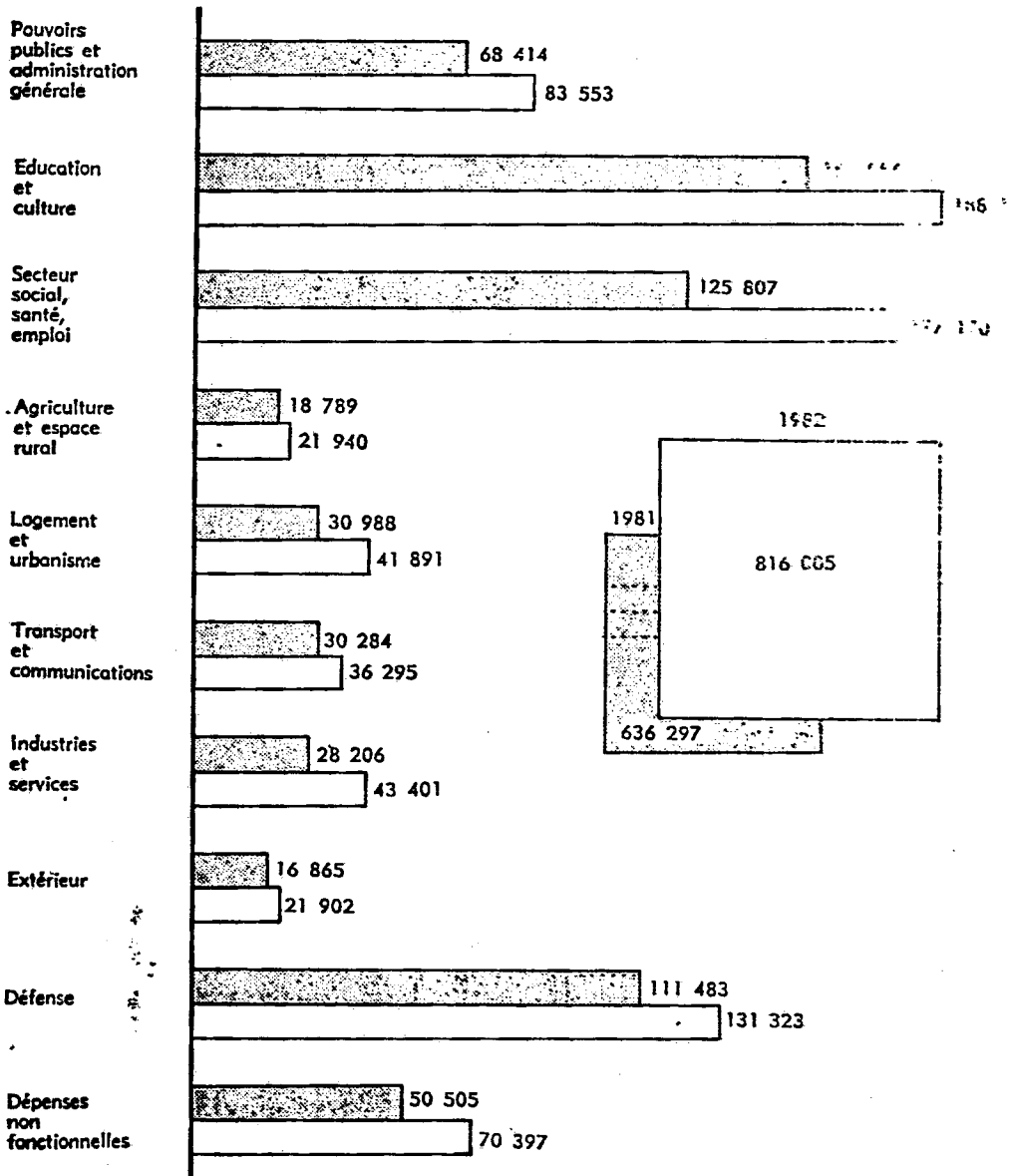
— *la subvention aux P. T. T. pour le transport de la presse* (+ 1 136 millions de francs).

Enfin, les *crédits destinés aux interventions sociales* sont de loin les plus importants (+ 42,9 milliards de francs) : ils sont destinés à financer l'aide aux travailleurs privés d'emploi ou mis à la retraite anticipée, et à faire face à la majoration de certains avantages, notamment de vieillesse.

C'est ainsi que des dotations substantielles sont consacrées au fonds national de chômage (+ 10 317 millions de francs), au fonds national de solidarité et au fonds spécial d'allocation vieillesse (+ 8 755 millions de francs), à la contribution exceptionnelle à l'U. N. E. D. I. C. (+ 6 000 millions de francs), à la subvention à divers régimes sociaux particuliers (+ 1 615 millions de francs) et de la Sécurité sociale (+ 1 217 millions de francs).

Parallèlement, sont augmentées les dépenses d'aide sociale (+ 2 705 millions de francs), de pensions de retraite aux anciens combattants, notamment pour l'application du rapport constant (3 744 millions de francs), tandis que la contribution à l'aide personnalisée au logement et au fonds national d'aide au logement est majorée de 2 980 millions de francs.

Répartition fonctionnelle des crédits (en millions de francs).



2° LE SENSIBLE RELÈVEMENT DES CRÉDITS D'ÉQUIPEMENT

Par rapport à l'exercice en cours, un des éléments caractéristiques du projet de budget pour 1982 est la croissance substantielle des dépenses d'équipement civiles, qu'il s'agisse :

— des *crédits d'équipement* (66,2 milliards de francs contre 51,9 milliards de francs en 1981, soit + 27,6 %) ;

— ou des *autorisations de programme* (82,2 milliards de francs contre 62,4 milliards de francs en 1981, soit + 31,8 %).

Ces nettes progressions indiquent qu'il y aura un réel développement en volume des investissements publics au cours de l'année prochaine. Mais, compte tenu du palier atteint par les entreprises nationales, ceux-ci ne seront que marginalement à finalité productive.

Au titre des *autorisations de programme*, il convient de signaler les écarts en accroissement les plus importants par rapport à 1981 ; ils figurent dans le tableau ci-après :

	1981	1982	POUR-CENTAGE
	(En millions de francs.)		
<i>Agriculture.</i>			
Transformation et commercialisation des produits agricoles et pêches maritimes .....	295	392	+ 32,9
<i>Culture.</i>			
Musées .....	333,3	577	+ 73,1
Monuments historiques .....	427,2	652,8	+ 52,8
Spectacles .....	15,2	75	+ 393
<i>Economie et finances.</i>			
Apport au fonds de dotation ou au capital des entreprises publiques.....	720	2 500	+ 247,2
Aides à la localisation d'activités créatrices d'emploi et aux P. M. E.....	800	1 300	+ 62,5
Equipement du parc de La Villette....	200	700	+ 250
<i>Education.</i>			
Enseignement supérieur .....	301,1	488,2	+ 62,1
<i>Industrie.</i>			
Actions de politique industrielle.....	237	1 396	+ 489
Plan d'informatisation .....	355	640	+ 80,3
Intervention dans le domaine de l'énergie .....	735	1 151	+ 56,6
Approvisionnement en matières premières .....	207	293	+ 41,5
<i>Justice.</i>			
Services judiciaires .....	144,3	277,6	+ 92,4
<i>Mer.</i>			
Ports maritimes et protection du littoral.	403,8	581,1	+ 43,9
Aide au développement de la flotte de commerce .....	100	140	+ 40

	1981	1982	POUR- CENTAGE
	(En millions de francs.)		
<i>Plan et aménagement du territoire.</i>			
Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire.....	245,5	576,2	+ 134,7
<i>Santé et solidarité nationale.</i>			
Subvention d'équipement aux établissements hospitaliers de soins.....	419,9	526	+ 25,2
Subvention d'équipement social.....	197	269	+ 36,5
Transformation des hospices.....	155	300	+ 93,5
<i>Jeunesse et sports.</i>			
Subventions aux collectivités.....	289	372	+ 28,7
<i>Tourisme.</i>			
Subvention d'équipement pour le tourisme social .....	33,2	83,5	+ 151,5
<i>Aviation civile.</i>			
Grands programmes aéronautiques. — Etudes et développement.....	1 337	2 078	+ 55,4
<i>Transports intérieurs.</i>			
Transports terrestres. — Subventions d'investissement .....	598,6	780,4	+ 30,4
<i>Urbanisme et logement.</i>			
Cadre de vie urbain.....	254	336	+ 32,3
Amélioration du parc de logements existant .....	1 060	1 810	+ 70,7
Construction de logements nouveaux...	15 682	20 648	+ 31,7

Les orientations dans le domaine des **équipements civils** sont donc les suivantes :

- *un effort net en matière de culture ;*
- *une forte croissance des investissements sociaux ;*
- *un accroissement des subventions aux collectivités locales ;*
- *des actions privilégiées dans le domaine industriel, notamment en faveur des entreprises publiques, comme en témoigne le tableau ci-après.*

L'évolution des concours de l'Etat aux entreprises publiques.

ENTREPRISES	LOI DE FINANCES INITIALE 1981				PROJET DE LOI DE FINANCES INITIALE 1982				VARIATIONS en pourcentage par rapport à la L. F. I. 1981.
	Contribution à l'exploitation.	Concours en capital.	Prêts du Trésor.	Total.	Contribution à l'exploitation.	Concours en capital.	Prêts du Trésor.	Total.	
	(En millions de francs.)								
<i>Energie.</i>									
C. D. F. ....	3 990	>	>	3 900	5 160	>	>	5 160	+ 29,3
E. P. F. ....	>	400	1 000	1 400	>	>	>	>	--- 100
G. D. F. ....	>	>	250	250	>	350	>	350	+ 40
<i>Transports.</i>									
S. N. C. F. ....	12 195,87	(1) 81,10	>	12 276,97	14 502,3	(1) 58	>	14 560,3	+ 18,6
R. A. T. P. ....	2 044,10	(1) 184,90	450	2 679	2 870	(1) 166	600	3 636	+ 35,7
C. G. M. ....	97	>	>	97	107,2	500	>	607,2	+ 526
S. N. C. M. ....	296	>	>	296	398,5	>	>	398,5	+ 34,6
Aéroport de Paris .....	>	>	40	40	>	>	>	>	--- 100
Air France .....	273	>	>	273	(2) 340	150	>	490	+ 79,4
<i>Industries et divers.</i>									
S. N. I. A. S. ....	810	200	>	1 010	>	100	>	100	--- 90
S. N. E. C. M. A. ....	>	>	>	>	>	1 000	>	1 000	>
Renault .....	>	>	>	>	>	>	>	>	>
C. N. R. ....	>	>	>	>	>	>	>	>	>
S. F. P. ....	>	>	>	>	>	>	>	>	>
T. D. F. ....	>	>	>	>	>	>	>	>	>
Divers (dont chimie d'Etat) .....	>	120	>	021	>	400	>	400	+ 233
Total .....	19 705,97	986	1 740	22 431,97	23 378	2 724	600	26 702	+ 19,04
<i>Charges de retraites.</i>									
S. N. C. F. ....	8 495	>	>	8 495	10 108	>	>	10 108	+ 19
C. D. F. ....	5 816	>	>	5 816	6 715	>	>	6 715	+ 15,5
Total .....	14 311	>	>	14 311	16 823	>	>	16 823	+ 17,5
Total général .....	34 016,97	986	1 740	36 742,97	40 201	2 724	600	43 525	+ 18,5

Observations :

- (1) Subvention d'équipement.  
(2) Dont 50 d'aide Airbus.



Par rapport à 1981, la progression d'ensemble est de 18,5 %, taux qui reflète la progression tant des aides économiques que sociales aux entreprises publiques, soit respectivement + 19 % et + 17,6 %. Les augmentations relativement les plus importantes sont celles concernant la R. A. T. P. (+ 35,7 %), les Charbonnages de France (+ 29,3 %) et surtout celle de la dotation en capital attribuée à la Régie Renault (1 milliard de francs) qui s'ajoute aux 200 millions de francs alloués au titre du collectif de juillet 1981.

En définitive, le montant total des concours de l'Etat aux entreprises publiques passe de 36,7 à 43,5 milliards de francs. Il représente, à lui seul, plus que le budget du Travail qui, rappelons-le, vient au second rang des budgets civils.

### 3° DES CRÉDITS MILITAIRES EN CROISSANCE MODÉRÉE

Les budgets militaires se montent pour 1982 à 144,4 milliards de francs contre 123,2 milliards de francs en 1981, soit une majoration de 21,2 milliards de francs (+17,2 %).

a) **Les dépenses ordinaires** (88 milliards de francs contre 75,5 milliards de francs, soit + 16,6 %) se sont accrues de 12,5 milliards essentiellement en raison de l'incidence :

— de l'augmentation des rémunérations et charges sociales (5,5 milliards de francs) ;

— de l'ajustement des pensions (+ 2,8 milliards de francs), et des crédits de matériel de fonctionnement (+ 3 milliards de francs).

b) **Les dépenses en capital** s'élèvent à 56,3 milliards de francs pour les *crédits de paiement* (contre 47,7 milliards de francs en 1981, soit + 18,2 %) et à 72,4 milliards de francs pour les *autorisations de programme* (contre 64,4 milliards de francs en 1981, soit + 12,5 %).

Les efforts d'équipement les plus importants sont consacrés à la *section commune* et plus particulièrement à l'atome, aux engins et aux centres d'expérimentation nucléaire.

Les dotations en autorisations de programme sont à peu près équivalentes pour la *Section Air* (19,8 milliards de francs) et la *Section Forces terrestres* (19,6 milliards de francs), les postes les plus importants étant respectivement les fabrications de matériel aérien (+ 11,7 milliards de francs) et d'armement (+ 15 milliards de francs). La *Section Marine* recevra, de son côté, 13,5 milliards de

francs d'autorisations de programme, dont 8,2 milliards de francs pour les constructions neuves de la flotte et 1,7 milliard de francs pour l'aéronautique navale.

Toutefois, l'importance des dotations en cause ne doit pas masquer le fait que les crédits alloués, par exemple au titre des fabrications d'armement, ne progresseront que de 8,2 %, ceux des centres d'expérimentation nucléaire de 13,8 %, ce qui, au regard de la hausse des prix prévue pour 1981, signifie qu'il y aura dans ces différents domaines une réduction relativement nette en volume des réalisations.

### B. — L'examen des recettes.

Le tableau ci-après regroupe les diverses estimations de recettes établies pour 1982 et celles prévues au titre du présent exercice :

	1981	1982	EVOLUTION	PART
	(En milliards de francs.)		Pourcentage.	dans recettes globales.
<b>I. — Recettes fiscales :</b>				
Impôt sur le revenu.....	135,2	166,4	+ 21,4	19,4
Impôt sur les sociétés.....	64,7	70,0	+ 8,2	8,3
Impôt sur la propriété.....	41,3	47,5	+ 15	5,6
Autres impôts directs.....	52,7	78,5	+ 48,9	9,3
T. V. A.....	299,1	347,7	+ 16,2	41
Droits d'importation, T.I.P.P. douanes.	56,0	64,7	+ 15,5	7,6
Autres contributions indirectes.....	22,2	24,8	+ 11,7	2,9
<b>Total .....</b>	<b>671,2</b>	<b>797,6</b>	<b>+ 18,8</b>	<b>&gt;</b>
<b>II. — Recettes non fiscales.....</b>	<b>35,1</b>	<b>41,3</b>	<b>+ 17,7</b>	<b>4,9</b>
<b>Total des recettes brutes budget général .....</b>	<b>706,3</b>	<b>838,9</b>	<b>+ 18,8</b>	<b>&gt;</b>
<b>III. — Recettes des comptes d'affectation spéciale .....</b>	<b>12,7</b>	<b>8,4</b>	<b>— 33,9</b>	<b>1</b>
<b>Total des recettes brutes de l'Etat.</b>	<b>719,0</b>	<b>847,3</b>	<b>+ 17,8</b>	<b>100</b>
<b>IV. — Prélèvements au profit :</b>				
Des collectivités locales.....	— 45,3	— 52,1	+ 13	
De la C. E. E.....	— 23,3	— 25,8	+ 10,7	
Remboursements et dégrèvements....	— 45,6	— 56,6	+ 24,1	
<b>Total des prélèvements et dégrèvements .....</b>	<b>— 114,2</b>	<b>— 134,5</b>	<b>+ 17,8</b>	
<b>Total des recettes nettes budget général..</b>	<b>604,8</b>	<b>712,8</b>	<b>+ 17,9</b>	

Ainsi :

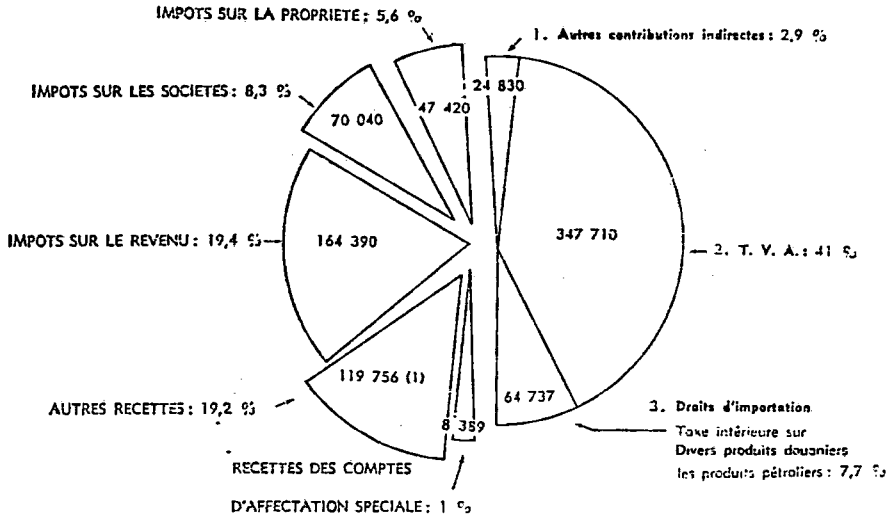
— les **recettes brutes** escomptées pour 1982 — y compris celles des comptes d'affectation spéciale (8,4 milliards de francs) — seront de **847,3 milliards de francs** ;

— les **recettes nettes**, déduction faite des divers prélèvements (collectivités locales : 52,1 milliards de francs et C. E. E. : 25,8 milliards de francs) et des dégrèvements et remboursements fiscaux (56,6 milliards de francs), s'élèveront en 1982 à un montant global de **713 milliards de francs** ;

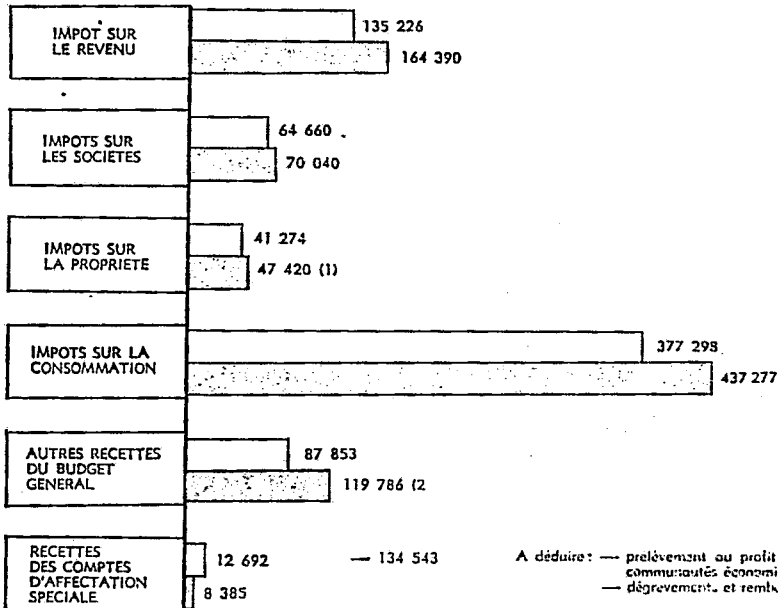
— les **recettes nettes du budget** (hormis celles des comptes d'affectation spéciale) atteindront **704,4 milliards de francs** (contre 592,1 milliards de francs en 1981, soit + 19 % (voir graphique ci-après).

### Les recettes de l'Etat.

IMPOTS SUR LA CONSOMMATION : 51,6 %



TOTAL GENERAL BRUT.....	847 298
A déduire : prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des collectivités locales.....	52 103
Prélèvement sur les recettes de l'Etat au profit des Communautés économiques européennes.....	25 790
Dégrèvements et remboursements fiscaux.....	56 650
<b>TOTAL GENERAL NET.....</b>	<b>712 755</b>



A déduire : — prélèvement au profit des collectivités locales et des communautés économiques européennes  
— dégrèvements et remboursements fiscaux

(1) Dont impôt sur la fortune créé en 1982, produit et compté initialement : 5 000 A.F.

(2) Comportant 41 284 millions de francs de recettes non fiscales et 78 502 millions de francs d'impôts divers.

## 1° LES RECETTES FISCALES

Les **recettes fiscales brutes** (838,9 milliards de francs) seront augmentées de 132,6 milliards de francs (+ 18,8 %) sur les évaluations de la loi de finances initiale pour 1981, et de 122,4 milliards de francs sur ces évaluations révisées.

Les diverses modifications de la législation figurant dans la première partie du projet de loi de finances (mesures d'aggravation et d'allègement) se traduisent par un alourdissement du prélèvement fiscal de 31,8 milliards de francs à compenser avec la réduction de 8,9 milliards de francs prévu dans le projet de loi de finances initiale pour 1981.

Au total, sur la base des perspectives de recouvrement pour 1981, qui s'établissent à 648,1 milliards de francs, les citoyens devraient payer, en 1982, au titre des recettes fiscales, 130,5 milliards de francs de plus qu'en 1981.

a) *La taxation des revenus des ménages* (164,4 milliards de francs) augmente de 19,4 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1981.

Au titre des *allègements* (— 16,8 milliards de francs), citons :

	Milliards de francs.
— l'élargissement des tranches du barème (indexation par un relèvement de 13,5 %)	— 15,8
— le relèvement de 13,5 % des limites d'exonération...	— 0,3
— des aménagements divers (dont l'actualisation des limites d'adhésion aux centres de gestion agréés : elles seraient ainsi majorées de 13,5 %)	— 0,7

NATURE DE L'ACTIVITE	LIMITES actuelles du chiffre d'affaires ou des recettes.	LIMITES proposées du chiffre d'affaires ou des recettes.
	(En francs.)	
Entreprises industrielles, commerciales, artisanales, agricoles .....	2 200 000	2 497 000
Prestataires de services.....	663 000	753 000
Professions libérales et titulaires de charges et offices.....	773 000	900 000

Malgré cet ensemble d'allègements substantiels, *le produit de l'impôt sur le revenu sera, en 1982, supérieur de 16 % à ce qu'il sera vraisemblablement en 1981*. Les augmentations escomptées (+ 8,6 milliards de francs), résulteraient notamment :

— de la majoration exceptionnelle de l'impôt sur le revenu afin de permettre à l'U.N.E.D.I.C. d'assurer l'indemnisation des travailleurs sans emploi (+ 6 milliards de francs) ;

— du plafonnement à 7 500 francs pour chacune des demi-parts s'ajoutant au nombre de parts au titre du quotient familial (+1,4 milliard de francs) ;

— de la réduction des déductions forfaitaires sur les revenus fonciers (+ 1 milliard de francs) qui seraient fixées à 15 % pour les propriétés urbaines (au lieu de 20 %) et à 10 % pour les propriétés rurales (au lieu de 15 %).

b) *L'impôt sur les sociétés* (70 milliards de francs, soit + 1,2 % par rapport au budget voté en 1981).

Malgré la révision des évaluations (+ 3,2 milliards de francs) et l'aménagement des droits (+ 0,2 milliard de francs) essentiellement dû à la réforme du régime fiscal des profits de construction, le coût supplémentaire du nouveau système d'aide fiscale à l'investissement institué par la loi de finances initiale pour 1981 ramènerait la majoration globale de cet impôt à 0,2 milliard de francs.

c) *Les autres impôts directs* : c'est sans doute le poste dont le rendement attendu est le plus fort au titre des mesures nouvelles figurant dans le projet de budget pour 1982 : 11,3 milliards de francs supplémentaires sont en effet escomptés des trois dispositions suivantes :

— *création d'un impôt sur le patrimoine* des personnes physiques d'une valeur nette excédant 3 millions de francs (ou 5 millions de francs si le patrimoine comprend des biens professionnels). La valeur imposable des biens à considérer qui sont tous ceux du foyer, c'est-à-dire des deux époux et des enfants mineurs est leur valeur nette après déduction des dettes ; des dispositions spéciales sont prévues en fonction des actifs professionnels.

Le rendement escompté initialement était de 5 milliards de francs ; après les votes intervenus à l'Assemblée Nationale sur les dispositions en cause qui ont permis un certain assouplissement du régime proposé, le produit serait ramené, selon les indications fournies par le Ministre chargé du Budget à votre Commission des Finances, à 4,2 milliards de francs ;

— *le prélèvement sur les banques et les établissements de crédit* (+ 1,5 milliard de francs) : le dispositif fixé par la loi de finances rectificative de juillet 1981, à savoir l'institution d'une cotisation fixée à 3 % du montant moyen en 1981 des comptes ordinaires créditeurs et des comptes sur livrets de ces organismes est reconduit ;

— *la taxe sur certains frais généraux et la limitation de la déduction des loyers portant sur des voitures particulières* : il

s'agit de pérenniser, sous réserve de divers aménagements, la taxation de certains frais généraux décidés dans le collectif de juillet 1981.

**On peut estimer que ces trois dispositions représentent une augmentation d'environ 10 milliards de francs de l'ensemble des prélèvements opérés sur les sociétés qui équivaut à porter l'impôt sur les sociétés de 50 à 55 %.**

Dans le même temps, il est envisagé, en cas d'opérations de crédit-bail ou de location de longue durée portant sur des voitures particulières, de ne pas autoriser l'entreprise locataire à déduire de ses résultats imposables la part du loyer supportée par le locataire et correspondant à l'amortissement pratiqué par le bailleur pour la fraction du prix d'acquisition du véhicule excédant 35 000 francs.

Le produit attendu de chacune de ces deux mesures est évalué respectivement à 1,5 milliard de francs et à 4,8 milliards de francs.

d) *Les taxes sur les véhicules à moteur* : il est prévu l'actualisation de ces taxes dont les tarifs n'ont pas varié depuis deux ans ; ainsi :

— *la taxe différentielle sur les véhicules à moteur* (la « vignette ») serait augmentée de 25 %, sauf pour les véhicules de petite puissance (inférieure ou égale à 4 CV) ou anciens (plus de vingt ans d'âge) pour lesquels la majoration serait limitée à 15 % environ : le nouveau barème ne prendrait effet qu'à compter de la période d'imposition commençant le 1<sup>er</sup> décembre 1982 ;

— *la taxe spéciale sur les voitures particulières de plus de 16 CV* serait relevée de 40 % (7 000 francs) sauf pour les véhicules de plus de vingt ans (+ 33 % environ : 1 000 francs) ;

— *la taxe sur les voitures particulières des sociétés* serait majorée de 40 % pour les véhicules d'une puissance supérieure à 7 CV et de 25 % pour ceux dont la puissance est au plus égale à 7 CV : les nouveaux tarifs, respectivement 7 000 francs et 3 800 francs, s'appliqueraient à la période d'imposition s'ouvrant le 1<sup>er</sup> octobre 1981.

Le produit attendu de ces mesures est évalué en 1982 à :

1 600 millions de francs pour la taxe différentielle ;

60 millions de francs pour la taxe spéciale sur les voitures particulières de plus de 16 CV ;

490 millions de francs pour la taxe sur les voitures des sociétés.

e) *Les impôts sur la consommation* (437,3 milliards de francs) augmentent de 15,9 %.

Nous regrouperons sous cette rubrique les droits d'importation, les taxes intérieures sur les produits pétroliers, les divers produits des douanes, la T.V.A. et les contributions indirectes.

Les principales recettes supplémentaires au titre de 1982 sont imputables notamment à la modification :

	Milliards de francs
— du régime des taxes intérieures sur les produits pétroliers (T. I. P. P.) (+ 13,5 %)	% 6,9
— du barème des droits indirects sur les alcools, les vins et les bières en application de la loi de finances pour 1981	+ 0,7
— de la fiscalité sur les tabacs et du relèvement de leurs prix	+ 2,3
— de la taxe sur les vins ayant fait l'objet d'opérations de coupage	+ 0,4

Ajoutons qu'avec un montant de recettes évalué à 347,7 milliards de francs, la T. V. A. devrait représenter, en 1982, 41 % du total des ressources brutes de l'Etat. Il convient de noter que le produit de cette taxe sera accru en 1982 essentiellement en raison :

	Milliards de francs
— de l'incidence du relèvement de la T. I. P. P. (+ 0,87 milliard de francs) et des prix du tabac (+ 0,65 milliard de francs)	+ 1,5
— de la nouvelle extension à certaines dotations budgétaires de l'assujettissement à la T. V. A. prévu par la sixième directive européenne (+ 0,28 milliard de francs), de la majoration des prix du tabac (+ 0,52 milliard de francs) et de la T. I. P. P. (0,18 milliard de francs)	+ 1
— de l'extension en année pleine du relèvement du taux de la T. V. A. sur les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe institué par le collectif de juillet 1981	+ 0,3
— de l'incidence des dispositions de la loi n° 76-1233 du 29 décembre 1976 relatives à l'assujettissement au taux de 7 % en 1982 des publications quotidiennes	+ 0,2
— de l'assujettissement des vétérinaires à la T. V. A. sur la totalité de leurs recettes	+ 0,1

Enfin il est prévu de mettre en œuvre de nombreuses mesures en vue de combattre l'évasion fiscale : elles porteront notamment sur :

- le renforcement des moyens de lutte contre le transfert des bénéficiaires vers l'étranger ;
- le défaut de délivrance de factures ou de notes ;
- la mise au nominatif des actions non cotées ;
- l'obligation du paiement par chèque pour certains achats et l'obligation de déclaration des compagnies d'assurances ;



— *l'adaptation des moyens d'action de l'administration à la technicité croissante des vérifications d'entreprises ;*

— *la lutte contre l'organisation d'insolvabilité en matière douanière.*

Ces diverses dispositions devraient procurer au Trésor un supplément de recettes fiscales estimé pour 1982 à 3 milliards de francs.

## 2° LES RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales (41,3 milliards de francs) augmenteront de 6,2 milliards de francs (+ 17,7 %).

Les plus-values de recettes les plus importantes concernent :

	Milliards de francs.
— le versement du budget annexe des P. T. T. qui participera en 1982 aux charges générales de la Nation par le versement de la moitié de l'excédent d'exploitation de chacune des branches prévu pour 1981 (1).....	+ 3,2
— la reprise des versements par E. D. F. au titre des intérêts des dotations en capital et des avances d'actionnaire accordées par l'Etat.....	+ 1,5
— la majoration de la redevance des mines d'hydrocarbures.	+ 0,7

Au total, le rapprochement des dépenses et des recettes supplémentaires conduit à constater que ce projet de budget pour 1982 procède d'une stratégie bien définie qui explique les priorités que le Gouvernement a entendu fixer.

## C. — La stratégie et les priorités budgétaires.

### 1° UNE STRATÉGIE DE LA RELANCE

Telle qu'elle est présentée dans le projet de loi de finances pour 1982, la stratégie budgétaire et fiscale qui serait mise en œuvre l'an prochain serait celle d'une stimulation maîtrisée de l'activité ; il y est indiqué, en effet, que développer l'emploi suppose la relance économique qui, elle-même, se développerait à travers un effort de solidarité.

Il est donc important de replacer la construction budgétaire dans l'optique voulue par les Pouvoirs publics.

---

(1) Il convient de souligner le caractère non seulement exceptionnel mais anormal de ce transfert.

a) *La relance conjointe de la demande et de l'offre.*

Le Gouvernement souligne d'abord qu'il a cherché, en adoptant ce projet de budget, à stimuler l'activité économique par une relance conjointe de la demande et de l'offre de biens et services.

Ainsi, dans le but de favoriser le développement de nos capacités de production, il est prévu un doublement des crédits de paiement consacrés aux aides à l'industrie et à l'artisanat, des actions budgétaires ou fiscales intéressant les petites et moyennes entreprises et une forte augmentation du budget civil de la recherche (+ 29,4 %).

Un élément intéressant est constitué par les interventions sélectives proposées afin d'éviter la surcharge des importations qui se produit généralement après une opération de relance : il s'agit en effet de privilégier les dépenses susceptibles de favoriser la croissance et l'emploi *sans que se produise à court terme une forte progression des achats à l'étranger* ; d'où l'accent mis sur la croissance des équipements publics et des aides aux économies d'emploi ou au logement.

b) *Une relance qui serait compatible avec la lutte contre l'inflation.*

Le Gouvernement indique en outre que le déficit accepté de 95,4 milliards de francs, représentant 2,6 % du P. I. B., serait inférieur en valeur relative à celui de la plupart des pays industrialisés. Il estime que celui-ci devrait contribuer à la décélération des prix, motif pris que la relance de l'activité qu'il devrait alimenter favoriserait les gains de productivité et la réduction des coûts unitaires.

Au reste, selon les vœux du Gouvernement, le financement du déficit s'effectuerait en grande partie par emprunts sur le marché financier, ce qui impliquerait une création monétaire modérée.

## 2° LES PRINCIPALES PRIORITÉS

Ce sont la lutte contre le chômage et le développement des investissements.

a) *Les actions en faveur de l'emploi.*

Le Gouvernement estime que pour donner l'exemple, il est important de procéder à *des créations d'emplois publics* en grand nombre : le chiffre arrêté est sans précédent puisque 61 000 emplois seront en 1982 à la charge totale ou partielle de l'Etat, auxquels

s'ajouteraient plus de 11 000 emplois dans les hôpitaux et établissements sanitaires et sociaux. Sur ces bases, 126 480 emplois auront été créés en moins de dix-huit mois.

Par ailleurs, l'ensemble des dotations budgétaires consacrées au soutien direct de l'emploi (18,6 milliards de francs) progresse de 45 % : celles-ci intéressent non seulement *l'insertion professionnelle des jeunes (+71,5 %)*, *le reclassement, la mobilité, le maintien de l'emploi des travailleurs (+ 28 %)*, *la formation professionnelle (+ 33 %)*, *les moyens des services de l'emploi (+ 38 %)* tandis qu'une provision de 2 milliards de francs serait utilisée au financement de nouvelles mesures d'incitation à l'embauche.

Cependant, cette politique de l'emploi n'a de chances réelles de succès que si elle est portée par le développement des investissements et des capacités de production.

b) *Le développement des investissements  
et des capacités de production.*

Afin de soutenir la relance et de satisfaire notamment aux besoins prioritaires en *logement et en équipements collectifs*, le projet de budget pour 1982 propose une croissance vigoureuse des autorisations de programme (+ 31,8 %) au titre des dépenses civiles en capital.

Ces crédits d'investissement sont orientés essentiellement vers la *recherche (+ 35,9 %)* et le *logement (+34,7 %)* : ainsi, le secteur locatif progresserait de 23 % avec 75 000 logements aidés, celui de l'accession à la propriété de 21 % avec 170 000 logements aidés tandis que les subventions à l'amélioration de l'habitat existant seraient relevées de 70 % en autorisations de programme et de 127 % en crédits de paiement et les aides à la personne de plus de 50 %.

Dans le même temps, *le renforcement des capacités productives des entreprises* devrait être conforté par :

— *la forte majoration des aides à l'innovation (+ 76 % pour la dotation à l'A. N. V. A. R.) et l'extension des grands programmes de recherche-développement (aéronautique et spatial en particulier) ;*

— *la croissance des aides aux économies d'énergie (+ 55 %) ;*

— *la progression des aides publiques à l'industrie (+ 52,4 %) dont le montant global atteint 34,4 milliards de francs, ainsi qu'il apparaît dans le tableau ci-après.*

Aides à l'industrie.

AIDES A L'INDUSTRIE	1981	1982	EVOLUTION (en pourcentage).
	(L. F. I.)		
	(En millions de francs.)		
<i>Présentation par type d'aide.</i>			
1. Aides générales à l'industrie.....	6 170	15 778	+ 156
2. Aides sectorielles .....	6 617	7 064	+ 7
Total .....	12 787	22 842	+ 79
3. Aides aux entreprises publiques....	4 574	5 733	+ 25
4. Aides à l'exportation.....	5 221	5 834	+ 12
Total général par type d'aide..	22 582	34 409	+ 52,4
<i>Présentation par nature de dépenses.</i>			
1. Dépenses civiles en capital (A.P.):			
Hors budget civil de recherche :			
Aides générales à l'industrie.....	3 931	5 847	+ 49
Aide aux entreprises publiques....	720	2 500	+ 247
Total .....	4 651	8 347	+ 79
Budget civil de recherche.....	2 481	3 977	+ 60
Total .....	7 132	12 324	+ 73
2. Interventions (dépenses ordinaires)..	9 922	11 978	+ 21
3. Crédits de comptes d'affectation spéciale (Fonds de soutien aux hydrocarbures, etc.) .....	2 057	2 243	+ 9
4. Prêts du F. D. E. S. ....	3 471	7 864	+ 127
Total général par nature de dépense...	22 582	34 409	+ 52,4

c) *L'amélioration des conditions de vie.*

En vue de satisfaire les aspirations de nos concitoyens dans leur vie quotidienne, des actions prioritaires seront engagées dans les domaines essentiels :

— de la *sécurité des personnes* (création de 5 917 emplois dans la police et de 912 emplois dans la gendarmerie, les crédits de fonctionnement augmentant respectivement de 19,7 % et de

17 %). L'accent sera mis en outre sur les moyens dont dispose le Groupe aérien de la sécurité civile par l'acquisition d'un Canadair supplémentaire et l'affectation à ce groupement de 51 emplois nouveaux ;

— de l'animation de la vie locale assurée par les collectivités locales dans le cadre de la décentralisation. Les concours financiers de l'Etat à celles-ci progresseront de près de 18 % en 1982 et s'élèveront au total à 99,6 milliards de francs, dont (cf. tableau ci-dessous) :

- 51,8 milliards de francs pour la dotation globale de fonctionnement (+ 15,2 % par rapport à 1981) ;
- 7,2 milliards de francs pour le Fonds de compensation de la T. V. A. (+ 16,8 %) ;
- 31,4 milliards de francs pour les subventions de fonctionnement (+ 23,2 %) ;
- 8,8 milliards de francs pour les subventions sectorielles (+ 17,2 %).

**Etat récapitulatif des concours de l'Etat aux collectivités locales.**

	1981	1982
	(En milliers de francs.)	
<b>1. — Prélèvement sur les recettes de l'Etat.</b>		
Dotation globale de fonctionnement.....	45 022 000	51 855 000
Amendes .....	222 400	161 000
Dépassement du plafond légal de densité.	63 000	87 000
<b>Total .....</b>	<b>45 307 400</b>	<b>52 103 000</b>
<b>2. — Subventions de fonctionnement.</b>		
Culture .....	114 376	588 535
Agriculture .....	379 160	455 000
Education .....	462 228	1 115 548
Urbanisme et Logement.....	8 500	8 899
Intérieur et Décentralisation.....	4 160 800	4 679 800
Solidarité nationale. — Santé.....	20 200 714	23 602 367
Départements d'Outre-Mer .....	68 487	71 487
Armées. — Marine.....	8 400	20 800
Transports intérieurs .....	29 400	111 820
Justice .....	24 000	720 000
<b>Total .....</b>	<b>25 456 065</b>	<b>31 374 254</b>

	1981	1982
	(En milliers de francs.)	
<b>3. — Subventions d'équipement (autorisations de programme).</b>		
Plan et Aménagement du territoire.....	148 886	130 000
Culture et Communication.....	91 572	415 550
Agriculture .....	1 073 530	1 155 890
Départements d'Outre-Mer .....	2 900	3 300
Éducation .....	1 953 000	2 189 630
Intérieur et Décentralisation.....	(1) 7 939 576	(2) 9 221 458
Temps libre. — Jeunesse, Sports et Loisirs.	227 000	295 000
Solidarité nationale. — Santé.....	1 095 900	1 498 000
Transports. — Aviation civile.....	10 500	»
Environnement .....	787 020	94 076
Transports intérieurs .....	324 300	599 440
Urbanisme et Logement.....	»	390 500
Justice .....	76 930	76 000
<b>Total .....</b>	<b>13 731 114</b>	<b>16 068 844</b>
<b>4. — Suppression des contributions des communes aux dépenses de police.</b>		
	»	50 600
<b>Total général .....</b>	<b>84 494 579</b>	<b>99 596 698</b>

(1) Dont : 6 200 000 au titre du fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée.

(2) Dont : 7 240 000 au titre du fonds de compensation pour la taxe à la valeur ajoutée.

Ajoutons que les contributions prévues dans le cadre de la politique de décentralisation, à savoir :

— la suppression de la contribution aux dépenses de police versées par les communes à l'Etat : 50 millions de francs ;

— la prise en charge par l'Etat d'une partie des dépenses incombant aux communes pour le logement des instituteurs : 650 millions de francs ;

— le financement d'actions culturelles nouvelles au niveau des collectivités locales : 500 millions de francs représenteront des ressources supplémentaires versées par l'Etat d'un montant proche de 2 milliards de francs.

Les dépenses de fonctionnement de la Justice dont les dotations seront accrues de 28,4 % : il s'agit d'améliorer le service public de la justice, d'accroître les actions de prévention de la délinquance et les moyens de l'éducation surveillée par la création de 1 300 emplois, la promotion de l'aide judiciaire, l'amélioration des conditions de travail des surveillants et la réinsertion sociale et professionnelle des détenus.

La rénovation et subsidiairement l'extension des établissements pénitentiaires, l'effort d'équipement pour l'éducation surveillée seront poursuivis.

Les crédits de la *Culture* seront doublés en 1982 : 5 901 millions de francs contre 2 904 millions de francs en 1981 (création de 1 030 emplois, développement d'équipements légers et intégrés tels les médiathèques, les centres culturels, mise en place de 3 000 emplois culturels financés sur subvention en liaison avec les organismes culturels et les collectivités locales).

Les dotations budgétaires en faveur du *Temps libre* augmenteront de 30,4 % en 1982 par rapport à celles de l'ancien Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs pour 1981 (350 emplois budgétaires et 750 postes d'animateurs gérés par le Fonds de coopération de la jeunesse et d'éducation populaire : F.O.N.J.E.P, forte majoration des dépenses d'équipement (+ 42,7 % en crédits de paiement et + 38,7 % en autorisations de programme) pour la mise en place d'installations sportives et socio-éducatives, d'investissements destinés au tourisme associatif : hébergements polyvalents, villages de vacances, camping-caravaning, parcs résidentiels de loisirs.

#### d) *L'effort de solidarité nationale.*

Une série importante de mesures destinées à soutenir la consommation et à réduire les inégalités sera financée dans le projet de budget pour 1982 :

- *l'action en faveur des catégories les plus défavorisées :*
  - relèvement à 2 000 F en 1982 du minimum vieillesse,
  - nette croissance des crédits du Fonds national de solidarité (21,8 milliards de francs contre 13,1 milliards de francs en 1981, soit + 66,3 %),
  - revalorisation supplémentaire de 10 % des retraites agricoles,
  - majoration de l'allocation aux adultes handicapés ;
- *le développement de l'action sociale :*
  - progression de 61 % des crédits affectés aux programmes d'action sociale (création de 1 050 emplois),
  - priorité accordée aux établissements d'aide à l'enfance et à la famille (notamment aux crèches) à la transformation des hospices,
  - revalorisation des allocations familiales et des allocations de logement.

La stratégie budgétaire exprimée dans le projet de budget pour 1982 et les priorités qui en découlent impliquent des choix qu'il nous faut maintenant apprécier : ceux-ci ont concerné non seulement l'accroissement des charges publiques, le relèvement de la fiscalité, l'aggravation du déficit, mais aussi la large contribution escomptée du budget à la relance de l'économie.



## CHAPITRE III

### UN SINGULIER DEFI

La forte progression du budget de 27,6 % proposée pour 1982 intervient, nous l'avons vu, à un moment où la tendance est au contraire à la réduction progressive des dépenses publiques dans la plupart des nations industrialisées.

#### A. — L'augmentation préoccupante des dépenses publiques.

##### 1° DEUX ERREURS

L'orientation prise en matière d'équipement civil et militaire qui représente globalement un supplément de dotations de 40 milliards de francs n'est pas en soi critiquable. C'est, à notre avis, l'élément moteur indispensable de toute politique de relance. On peut en outre se féliciter de choix qui tendent notamment à privilégier la mise en œuvre d'investissements peu générateurs d'importations (Recherche, Logement).

En revanche, la nécessaire austérité dont l'Etat doit faire preuve, après le réaménagement monétaire d'octobre 1981, n'aurait pas dû conduire à reporter dans le temps l'ordonnancement de 15 milliards de francs de ces dotations comme il est prévu : un tel allègement aurait été beaucoup plus heureux s'il avait concerné les dépenses de fonctionnement : c'est la première erreur d'appréciation qu'il nous faut regretter.

La deuxième erreur consiste pour le Gouvernement à privilégier l'emploi public comme si la lutte contre le chômage passait par un renforcement des effectifs de fonctionnaires.

Il convient certes de s'entendre sur ce point : des emplois supplémentaires sont sans doute utiles pour améliorer le fonctionnement des services publics. L'effort entrepris dans ce domaine pour des Ministères tels que ceux de la Santé, des P.T.T., de la Culture, l'Economie et des Finances et de l'Intérieur, ne peut que recueillir notre approbation. Grâce aux nouveaux personnels ainsi engagés, nos concitoyens devraient être en mesure de bénéficier d'une amélioration certaine des prestations publiques.

Mais ces créations d'emplois auraient dû se limiter à environ 20 000 au lieu des 61 200 qui nous sont proposées.

En effet, alors que chaque année 50 000 postes environ sont libérés du fait des mises à la retraite normales, on n'a pas procédé au préalable à un *réaménagement des emplois budgétaires*. Force est de constater, à l'évidence, la sclérose des effectifs publics alors que la société dans laquelle nous vivons est en profonde évolution et appelle une adaptation permanente.

Tout se passe comme si les emplois créés il y a dix, vingt ou trente ans — qui, pour bon nombre d'entre eux, répondaient alors aux besoins du moment — étaient intangibles. Les directions du personnel des administrations publiques s'efforcent ainsi de garder, par-devers elles, des postes budgétaires même inadaptés plutôt que de consentir à l'indispensable actualisation des tâches.

Quant à admettre que le recrutement de 35 000 fonctionnaires supplémentaires — d'un coût unitaire annuel d'environ 100 000 F — contribuera à résoudre le problème de l'emploi, rien n'est moins réaliste. Enfin, comment oublier que ces emplois seront détenus pendant trente-cinq ou quarante ans ?

Cette hypothèque sur l'avenir est grave mais surtout elle est facteur d'inflation : le pouvoir d'achat ainsi distribué l'est sans réelle contrepartie de production. **C'est dire que le salaire versé aux titulaires d'emplois peu productifs leur est payé en fait par les autres créateurs de richesse. En cela, cette mesure est créatrice d'inégalité.**

## 2° UNE AUTRE ORIENTATION

Au demeurant, il semble que vis-à-vis du problème angoissant du chômage, le Gouvernement adopte une attitude singulièrement négative. Dans la plupart des mesures proposées il est question en effet de lutter *contre* le chômage comme s'il s'agissait d'une fatalité qu'on s'efforce de conjurer.

Or, **la bataille pour l'emploi** est tout autre chose. Dans cette optique, était-il besoin de prévoir des crédits supplémentaires aussi importants au titre des interventions sociales ? Rien qu'au Ministère du Travail, les dotations correspondantes sont en progression de 123 % par rapport à la loi de finances initiale de 1981 et de 75 % si on prend en considération les crédits inscrits au collectif de juillet 1981 qui était une remise à niveau. **N'accepte-t-on pas trop facilement de s'en remettre à l'indemnisation plutôt que de créer les conditions d'une reprise des investissements créateurs d'emplois productifs ?**

Attitude surprenante que celle qui consiste, face à un marché du travail en état de choc — où le chômage est de durée de plus en plus longue, tend à frapper de plus en plus distinctement les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes d'âge compris entre vingt-cinq et quarante-neuf ans, les personnes sans qualification précise comme celles qui sont qualifiées — à proposer une réponse de caractère traditionnel, à savoir le recours aux crédits budgétaires, en portant ceux-ci à un niveau sans précédent. En multipliant les mesures ponctuelles, le Gouvernement intervient comme s'il s'agissait de colmater des brèches sans qu'apparaisse une stratégie de l'emploi adaptée aux nouvelles données de la compétition internationale.

En réalité, la bataille pour l'emploi requiert avant tout la restauration d'un climat de confiance fortement ébranlé par la dénonciation publique d'une règle économique aussi élémentaire que celle du profit donc de la rentabilité. Elle suppose aussi l'assouplissement de certaines contraintes pesant sur la gestion des personnels dans un cadre négocié. Elle demande également la conjugaison des efforts des pouvoirs publics et des entreprises publiques ou privées en vue d'animer la relance dans le sens de l'intérêt national. Ceci doit conduire à maîtriser non seulement les prix intérieurs, mais également les prix à l'exportation. Car toute aggravation de ces derniers aboutirait à une réduction de nos ventes à l'étranger et donc à une menace sur l'emploi d'autant plus préoccupante que la part du commerce extérieur dans le produit national brut avoisine les 25 %.

En fait, il faut bien admettre que, pendant une période transitoire, le choix se situe entre l'aggravation du chômage et l'abandon de la prétention à une augmentation automatique du niveau de vie.

**En effet, mettre plus d'hommes et de femmes au travail pour fournir une production limitée par une demande intérieure solvable, malheureusement peu extensible, imposerait à l'ensemble des salariés une réduction correspondante de revenus.**

Telle est la voie difficile mais inévitable à emprunter pour gagner la bataille de l'emploi. Sans jamais perdre de vue, comme l'a déclaré avec pertinence le Ministre de l'Economie et des Finances, M. Delors, qu'« un point gagné contre l'inflation signifie 50 000 emplois préservés ou conquis ».

C'est dire qu'il n'y a aucune chance, dans les circonstances actuelles, de faire reculer le chômage si on laisse l'inflation gagner du terrain, en acceptant notamment l'alourdissement des charges des entreprises.

## B. — L'alourdissement indirect des charges des entreprises.

Le caractère aléatoire des hypothèses économiques retenues pour l'établissement du projet de budget pour 1982 retentit sur l'accroissement escompté de 17,4 % des recettes du budget général.

Si le produit attendu, essentiellement de la T.V.A., est incertain, il semble que les autres recettes devraient être perçues dans des conditions normales. Il est à noter que si l'impôt sur le revenu augmente de 19,2 %, celui sur les sociétés ne sera pratiquement pas majoré (+ 0,3 %) et que malgré le fort relèvement des autres impôts directs (+ 26,8 %), la pression fiscale d'Etat par rapport au P. I. B. devrait rester au même niveau qu'en 1981, soit 18,5 %.

On peut tenir cette situation pour satisfaisante. En revanche, on ne peut ignorer la forte ponction opérée sur les revenus des personnes physiques et notamment de la catégorie socio-professionnelle des cadres.

En réalité, pour dégager des ressources significatives, le slogan « faire payer les riches » ne suffit pas. Il faudra demain solliciter un bien plus grand nombre de Français, qu'ils soient contribuables ou consommateurs. Mais comment éviter alors de porter un coup sérieux à la demande interne et à l'épargne et de contrecarrer la relance tant au plan de la consommation que dans le domaine du financement de l'investissement ?

Par ailleurs, l'institution d'une taxe permanente sur les frais généraux, au taux de 30 %, grèvera les entreprises, en particulier les plus dynamiques, conduites à engager des frais importants pour la conquête de nouveaux marchés, notamment à l'exportation. Du fait de cette imposition et des autres prélèvements opérés sur les entreprises, c'est une augmentation globale de près de 10 % de l'impôt sur les sociétés qui est décidée. Enfin, l'imposition de l'outil de travail demeure pénalisante pour un grand nombre de chefs d'entreprises industrielles familiales.

### 1° LA CROISSANCE DES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES

Mais le point le plus alarmant est la brutale remontée de 1,1 point des cotisations sociales dont le taux par rapport au P. I. B. passerait de 18,2 % en 1981 à 19,3 % en 1982. Dans ces conditions, les contributions obligatoires rapportées au P. I. B. représenteraient en 1982 43,3 % contre 42,5 en 1981, 41 % en 1979, 37,4 % en 1975. Au cours des dix dernières années les cotisations sociales ont aug-

**menté près de trois fois plus vite que la fiscalité d'Etat.** Cette majoration des contributions obligatoires au moment où notre pays connaît une hausse des prix intérieurs élevée (14 %) qui creuse l'écart inflationniste avec nos concurrents ne peut que nuire à la compétitivité de nos produits et porte en elle de lourdes menaces sur l'emploi.

C'est dire qu'en matière de cotisations sociales, il est urgent de substituer au laxisme actuel des mesures draconiennes d'économie : **l'erreur serait d'aller dans le sens de la facilité en décidant d'accroître les prélèvements alors que dans le domaine de la Sécurité sociale, une opération générale de remise en cause de pratiques portant notamment sur les aspects médicaux et hospitaliers s'impose.**

Faut-il rappeler à cet égard que les déficits prévisibles en 1982 au titre de l'U. N. E. D. I. C. et de la Sécurité sociale sont respectivement de l'ordre de 12 et 23 milliards de francs. L'enjeu est d'importance : l'alourdissement de 0,8 point en un an des contributions obligatoires correspondrait à un déplacement de 29 milliards de francs.

**Or déjà le taux des prélèvements obligatoires en France est plus élevé que celui de nos principaux partenaires européens et très supérieur à celui des Etats-Unis et du Japon.** L'on n'observe pas de phénomène de stabilisation voire de décroissance comme c'est le cas en Allemagne fédérale, en Grande-Bretagne ou en Italie. D'année en année, la tendance est au rapprochement avec les taux de l'Europe du Nord. Au rythme actuel de 7 points en dix ans, quel danger d'appauvrissement et de sclérose pour notre économie !

## 2° L'AGGRAVATION DU DÉFICIT PRÉVISIONNEL

Le déficit arrêté est de 95,4 milliards de francs qui correspondrait à 2,6 % du P.I.B. pour 1982 : ce serait un déficit « actif », « incitateur » qui, d'après les prévisions du Gouvernement, pourrait être couvert en grande partie par le recours à des emprunts.

Certes, rapproché du P.I.B., le déficit budgétaire pour 1982 ne présente pas de gravité, notre pays se situant dans ce domaine à un niveau relativement faible par rapport à ses partenaires. Mais il s'agit de se demander si ce déficit a un caractère inflationniste ou non.

Or, nous l'avons souligné, **il permettra de financer un certain nombre d'actions qui non seulement ne sont pas toutes nécessaires, mais encore portent en elles de graves tensions inflationnistes. En outre, il ne s'accompagne pas du moindre effort d'économies budgétaires.**

Dès lors, même s'il était couvert par le seul appel à l'emprunt, ce qui est hautement douteux, il alimentera une hausse des prix dont nous savons les dommages qu'elle occasionne dans le domaine de l'emploi.

En fait, même si, par extraordinaire, le montant du déficit prévisionnel pour 1982 n'est pas modifié en fin d'exercice, il y aura bien recours — modéré selon le Gouvernement — à la création monétaire. Encore convient-il que les hypothèses économiques de croissance soient réalisées, sinon la situation financière sera grave.

Dans ce cas, en effet, la facilité à laquelle aura cédé notre pays contrastant avec la rigueur allemande pourrait conduire à un divorce des politiques économiques des deux partenaires susceptibles de mettre en péril l'équilibre interne du Marché commun.

\*  
\* \*

Le projet de budget pour 1982 porte donc en lui de nombreuses contradictions. Il traduit certes une volonté louable de réduire le nombre des demandeurs d'emploi. Mais il comporte, hélas ! des mesures coûteuses qui peuvent conduire, à terme relativement rapproché, au résultat inverse.

Pour tout dire, il constitue un pari si risqué qu'il a de fortes chances d'être perdu.